



24-26
novembre
2025

TRANSITIONS TERRITORIALES



RECHERCHE ET ACTION PUBLIQUE
EN CONTEXTE D'INCERTITUDES
ET DE TENSIONS

Fascicule des résumés
et programme

Colloque

Transitions territoriales

**Recherches et actions publiques
en contexte d'incertitudes et de tensions**

Programme et résumés

Comité scientifique

- Laurence Amblard (UMR Territoires)
- Cécile Batisse (CERDI Clermont-Ferrand)
- Pierre Cornu (UMR Territoires)
- Chloé Duvivier (UMR Territoires)
- Cécile Ferrieux (UMR Territoires)
- Daniel Florentin (LATTS Champs-sur-Marne)
- Alexis Gonin (LAVUE Nanterre)
- Kirsten Koop (PACTE Grenoble)
- Salma Loudiyi (UMR Territoires)
- Romain Pasquier (Sciences Po Rennes)
- Etienne Polge (UMR Territoires)
- Laurent Rieutort (UMR Territoires)
- Laurence Rocher (EVS Lyon)
- Corinne Rochette (CLERMA Clermont-Ferrand)
- Hélène Roth (UMR Territoires)
- Cyprien Tasset (UMR Territoires)
- Frédéric Wallet (AGIR Toulouse)

Comité d'organisation

- Claire Altazin (UMR Territoires)
- Lauriane Berger (UMR Territoires)
- Pierre Cornu (UMR Territoires)
- Stéphanie Ferreira (UMR Territoires)
- Cécile Ferrieux (UMR Territoires)
- Sandrine Lagoutte (UMR Territoires)
- Hélène Roth (UMR Territoires)
- Cyprien Tasset (UMR Territoires)

24
26
nov.
2025

Transitions territoriales



Programme

Lundi 24 novembre



Amphi 219
MSH

13:00-13:30 Accueil des participants - Hall de la MSH

13:30-14:00 Mots de bienvenue et ouverture du colloque

14:00-15:00 Conférence introductory - *Ce que le territoire fait aux transitions. Remettre en chantier deux notions saturées de sens* - **A. Gonin** (Université Paris-Nanterre, LAVUE, Institut Universitaire de France)

15:00-15:20 Rafraîchissements – Hall de la MSH

Amphi 219
MSH

15:20-16:40 Table ronde – *Regards décalés sur des expériences inspirantes de collaborations « sciences avec et pour la société » en Anthropocène* - **R. Etienne, F. Guerrieri, G.-El-Karim Berthomé**, UMR Territoires, avec **Thierry Leroy** (Réserve Naturelle Nationale Chastreix Sancy), **Delphine Panossian** (CPIE Clermont Dômes), **Cécile Auréjac** (artiste), **Franck Watel** (artiste)

16:45-17:45 *Habiter l'anthropocène : une affaire sensible* - **A. Brunet** (photographe auteur) et **S. Cordobes** – Agence d'Urbanisme Clermont Massif Central

Amphi
IADT

18:00-19:00 *Les politiques territoriales à l'épreuve des transitions* - **R. Pasquier** (Sciences Po Rennes)

Mardi 25 novembre

8:45-10:30

	Amphi 220 - MSH	Amphi 219 - MSH	Salle 332 - MSH
3 sessions en parallèle	Transitions et territoires : perspectives critiques et épistémologiques	Les impensés sociaux des transitions écologiques	Innovations et expérimentations dans les territoires en transition
	Modérateur : A. Gonin	Modérateur : D. Florentin	Modératrice : C. Ferrieux
	<i>Le langage territorial des transitions socio-écologiques: de l'espace solution aux champs de bataille ? – V. Banos</i> , Environnement, territoires en transition, infrastructures, sociétés	<i>La métropole en morceaux ? Sur-gouvernance et résidualisation de la production de logements sociaux dans les quartiers de gare du Grand Paris Express - A. Gosnet</i> , Ecole des hautes études en sciences sociales	<i>La transition récréative des territoires ruraux : une utopie transmoderne - J. Corneloup</i> , Pacte, Laboratoire de sciences sociales
	<i>La transition territoriale face aux tensions globales : une approche pour tenir compte des vulnérabilités issues d'un monde profondément incertain – N. Buclet</i> , Pacte, Laboratoire de sciences sociales	<i>Transition verte et écologisation urbaine : tensions de classes autour de la végétalisation d'un quartier populaire à Bruxelles - L. Ducol</i> , Laboratoire d'Anthropologie Prospective (Laap), UC Louvain	<i>Agir localement, viser la transition : arrangements et justifications des projets agricoles alternatifs aspirant à un changement d'échelle - L. Salieri</i> , UMR Territoires
	<i>Reconnexion : trajectoire d'un référentiel d'action publique en contexte de transition – C. Darrot</i> , Institut agro Rennes Angers	<i>Resituer les classes aisées du point de vue de l'action publique environnementale : le cas de la Ville de Paris - N. Blanc</i> , UMR LADYSS - P. Cukierman, UMR Géographie-cités	<i>Renforcer les transitions des systèmes alimentaires locaux grâce au Living Lab Plan'eat-kids - C. Planchat</i> , UMR Territoires, Unité de Nutrition Humaine - A. Fardet, Unité de Nutrition Humaine

	<p>Accompagner une double transition territoriale ? Freins et émergence d'une action publique locale face à l'adaptation au changement climatique et au vieillissement en Ile-de-France - S. Le Borgne, École des hautes études en sciences sociales - A. Paumelle, Géographie-cités - B. Fernández Agueda</p>	<p>Vraies ou fausses transitions territoriales ? Le cas des zones d'activités économiques – P. Lejoux, Laboratoire Aménagement Économie Transports</p>
--	---	---

10:30-10:45 Pause café – Hall de la MSH

10:45-12:30

3 sessions en parallèle

	Amphi 220 - MSH	Amphi 219 - MSH	Salle 332 - MSH
	Recherche impliquée dans les transitions territoriales Modératrice : E. George Début de la session à 10:35	Intensification urbaine et écologisation de l'action publique Modérateur : D. Florentin	Table-ronde Animation : J. Lécuyer
	<i>L'Université de Corse au service de la transition territoriale : l'exemple du Tourism'Lab - C. Tafani, J. Angelini, D. Benedetti, L. Bonelli-Bossut, E. Gherardi, F. Landron, P.-J. Paganelli, S. Pedinielli, S. Quenot, N. Sorba, M.-M. Venturini, D. Verdoni, UMR CNRS LISA</i>	<i>Mesurer la biodiversité pour faire compter le vivant dans les projets d'aménagement : un urbanisme écologisé à l'épreuve. L'exemple du canton de Genève - Z. Grilhot, LAB'URBA - A. Bastin, LAB'URBA - D. Florentin, Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés</i>	<i>« L'autre transition ». Le vieillissement démographique et les campagnes françaises, un enjeu majeur pour l'action publique, avec H. Blasquiet-Revol, UMR Territoires - A. Paumelle, Géographie-cités - L. Klepper, Laboratoire d'Études Rurales</i>
	<i>Quelles alliances entre recherche et acteurs publics pour la transition territoriale des systèmes alimentaires ? Le cas du Projet alimentaire territorial du Grand Clermont et du Parc Livradois Forez - E. Polge, UMR Territoires, Ecodéveloppement - E. El Sayed Admah, UMR Territoires - M. Dovergne, S. Nguyen Ba, Ecodéveloppement - V. Noireaux, Clermont Recherche Management</i>	<i>L'objectif zéro artificialisation nette (ZAN) : une politique de transition territoriale par les friches ? Questionnements autour des notions d'artificialisation et d'anthropisation des sols, à la lumière d'une « expérimentation ZAN » à Ris-Orangis (91) - C. Mattoug, Haute École d'ingénierie et d'architecture [Fribourg], Laboratoire de Recherche de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage, UMR Ressources</i>	
	<i>Quand les scientifiques accompagnent les transitions territoriales : implication dans deux processus de candidature sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco - C. Castelain, UMR Territoires</i>	<i>L'intensification urbaine : un paradigme au chevet d'objectifs inconciliables ? Le cas de la métropole Aix-Marseille-Provence - S. Bonnin-Oliveira, C. Fonticelli, L. Raad, Aix-Marseille Université, LIEU, LISST</i>	
	<i>Raviver la dimension démocratique des transitions agroécologiques dans les territoires : Réflexions sur les alliances entre chercheurs et acteurs territoriaux à partir de deux recherches participatives - C. Pachoud, AGIR</i>	<i>Vers une critique institutionnaliste de l'adaptation : jeux d'acteurs, vulnérabilités et conflits latents - M. Kharbouche, Centre de Recherche sur l'Entreprise [Dijon], Burgundy School of Business (BSB), Ecole Supérieure de Commerce de Dijon Bourgogne (ESC) - A. Artis, Pacte, Laboratoire de sciences sociales</i>	
	<i>La transition peut-elle être le remède pour faire des territoires de marge des laboratoires de l'innovation ? Récit d'une trajectoire de recherche-action en Ségala-Limargue (Lot, Occitanie) - L. Lelli, UMR Territoires - C. Auquier, G. Dherissard</i>		

12:30-14:00 Déjeuner libre

14:00-15:45

3 sessions en parallèle

Amphi 220 - MSH	Amphi 219 - MSH	Salle 332 - MSH
Outiller l'action publique pour les transitions (1)	Transitions et jeux d'acteurs : inerties, freins et leviers	Table-ronde
Modératrice : H. Mainet <i>Aménagement et science politique : réfléchir, outiller et délimiter nos pratiques de recherche en contexte de transition - M. Pailler, Géoarchitecture : Territoires, Urbanisation, Biodiversité, Environnement - R. Villion, Arènes: politique, santé publique, environnement, médias</i>	Modérateur : E. Polge <i>Quand habiter et manger font récit des transitions : croisement méthodologique entre filières alimentaires et filières de construction dans les dynamiques de projets de territoire - V. Iceri, CISCA et UMR Territoires ; V. Mure-Ravaud, CISCA et UMR Ressources</i>	Animation : Y. Fayet <i>La santé, un levier des transitions territoriales ? avec C. Griffoul, Agence d'Urbanisme Clermont Massif central - E. Faure, Université Paris Est Créteil - Lab'Urba - C. Besombes, Medialab SciencesPo</i>
<i>Des transitions sans territoires ? L'apport du droit à l'analyse des transitions territoriales : territorialisation, contradictions, contestations - R. Gosse, Pacte - Laboratoire de sciences sociales</i>	<i>Le rôle de l'inertie dans les processus de transitions territoriales - A. Arik, E. George, M. Schoendoerffer, Laboratoire des EcoSystèmes et des Sociétés en Montagne</i>	
<i>Les innovations territoriales peuvent-elles contribuer à transformer le territoire ? - C. Sigel, R. Le Fur, P. Mao, Pacte, Laboratoire de sciences sociales</i>	<i>L'économie sociale et solidaire dans la transition socio-écologique, enjeux fonciers et immobiliers - F. Cottet, Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés, Géographie-cités</i>	
<i>Outiller des aménageurs pour écologiser les projets urbains : quels dialogues science-action publique ? - A. Bastin, LAB'URBA - D. Florentin, Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés – M. Castex</i>	<i>Les eaux thermales comme levier de transition territoriale : analyse du « cas pilote » Chaudes-Aigues dans le cadre du projet européen ThermEcoWat - M. Roussel, E. Brut, C. Iasio, S. Becerra, Géographie de l'environnement, Université Toulouse - A. Chaillet</i>	

15:45-16:00

Rafrachissemens – Hall de la MSH

16:00-17:45

3 sessions en parallèle

Amphi 220 - MSH	Amphi 219 - MSH	Salle 332 - MSH
Outiller l'action publique pour les transitions (2)	Les citoyens dans les transitions territoriales	Table-ronde
Modératrice : H. Roth <i>Une mise en laboratoire de l'espace urbanisé par l'expérimentation : un instrument des transitions urbaines soutenables ? - L. Spadaro, LAB'URBA</i>	Modérateur : C. Tasset <i>L'ancre territorial, un levier politique des initiatives écologiques citoyennes : le cas du Grand Paris (France) et d'Arnhem (Pays-Bas) - H. Rochard, N. Blanc, Université de Lausanne, Laboratoire Dynamiques Sociales et Recomposition des Espaces - C. Emelianoff, Espaces et Sociétés</i>	Animateurs : C. Ferrieux, C. Déprés, O. Aznar <i>Le dialogue formation-recherche comme levier de changement dans les territoires face aux crises, avec Y. Robette, H. Bucher (Design des territoires) - E. Agbessi (IUT Clermont-Auvergne) – C. Tafani (Université de Corse) - D. Florentin (Ecole des Ponts)</i>
<i>Coût résidentiel des ménages et transitions territoriales : révélateur des pratiques d'adaptation des ménages et des besoins d'outils transversaux de politiques publiques territoriales - N. Marme, H. Mainet, UMR Territoires - J.-P. Nicolas, Laboratoire Aménagement Économie Transports</i>	<i>Vers une résilience hydrique renforcée : perceptions citoyennes des contributions financières liées à l'eau dans le Dunkerquois - K. Diouf, TVES (Territoires, villes, environnement et société)</i>	
<i>Transitions socio-environnementales et cadre de vie : l'urbanisme transitoire comme outil de gestion temporelle du projet urbain - V. Duverly, Territoires, Villes, Environnement & Société</i>	<i>Appréhender les transformations territoriales « par le bas » en zone de montagne : initiatives citoyennes et politiques publiques - J.-B. Grison, Pacte, Laboratoire de sciences sociales</i>	
	<i>Capacitation citoyenne, démocratie alimentaire et transitions agroécologiques : analyse d'une expérimentation locale inspirée de la Sécurité sociale de l'alimentation (SSA) à Dieulefit et alentours - M. Houdart, UMR Territoires - L. Elzière, S. Girard</i>	

18:00-19:00

Temporalités de l'action urbaine : les transitions à l'épreuve du présentisme - Sandra Mallet
(Université de Reims, Habiter ; Institut Universitaire de France)

19:30

Dîner

Mercredi 26 novembre

8:45-10:30

	Amphi 220 - MSH	Amphi 219 - MSH	Salle 332 - MSH
	L'action publique au défi des transitions: vers une évolution des paradigmes de développement territorial ? (1)	Savoirs et accompagnement de l'adaptation	Transitions des systèmes agro-alimentaires
Modérateur : L. Rieutort	Modérateur : C. Tasset	Modérateur : S. Loudiyi	
	<p><i>Les collectivités territoriales à l'heure du référentiel Territoire Engagé Transition Ecologique (TETE) et de la Feuille de Route de l'Economie Circulaire (FREC), un changement de paradigme ? - A. Diemer, Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International – C. Bessalem</i></p>	<p><i>La recherche académique comme acteur des transitions des territoires touristiques de montagne ? Le cas du projet TranStat à Saint-Pierre-de-Chartreuse – Le Planolot - M. Schoendoerffer, E. George, INRAE - LESSEM</i></p>	<p><i>Vers une transition territoriale des systèmes agro-alimentaires à l'échelle du bassin de la Seine : le cas d'AgriParis Seine et de Seine Nourricière - L. Meunier, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - UMR Géographie-Cités</i></p>
	<p><i>Territoires agri-alimentaires en transition : trois trajectoires de développement territorial en région Occitanie - S. Seynhaeve, M. Pouzenc, Université Toulouse Jean Jaurès - J. Frayssignes, Ecole Ingénieurs de Purpan</i></p>	<p><i>Les outils de la gestion souple du trait de côte, des objets transitionnels ? - M. Hilbert, Ecologie Systématique et Evolution</i></p>	<p><i>Le Marché d'Intérêt National de Strasbourg au prisme des transitions agri-alimentaires territoriales : entre service public et logiques privées - S. Dermine-Bullot, P. Guillemin, UR InSyTE, Agro-Systèmes Territoires Ressources Mirecourt - V. Wawrzyniak, Agro-Systèmes Territoires Ressources Mirecourt</i></p>
	<p><i>Les transitions territoriales face au chômage de longue durée : le rôle des effets d'entraînement dans TZCLD - J. Reysz, Centre d'Etude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir</i></p>	<p><i>Adaptation au changement climatique en montagne – transdisciplinarité, partage des savoirs et passage à l'action - C. Barbeux, I. Ruin, I. Palomo, J. Blanchet, Institut des Géosciences de l'Environnement, Institut des Géosciences de l'Environnement, CNRS</i></p>	<p><i>La transition à l'épreuve du terrain : un concept opérateur pour saisir les dynamiques autour des variétés locales végétales ? - M. Jaume, UMR Territoires</i></p>
	<p><i>Habiter la transition : l'habitabilité comme clé de lecture territoriale dans le Massif vosgien - C. Méplain, P. Calenge, Centre de Recherche en Géographie</i></p>	<p><i>Les transitions territoriales entre injonctions gouvernementales et co construction de projets avec les acteurs locaux et les habitants - M. Taabni, Université de Poitiers</i></p>	<p><i>Développer une approche One Health dans les dynamiques de transition des systèmes alimentaires territoriaux : ce que nous dit la revue de la littérature ! - M. Dovergne, Laboratoire de Psychologie Sociale et Cognitive - C. Darrot, M. Streith</i></p>

3 sessions en parallèle

10:30-10:45

Pause café – Hall de la MSH

10:45-12:30

	Amphi 220 - MSH	Amphi 219 - MSH	Salle 332 - MSH
	L'action publique au défi des transitions: vers une évolution des paradigmes de développement territorial ? (2)	Effets de l'action publique sur les transitions	Gouvernance de l'eau en transition
Modérateur : L. Rieutort	Modératrice : C. Duvivier	Modératrice : L. Amblard	
	<p><i>Penser la transition métropolitaine comme une transition territoriale. De la révision des cadres d'analyse à l'invention d'un paradigme émancipateur - L. Viala, Laboratoire Interdisciplinaire Formes Architectures Milieux</i></p>	<p><i>Les politiques territoriales d'accès au littoral à Marseille. Une transition vers une meilleure habitabilité du territoire ? - B. Cabioch, R. Blasco, Études des Structures, des Processus d'Adaptation et des Changements de l'Espace</i></p>	<p><i>Vers des gouvernances transversales de l'eau pour une transition territoriale et résilience hydrique face aux risques : recherche-action sur le delta de l'Aa - C. Wagnon, Territoires, Villes, Environnement & Société (TVES)</i></p>
	<p><i>Entre paradigme de l'attractivité et prise en compte des transitions territoriales : les hésitations des acteurs locaux - H. Mainet, J.-C. Edouard, UMR Territoires</i></p>	<p><i>Les conséquences de la piétonisation sur l'activité commerciale - L. Védrine, C. Duvivier, UMR Territoires - D. Cardenas Morales, M.-P. Champagne, Université de Laval, Canada</i></p>	<p><i>Faire avec l'eau et (re)territorialiser l'agriculture en contexte d'incertitude : vers un nouvel agir métropolitain bordelais au service d'une transition territoriale ? - J.-B. Wolff, Lab'Urba</i></p>

3 sessions en parallèle

3 sessions en parallèle

<p><i>Récits de transition territoriale et planification urbaine en contexte de décroissance - A. Klöden-Billemont</i>, Brandenburgische Technische Universität = Brandenburg Technical University</p>	<p><i>Évaluation économique des bénéfices du réseau Natura 2000 en Castilla y León à travers le tourisme rural - C. Chapel, Centre d'Études et de Recherches sur le Développement International, Centre d'économie et de sociologie rurales appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux - M. Hilal, J. Le Gallo, CESAER - J. Velasquez, Universidad Católica de Ávila - C. Chasco, Universidad Autónoma de Madrid</i></p>	<p><i>La démocratie locale de l'eau au défi du changement climatique. Le cas de la CLE du bassin versant de la Drôme - A. Mollaret, Laboratoire des EcoSystèmes et des Sociétés en Montagne, Environnement, Ville, Société - S. Girard, Laboratoire des EcoSystèmes et des Sociétés en Montagne - A. Flipo, Environnement, Ville, Société</i></p>
<p><i>L'apport de la matérialité pour penser de nouveaux modèles de développement territorial. Une illustration à travers le cas des régions européennes - G. Renault, Pacte, Laboratoire de sciences sociales</i></p>	<p><i>La gouvernance territoriale de la transition énergétique dans le Sud-Ouest. Etude de la rénovation énergétique des copropriétés dans les moyennes villes - L. Dorison, Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires</i></p>	<p><i>Impact des politiques publiques sur la gestion territorialisée de l'eau : Étude de cas Terres de Sources - G. Petit, P. Wokuri, Sciences Po Rennes - Institut d'études politiques de Rennes, Arènes : politique, santé publique, environnement, médias, Institut de Recherche en Sciences et Techniques de la Ville</i></p>

12:30-14:00 Déjeuner

Amphi
219 - MSH

14:00-15:30 **Table-ronde – Une « géographie des transitions territoriales » ? Actualités et perspectives d'un champ en construction - S. Girard, M. Houdart, S. Loudiyi, V. Banos, K. Koop, E. Valette**

Amphi
219 - MSH

15:30-16:00 **Mots de conclusion et clôture du colloque**

Amphi
219 - MSH

16:30-17:30 **Présentation des dispositifs de financement de l'Agence Nationale de la Recherche dans le cadre de l'axe D07 Sociétés et territoires en transition de l'Appel à Projets générique (AAPG), par Romain Garcier (ANR)**

Amphi
219 - MSH

18:00-19:00 Film **Transition sous tension** en présence de la réalisatrice **Violeta Ramirez**

Colloque *Transitions Territoriales*

Clermont-Ferrand

Déroulement sur deux sites :

**Maison des Sciences Humaines
Institut du Développement des Territoires**



Amphis, 219, 220 et salle 332 :
Maison des Sciences Humaines
4 rue Ledru
63000 Clermont-Ferrand

Amphi IADT :
**Institut d'Auvergne du Développement
des Territoires**
51 bd François Mitterrand
63000 Clermont-Ferrand



<https://transiter.sciencesconf.org/>

Mail : transiter@sciencesconf.org

Colloque organisé avec le soutien de :



Communications et tables rondes

Lundi 24 novembre 2025

Conférence introductory

Ce que le territoire fait aux transitions – Remettre en chantier de deux notions saturées de sens – A Gonin

14:00-15:00
Amphi 219 – MSH

« Transitions » et « territoires » font figure de deux mots-valises dont l'association dans une même expression, « transitions territoriales », pourrait ne servir que des discours creux sur l'action publique. La prolifération des sens et des usages de ces deux notions les rendrait inopérantes en tant que concepts et plaiderait, pour certains auteurs (Banos, 2025; Lévy, 1993), pour leur dépassement. Cette proposition soutient à l'inverse qu'il est possible de reconstruire la « transition territoriale » comme notion heuristique à partir de deux concepts à nouveau aiguisés de territoire et de transition. Elle répond à l'appel du colloque à mettre en chantier ces deux notions pour participer à leur consolidation théorique.

La communication entend poser les bases d'une discussion théorique. Elle entreprendra d'abord une analyse critique des usages des deux notions dans la littérature scientifique sur les transitions territoriales. Replacée au sein d'une géographie des changements, la transition sera définie comme un changement particulier, de nature systémique. On distinguera les registres de discours qui mobilisent le terme. On tâchera ensuite d'expliciter les différentes connotations du concept de territoire dans la littérature sur les transitions territoriales. On montrera qu'il existe un « piège territorial » à cantonner le territoire à une unique échelle, le local (Gonin, 2024a).

Si le temps de communication le permet, on souhaite adjoindre à ce temps d'analyse critique des propositions de pistes de recherche pour contribuer au chantier de construction d'une notion de transition territoriale. Il s'agira d'apporter au débat les apports des travaux sur le concept de territoire qui ont lieu depuis une dizaine d'années en philosophie, écologie, et dans les sciences sociales anglophones et hispanophones (Gonin, 2024b). Dépassant l'assimilation du territoire au local d'une part, ou à l'espace de la souveraineté étatique d'autre part, les apports récents discutent la territorialisation comme un processus conjoint de clivage et de formation de collectifs. En ce sens, le territoire permet de lire les transitions sous l'angle des jeux d'acteurs et des rapports de force qui s'expriment pour la mise en œuvre de transformation des systèmes de production et d'habiter.

Références bibliographiques :

- Banos V., 2025, *Réarmer l'analyse des transitions par-delà le territoire. Contribution à une géographie sociale et environnementale*. Bordeaux Montaigne, 274 p.
- Gonin A., 2024a, Le territoire au secours des transitions, *Géocarrefour*, Vol.98, N°3-4.

- Gonin A., 2024b, Le territoire est toujours vivant. Une analyse transversale de la littérature sur un concept central de la géographie, *Cybergeo : European Journal of Geography*.
- Lévy J., 1993, A-t-on encore (vraiment) besoin du territoire ?, *Espaces Temps*, Vol.51, n°1, 102-142.

Table ronde

Regards décalés sur des expériences sciences avec et pour la société – R. Etienne, F. Guerrieri, G. Berthomé

15:20-16:40
Amphi 219 – MSH

La confrontation de certains territoires aux conséquences climatiques et écologiques de nature anthropocéniques fait émerger des problèmes complexes, incluant une pluralité de parties prenantes, des conflits d'usage et des incertitudes prolongées (Rittel et Webber, 1973). Les collaborations de la science avec et pour la société (<https://anr.fr/fr/projets-finances-et-impact/projets-finances/>) et les démarches participatives peuvent amener des réponses pertinentes car situées et co-construites entre chercheurs et une diversité d'acteurs scientifiques, citoyens, artistes ou acteurs de l'accompagnement (López-García et al., 2021). Elles s'appuient notamment sur des démarches transdisciplinaires croisant différentes compréhensions du problème, entre expertises ou expériences d'acteurs, sciences sociales et plus récemment sciences biotechniques. Au-delà d'une co-production de connaissances, ces alliances peuvent renforcer des réseaux, légitimer l'activité d'une organisation ou encore faciliter l'émergence d'une innovation (Bedessem et Faury, 2024; Granchamp et al., 2023). Elles gèrent cependant des défis complexes, de balance du pouvoir, de justice sociale et épistémique, de temporalité de projet et d'adaptation (Cardona et al., 2024; Carrel et al., 2025). Cela pose alors la question de leur mise en œuvre concrète, de l'intégration des acteurs locaux et leur capacité à se saisir des retombées dans les territoires par une forme d'évaluation adaptée.

Ainsi, cette table ronde offrira un regard croisé et décalé entre des chercheurs et des acteurs hétérogènes impliqués dans l'expérimentation en action de modalités de dialogue transdisciplinaire, notamment :

- Des acteurs non académiques impliqués dans une recherche participative
- Des acteurs de l'accompagnement des territoires porteurs d'une dimension recherche
- Des approches artistiques, urbanistes ou d'architectes embarqués dans un processus de recherche
- Des chercheurs issus de disciplines a priori moins acculturées aux démarches « sciences-société », notamment les sciences biotechniques fondamentales

Ces acteurs seront amenés à dialoguer à partir des questions suivantes : quelles modalités concrètes de mise en dialogue sont expérimentées sur le terrain ? En quoi ces outils nous aident-ils à penser ou renouveler des modes d'action et de recherche dans les territoires par une prise de recul critique ? Quelles sont les capacités transformatrices et les retombées concrètes de ces démarches, une fois les temps forts de collaborations sciences-société passés ? Finalement, comment tirer le fil d'un dialogue sciences-société et recherche-action sur des territoires en situation de transition, urgence climatique et bascule écologique ?

Ces regards croisés amèneront des perspectives porteuses afin d'améliorer des savoir-faire en termes de collaborations sciences-société et mieux travailler collectivement les enjeux des temps à venir, par l'étude et l'accompagnement des transitions territoriales.

Transitions et territoires : perspectives critiques et épistémologiques

***Le langage territorial des transitions socioécologiques: de l'espace solution aux champs de bataille ?* – V. Banos**

8:45-10:30
Amphi 220 – MSH

Érigé en levier d'action et espace solution de la transition socioécologique, le territoire suscite un engouement qui s'étend bien au-delà de la géographie. Tandis que les philosophes Catherine et feu Raphaël Larrère (2020) affirment que « *c'est à ce niveau que les choses peuvent changer* », l'économiste Eloi Laurent (2017) y voit « *le milieu à partir duquel des trajectoires de transition socioécologique seraient collectivement et démocratiquement élaborées* ». Mais ce plébiscite n'est-il pas devenu un piège conduisant à sous-estimer l'ampleur des problèmes posés par la transition (Fressoz, 2024) ?

Les approches territoriales se sont en effet beaucoup focalisées sur les niches et expérimentations locales (Gonin, 2024) au détriment de facteurs structurels et infrastructurels souvent plus déterminants pour comprendre certaines orientations dominantes de la transition, telle la modernisation écologique (Auvet *et al.*, 2024). D'un point de vue normatif, elles ont également conduit à prêter de nombreuses vertus aux « utopies réelles » (Wright, 2017) et aux « transitions par le bas » comme si ces dernières étaient nécessairement écologiquement soutenables et socialement justes. Or, les initiatives citoyennes sont-elles toujours transformatives ? Ne relèvent-elles pas parfois d'une forme de réformisme écologique, voire d'une « géographie de la désertion » (Vidalou, 2017) ? Entre différents modèles et visions asymétriques (Banos, 2025). Ces réflexions seront illustrées par des enquêtes réalisées dans le Sud-Ouest de la France, tant auprès d'industries de la filière bois-papier que de collectifs mobilisés pour gérer autrement les forêts.

***La transition territoriale face aux tensions globales : une approche pour tenir compte des vulnérabilités issues d'un monde profondément incertain* – N. Buclet, J. Cerceau, M. Debuisson, M. Maillefert, R. Métereau, P. Pech, M. Talandier**

8:45-10:30
Amphi 220 – MSH

Depuis le sommet de Johannesburg en 1992, les pays membres de l'ONU considèrent la nécessité de mettre en œuvre des stratégies locales face aux changements globaux. L'Agenda 21 était censé être décliné à l'échelle territoriale afin d'aller vers un développement durable. Le résultat en a été une amélioration marginale de la gestion de l'environnement.

mardi 25 novembre 2025

Une démarche territoriale est malgré tout considérée par certains auteurs comme une piste pour aller plus loin en matière de transition, preuve en est parmi d'autres l'existence d'une revue intitulée *Développement Durable et Territoires*. De nombreuses initiatives portées à cette échelle semblent aller vers plus de durabilité, tout en s'avérant insuffisantes non seulement à l'échelle locale, mais encore plus par leurs retombées globales. Si certains auteurs montrent que la mise en œuvre des politiques climatiques nationales et internationales peut se heurter à des obstacles locaux (Aulagnier et al., 2023), nous partirons plutôt du point de vue local, en insistant sur les obstacles nationaux et internationaux qui se dressent face aux acteurs locaux. Que peuvent ces derniers afin d'opérer un tournant décisif vers la durabilité ? Afin d'apporter des éléments de réponse et d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion, nous nous inscrivons dans les travaux en écologie territoriale (Barles, 2014). Une analyse du métabolisme d'un territoire permet de comptabiliser les flux nécessaires au fonctionnement d'un système territorial. Une analyse par activités créatrices de richesses (Buclet et al., 2015) permet quant à elle d'identifier la plupart des flux, également immatériels, et d'expliquer comment fonctionne un métabolisme et, surtout, quels acteurs sont impliqués par la circulation des flux. Une telle approche, souhaitons-nous montrer, permet d'effectuer une analyse à partir du concept de capacités (Sen, 1999) afin de comprendre ce qui est dans le pouvoir des acteurs d'un territoire d'accomplir. Couplé au concept de vulnérabilité, cela permet de réfléchir à une transition susceptible de mesurer la résilience d'un territoire dans un contexte international où l'accès aux ressources est de plus en plus sujet à des aléas climatiques et géopolitiques qui fragilisent un grand nombre de régions dans le monde.

Reconnexion : trajectoire d'un référentiel d'action publique en contexte de transition – C. Darrot

8:45-10:30
Amphi 220 – MSH

Cette proposition de communication s'inscrit dans l'axe 2.1. et reprend les principaux éléments du mémoire d'HDR de l'auteure.

Le terme « transition » désigne un processus, mais pas le résultat (Juri et al, 2024). Dans le domaine sociotechnique, tout comme dans le domaine politique, les cadres théoriques (perspectives multiniveaux, analyse cognitive des politiques publiques) s'accordent pour caractériser les périodes de transition par une compétition entre modèles pour la conquête du statut de référentiel dominant.

Dans un tel contexte, cette communication s'intéresse à l'un des référentiels en compétition, que nous appellerons « référentiel de reconnexion », dénomination identifiée à partir d'un état de l'art permettant d'identifier l'émergence de ce cadre dans le courant des années 2000. Ce papier rassemble un ensemble substantiel de travaux de recherche menés entre 2008 et 2022, centrés sur l'émergence, la structuration et la trajectoire politique de ce référentiel sectoriel à l'interface entre agriculture, alimentation, environnement et territoire.

Mobilisant la perspective multiniveau (MLP) et l'analyse cognitive des politiques publiques, cette communication aborde cinq points. Premièrement, elle identifie que pour les acteurs de ce référentiel, les systèmes alimentaires territorialisés et l'agroécologie forte constituent les piliers d'un même référentiel structurant. Deuxièmement, elle met en évidence la structuration des niches d'innovation locales comme préalable à leur ancrage sociopolitique à l'échelle de l'action publique territoriale, et éclaire ici un angle mort de la perspective multiniveau. Troisièmement, cette communication démontre un ancrage politique plus avancé de ce référentiel qu'il n'y paraît à l'échelle nationale, dès lors que l'on recherche celui-ci ailleurs que dans l'action de l'État ; notamment par l'effet de ruissellement et de standardisation des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) à partir de 2014. Quatrièmement, cette communication rappelle, avec Muller (2000) que la montée en puissance d'un référentiel ne va pas sans processus de sélection et relégation : ici, ceux-ci affectent les agriculteurs et les consommateurs, où certaines catégories se trouvent reléguées en marge des dynamiques de

mardi 25 novembre 2025

reconnexion. Cinquièmement, elles analysent l'impact des crises récentes (COVID-19, guerre en Ukraine, climat) qui, tout en renforçant momentanément ce référentiel, mettent la trajectoire publique de ce référentiel à l'épreuve, notamment à travers la montée en puissance de la notion de « résilience » dans le domaine public, qui redéfinit les enjeux des référentiels globaux et sectoriels.

Les analyses croisent études de cas européens, observations de terrain et recherches encadrées, révélant des dynamiques ascendantes de transformation, l'implication des territoires comme échelles clés. Ce travail conclut sur la nécessité d'analyser, dans les contextes de crise actuels, la capacité d'adaptation du référentiel de reconnexion face à l'émergence de nouveaux paradigmes sociopolitiques.

Les impensés sociaux des transitions écologiques

La métropole en morceaux ? Surgouvernance et résidualisation de la production de logements sociaux dans les quartiers de gare du Grand Paris Express – A. Gosnet

8:45-10:30
Amphi 219 – MSH

Les quartiers de gare du GPE constituent pour nombre d'acteurs institutionnels et privés des espaces emblématiques de l'inscription de villes de banlieues dans la dynamique métropolitaine. Ils sont régulièrement introduits comme contribuant au renforcement de l'attractivité de la région capitale, emblématiques du récit métropolitain (<https://doi.org/10.3917/lig.902.0072>). La desserte prochaine de territoires densément peuplés et relativement enclavés constitue un fort enjeu de développement immobilier. Depuis 2010, ces quartiers de gare sont promus par l'État au travers d'émanations parfois concurrentes (Sénat, 2025, Rapport provisoire Agences de l'État – en ligne) comme des solutions pour endiguer les inégalités sociospatiales. Ils sont saisis par un nombre croissant de dispositifs d'action publique relatifs à la production du logement des acteurs décentralisés et étatiques (<https://doi.org/10.1080/02723638.2022.2149135>).

Cette communication questionne cette augmentation significative de normes institutionnelles et l'accumulation d'intérêts supralocaux sur un quartier spécifique. Elle propose de modéliser à partir d'une analyse croisée d'un corpus de documents d'urbanisme réglementaire, d'entretiens (n=80) objectivés par une approche statistique et cartographique la transition métropolitaine intra-urbaine. En discutant des travaux sur la néo-libéralisation de l'action publique et de la généralisation de la gouvernance par projets (Pinson G., 2009, *Gouverner la ville par projet* (...), 420 p.), l'hypothèse défendue est que cette accumulation d'instruments engendre une forme de surgouvernance des politiques du logement (<https://doi.org/10.1016/j.progress.2022.100655>) sur certains quartiers de la métropole. Ces tensions institutionnelles, renforcées par le rôle ambivalent que tiennent les différentes émanations de l'État, peuvent contribuer à accentuer les inégalités.

La communication reviendra sur la cadre théorique et s'efforcera de présenter succinctement le contexte de la production et de la demande de logement social en IDF (1977-2025) (i). Il s'agira de détailler les différentes étapes du modèle de la transition métropolitaine qui articulent, sur des temporalités distinctes, l'accumulation d'intérêts supralocaux, formalisée par des formes diversifiées d'appropriations du quartier. L'éclatement des compétences et des visions politiques peut remettre en cause des dynamiques de production immobilière sociale (ii). Enfin, la communication reviendra sur des conflits intraétatiques (<https://doi.org/10.1177/00420980211028106>) qui se cristallisent autour de la

mardi 25 novembre 2025

production de logements sociaux. Nous les analysons comme les symptômes d'une métropolisation intra-urbaine: loin de s'étendre à l'ensemble de la métropole, cette dynamique se concentre sur quelques quartiers, où, sous l'impulsion d'une logique compétitive orientée vers l'investissement et le développement territorial, acteurs publics et opérateurs privés s'emploient à consolider la position de Paris, au travers de nouveaux quartiers stratégiques, dans la compétition urbaine mondiale (iii).

Transition verte et écologisation urbaine : tensions de classes autour de la végétalisation d'un quartier populaire à Bruxelles - L. Ducol

8:45-10:30
Amphi 219 – MSH

La montée en puissance des enjeux de la transition écologique dans l'action publique (Muller, 2015) – son « écologisation » (Mormont, 2013) – et les transitions territoriales urbaines qu'elle induit entraîne des tensions dans les métropoles européennes. L'échelle locale du quartier paraît alors particulièrement adaptée à leurs compréhensions. Ainsi, à Bruxelles, les outils régionaux et contractuels de « revitalisation urbaine », caractéristiques de la ville néolibérale (Pinson, 2020), donnent à voir localement cette écologisation de l'action publique (Ducol et al., 2026). Ils investissent en effet les quartiers populaires bruxellois pour y développer des formes de rénovation de plus en plus tournée vers les impératifs de la transition écologique, notamment en déminéralisant et en végétalisant l'espace dans l'objectif d'engager une transition « verte » de la ville. Or, ces dynamiques s'accompagnent de reconfigurations socio-spatiales révélant et/ou produisant des tensions entre classes sociales. Anguelovski et al. (2019) montrent, par exemple, comment, dans les villes, la végétalisation urbaine peut favoriser la gentrification de certains quartiers, alors que Comby (2024) montre que le développement d'une « écologie morale » associée aux pratiques écologiques dominantes peut participer à la reproduction de rapports sociaux de domination entre classes sociales.

En ce sens, et en s'inscrivant dans l'axe 2, et particulièrement 2.1, cette communication se propose d'exposer le cas de la mise en place d'un dispositif de revitalisation et de ses dimensions environnementales dans un quartier dense, central et populaire de Bruxelles – Les Marolles –, afin de questionner ses conditions de réussites, les tensions qu'il provoque et les limites auxquels il se heurte. Depuis 2023, le Contrat d'Axe et d'ilot (CACI) Querelle (2023-2027) cherche en effet à « revitaliser » l'un des territoires les plus précaires du quartier : la cité Querelle. En se basant sur les données ethnographiques d'une enquête en cours (1), cette communication se propose d'exposer, d'une part, les projets de végétalisation liés au CACI Querelle et les récits liés à la « transition verte » sur lesquels ils reposent, pour les confronter à, d'autre part, leur réception par les habitant·es et la manière dont ces derniers·ères perçoivent ces tentatives d'écologisation de leur quartier par la végétalisation.

Ainsi, par le prisme d'une analyse de classe du développement d'une transition verte dans les quartiers populaires, cette communication montrera comment cette dernière peut être motrice de la (re)production d'inégalités et conclura sur le besoin de reconnaissance d'une : « condition écologique des classes sociales » (Collectif Classes Vertes, 2024).

(1) L'enquête entre dans le cadre d'un projet de recherche interdisciplinaire (en urbanisme et en anthropologie) et interuniversitaire (Université Libre de Bruxelles et UCLouvain) : *Les invisibilisé·es de la nature urbaine en transition* (I-NUT, 2023-2027), financé par le Fond National pour Recherche Scientifique (FNRS) et porté par Christine Schaut (ULB), Julie Hermesse (UCLouvain) et Sophie Hubaut (ULB).

mardi 25 novembre 2025

Resituer les classes aisées du point de vue de l'action publique environnementale : le cas de la Ville de Paris – N. Blanc, P. Cukierman

8:45-10:30
Amphi 219 – MSH

La mesure des bouleversements écologiques met en lumière le rôle des inégalités sociales à l'échelle nationale et mondiale (Pottier et al., 2020 ; Chancel, 2022). Le revenu étant fortement corrélé à l'empreinte carbone, les ménages au statut socio-économique élevé se distinguent par une responsabilité écologique accrue : leurs styles de vie génèrent une empreinte bien plus élevée que celle des couches populaires. Leurs capacités d'investissement, mais également leur influence sociale peuvent toutefois constituer des leviers pour la transformation socioécologique.

Face à ce constat, les appels à cibler les classes aisées dans les politiques environnementales se multiplient (Otto et al., 2019, Oxfam, 2024) alors que jusqu'ici, la « transition juste » a surtout été pensée sous l'angle de l'inclusion des dominés, dans une perspective souvent moralisatrice (Malier, 2019) qui tend à dépolitisier les enjeux écologiques (Comby, 2015). En parallèle, les appels à territorialiser la transition se sont renforcés (Bui, 2015, Blanc et al., 2024) pour prendre également en compte les inégalités d'exposition aux aléas environnementaux et les disparités d'accès aux ressources pour y faire face. Plusieurs territoires ont ainsi entamé des démarches pionnières de mise en récit de leur trajectoire locale de transition (Florentin et al., 2021). Toutefois, ces démarches territoriales s'intéressent jusqu'ici peu à la structure des groupes sociaux locaux. L'articulation entre ciblage social et territorial reste ainsi un champ à défricher : quels contours prendrait une politique environnementale locale fondée à la fois sur des publics ciblés et les spécificités du territoire ?

À Paris, qui concentre un grand nombre d'emplois et de résidents cadres ou à hauts revenus, la municipalité s'est jusqu'ici attachée à penser des politiques de transition adressées aux classes populaires (GREC Francilien, 2024), ne touchant les classes aisées qu'indirectement (ex. : taxation des SUV). Il ne s'agit pas là d'une originalité : les acteurs publics sont réticents à engager des dépenses budgétaires pour les classes aisées auxquelles elles se rapportent principalement sur le mode fiscal (Pollard, 2011). Il pourrait pourtant être pertinent de concevoir une politique ciblée enrichie d'autres répertoires de l'action publique comme les leviers communicationnels ou réglementaires (Lascoumes et Le Galès, 2004).

C'est cette intuition que nous avons explorée par le projet de recherche-action QuotIDF (Quotidiens en Île-de-France), que le Centre des Politiques de la Terre mène en collaboration avec la Ville de Paris depuis septembre 2024. Ce projet comporte un volet recherche (entretiens semi-directifs avec une centaine d'usager.es de Paris) et un volet accompagnement des agent.es, mobilisant les résultats de la recherche pour construire une politique ciblant les classes aisées. Cette communication revient sur les premières étapes de cette collaboration et étudie dans quelle mesure les agent.es de la Ville ont pu recevoir un cadre d'analyse inspiré de la sociologie de la domination et de la géographie sociale, dans la perspective de le traduire en politiques publiques concrètes. Inspirés par l'approche émergente « par les publics » en sociologie de l'action publique (Ribémont et al., 2018), nous analysons les tensions et ajustements qu'implique cette co-construction des publics supérieurs de la transition écologique.

mardi 25 novembre 2025

Accompagner une double transition territoriale ? Freins et émergence d'une action publique locale face à l'adaptation au changement climatique et au vieillissement en Île-de-France – S. Le Borgne, A. Paumelle, B. Fernández Agueda

8:45-10:30
Amphi 219 – MSH

Il y a quelques mois, les inondations dans la région de Valence (Espagne) ont constitué un exemple marquant des interconnexions entre transitions environnementale et démographique. Les personnes âgées ont en effet été largement surreprésentées parmi les victimes de cette catastrophe naturelle (près de la moitié des 204 individus décédés avaient plus de 70 ans). Plus largement, le vieillissement de la population et le dérèglement climatique constituent deux transitions majeures et simultanées qui bousculent un grand nombre de territoires et présentent de très nombreux défis communs. Si certains travaux mettent en lumière les ressources dont peuvent disposer les personnes âgées dans ce contexte (expériences de vie, savoir-faire) (Simzac, Llobet, 2024), elles constituent surtout, à de nombreux égards, une population particulièrement vulnérable aux risques environnementaux (Bryant et al., 2020). De plus, au regard des prévisions démographiques et climatiques à l'échelle française et mondiale, ce sont des populations de plus en plus âgées qui vont devoir faire face aux conséquences du changement climatique.

Toutefois, si la transition environnementale connaît une attention particulière de la part de l'action publique territoriale et des études urbaines, c'est moins le cas de la transition démographique (Buhnik, 2019 ; Hartt et al., 2021). Par ailleurs, au sein des travaux existants sur les politiques territoriales en direction des personnes âgées (Moulaert et Garon, 2016; Yarker, 2021; Buffel et Phillipson, 2024), les liens avec la transition environnementale semblent demeurer un angle mort. Au sein des domaines d'intervention du programme international « age-friendly cities » de l'OMS, le changement climatique n'est par exemple pas mentionné. Ainsi et plus largement, pour reprendre Buffel et Phillipson (2024), les interactions entre le vieillissement de la population, l'urbanisation et le changement climatique demeurent peu explorées.

Dans le cadre de cette communication, nous souhaitons dès lors nous demander dans quelle mesure les enjeux relatifs aux changements environnementaux et au vieillissement de la population sont pris en compte de manière conjointe dans les politiques locales. Nous cherchons ainsi à questionner les conditions d'émergence d'une action publique locale permettant d'anticiper les transitions territoriales de manière transverse. Nous nous intéresserons notamment aux politiques locales d'aménagement, ainsi qu'aux politiques sociales à destination des personnes âgées.

Plus précisément, nous tenterons de mettre en lumière les différents obstacles à la mise en place de politiques locales conjointes ainsi que les différents contextes et espaces permettant le développement d'actions transversales.

Cette communication s'inscrit dans le cadre de deux projets de recherche en cours (*EnversMet*, ANR-23-CE55-0006, et *SeniorSolitude* ville de Paris/Innovcare - PPR Autonomie, 23-PAVH- 0005) qui portent sur l'Île-de-France. Par conséquent, dans le cadre de cette communication, nous nous appuierons principalement sur une série d'entretiens semi-directifs réalisés avec des acteurs politiques, des agents publics et des acteurs associatifs au sein de la ville de Paris d'une part, et de la commune de Bailly, de l'intercommunalité Versailles Grand-Parc et du département des Yvelines, d'autre part.

mardi 25 novembre 2025

Innovations et expérimentations dans les territoires en transition

La transition récréative des territoires ruraux : une utopie transmoderne –

J. Corneloup

8:45-10:30
Salle 332 – MSH

Et si la question de la bifurcation de l'action publique induisait l'attention portée au soin accordé aux pratiques récréatives, telles que celles-ci participent à repenser les territoires de projet, localement situés ? Au-delà des mesures et des actions transformatrices qui se focalisent sur les effets systémiques les plus visibles (changements climatiques, inflation des déchets, baisse de la biodiversité...) en lien avec des corrections structurelles liées à des pratiques dites durables (normes iso 29001, écolabels, mobilité douce, écogestes...), n'est-il pas possible d'envisager autrement la question de la transition socioécologique des territoires ruraux ? Dans cette perspective, les questions d'ontologie dans la qualification des modes d'existence se posent pour interroger, non seulement les régimes d'historicité dominants en lien, en autres, avec l'économie capitaliste, mais les manières de penser le vivre-ensemble et de qualifier les visions du monde partagées et vécues.

Dans cette perspective, les références sociologiques au paradigme scientifique systémique, stratégique et participatif (Corneloup, 2002) permet d'étudier les territoires ruraux comme des organisations engagées dans des formes de développement spécifiques en lien avec des formes culturelles dominantes pour élaborer leur monde récréatif référent. Et selon la conception de projet retenu, les pratiques de qualification de la valeur territoriale ne s'inscriront pas dans la même approche de la transition. Nous faisons l'hypothèse qu'il n'y aura pas de transition sociétale, sans transition récréative dans les territoires ruraux induisant une attention portée au commun existentiel. Dès lors, celui-ci ne peut s'envisager sans l'attention portée à l'habitabilité récréative en lien avec la mise en place de laboratoires récréatifs animés par des collectifs locaux impliqués dans la fabrique de leur monde récréatif. Une autre approche de l'espace public est alors envisagée dans l'intention de donner de la pleine présence à cette notion de moment rural. Celui-ci traduit le passage d'une ruralité urbaine à une ruralité rurale comme basculement vers la prédominance accordée aux logiques endogènes sur les logiques exogènes, telles que celles-ci ont été dominantes durant une grande partie du XXe siècle.

La transition récréative des territoires ruraux induit l'attention portée à toutes les initiatives locales qui s'inscrivent dans cette perspective pour réenchevêtrer les cultures dans le tissage relationnel des lieux de vie. À partir de nombreuses études de terrain en France ou au Québec ainsi que dans la gestion de programmes de recherche, nous présenterons des laboratoires récréatifs engagés dans cette conception de la transition territoriale (Corneloup, 2022 ; 2023). Ces procédures induisent non seulement une lecture pragmatique de l'action publique, mais la valeur accordée aux sciences transitionnelles comme cadre référent pour sortir de la dominante historique à l'épistémè moderne.

mardi 25 novembre 2025

Agir localement, viser la transition : arrangements et justifications des projets agricoles alternatifs aspirant à un changement d'échelle – L. Salieri

8:45-10:30
Salle 332 – MSH

Portés par des actifs Non Issus du Milieu Agricole (NIMA), les projets agricoles alternatifs se distinguent par leurs pratiques agronomiques écologiques et des formes d'organisation coopératives. Or, si plusieurs travaux considèrent ces initiatives comme des réponses possibles aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques qui traversent les systèmes agricoles et alimentaires (Laurant, 2022 ; Cretin, Laurens et Scheromm, 2023 ; Houdart *et al.*, 2025), force est de constater que leur action demeure encore aujourd'hui marginale au sein d'un modèle agricole et alimentaire conventionnel dominant (Purseigle et Hervieu, 2023).

Dans ce contexte, entre 2023 et 2025, un collectif de chercheurs de l'UMR Territoires et d'acteurs de l'association Terre de Liens, engagés dans le projet de recherche Ferments Agri-Alimentaires, a analysé les caractéristiques et les trajectoires de neuf de ces projets, répartis sur le territoire français dans autant de départements différents. L'objectif était d'identifier les conditions leur permettant de « changer d'échelle » (Moore, Riddell et Vocisano, 2015 ; Lam *et al.*, 2020) et d'obtenir ainsi un plus grand impact économique, politique et social sur la transition de leur territoire.

Or, l'enquête révèle que le « changement d'échelle » de ces projets dépend de leur capacité à s'associer (Callon, 1986) à différents réseaux associatifs, institutionnels et économiques capables de les soutenir et de les propulser dans des espaces où la transition des systèmes agroalimentaires est mise en débat de manière transversale (Loudiyi, Margétic et Durnat, 2022). Toutefois, l'enquête a également permis de montrer que ces associations n'alliaient pas de soi et que certaines initiatives peuvent exprimer des réserves face aux changements organisationnels, sociaux ou relationnels engendrés par l'ouverture à de nouveaux acteurs (Caliste et Carnino, 2022).

Dans cette communication nous reviendrons donc sur les arrangements et les justifications (Boltanski et Thévenot, 1991) mobilisés par les porteurs de ces projets, qui tentent de résoudre, dans la pratique, la tension entre, d'une part, « intéresser » et « associer » (Callon, 1986) de nouveaux acteurs et, d'autre part, éviter d'intégrer en leur sein des logiques organisationnelles hétéronymes. En effet, l'enquête a permis de relever des positionnements contrastés dans la façon de considérer ces acteurs du territoire qui, sans être au cœur du projet, sont perçus comme déterminants pour sa consolidation ou son extension, dans un objectif de transition. Ces apprentissages ouvrent des pistes de réflexion pour les acteurs institutionnels et associatifs qui, en accompagnant ces projets et en tenant d'en assurer le développement, contribuent à les placer en tant que « lieux d'interface » (Perrin et Soulard, 2014) au sein de la dynamique de transition de leur territoire.

Renforcer les transitions des systèmes alimentaires locaux grâce au Living Lab Plan'eat-kids – C. Planchat, A. Fardet

8:45-10:30
Salle 332 – MSH

Face aux défis de la mise en œuvre de la loi Egalim dans les cantines scolaires, et dans le cadre du projet européen Plan'eat, cette recherche-action interroge les conditions de transformation des systèmes alimentaires locaux, en tenant compte des tensions entre injonctions réglementaires, capacités territoriales et dynamiques organisationnelles. À travers l'expérimentation du living lab

mardi 25 novembre 2025

(LL) Plan'eat kids, cette étude explore comment la co-construction entre chercheurs, collectivités territoriales, prestataires de services alimentaires et les enfants peut favoriser l'émergence de solutions adaptées et durables dans un système collaboratif innovant basé sur l'écosystème de la restauration scolaire et l'environnement alimentaire des convives âgés de 6 à 11 ans. L'objectif est d'analyser les leviers et freins à cette transformation, en identifiant les tensions, facteurs sociaux, politiques et culturels qui influencent la réussite des transitions alimentaires en lien avec la restauration scolaire. L'impact de cette initiative est évalué à l'échelle du système des parties prenantes, des comportements alimentaires des enfants à l'économie locale et aux questions politiques connexes, en soulignant les avantages et les défis de la mise en œuvre d'un tel programme. Les résultats de l'évaluation du chemin d'impact de l'opération basée sur les données collectées via le LL, identifient les facilitateurs et les obstacles à la mise en œuvre de la loi Egalim dans de multiples dimensions : pressions sociales, politiques incitatives, caractéristiques organisationnelles, processus de communication, culture organisationnelle et perceptions individuelles. L'initiative LL révèle un écosystème complexe où l'innovation émerge de l'interdépendance de multiples facteurs. La diversité des acteurs impliqués, des agriculteurs aux enfants en passant par l'association des chefs et des élus, a permis la co-construction de leviers et solutions adaptées aux spécificités du territoire tout en mettant en avant les freins qu'il reste encore à soulever pour accompagner les transitions des systèmes alimentaires locaux.

Quels paradigmes pour penser les transitions socio-économiques au sein des mondes urbains du travail ? – P. Lejoux

8:45-10:30
Salle 332 – MSH

L'objectif de cette communication est de questionner les transitions territoriales à travers un objet de recherche : les mondes urbains du travail, appréhendés à partir des lieux du travail. Peu investigués par la géographie et l'aménagement de l'espace et l'urbanisme, ces lieux du travail, par les reconfigurations qu'ils connaissent actuellement, constituent de notre point de vue un poste d'observation privilégié pour analyser les transitions à l'œuvre dans les territoires urbains. Mais de quelles transitions s'agit-il ? Et quels enjeux territoriaux soulèvent-elles ?

Nous postulons que les reconfigurations actuelles des lieux du travail (zones d'activités, espaces de *coworking*, sites industriels, etc.) sont la manifestation d'une transition plus générale des mondes urbains du travail liée à une reformulation depuis la fin des années 2000 des liens entre capitalisme, travail et urbanisation. Nous qualifions cette transition de socio-économique, car elle implique un changement dans les modes de production, de distribution et de consommation des ressources qui interroge le rapport des sociétés à leur territoire et met en jeu des relations de pouvoir. Pour interpréter le sens de ces transitions socio-économiques au sein des territoires urbains, nous proposons deux cadres théoriques. Selon le premier, les changements à l'œuvre dans les lieux du travail seraient liés à l'émergence d'un nouveau mode de régulation écologique (travail écoresponsable, responsabilité sociale et environnementale des entreprises, etc.) et d'un nouveau régime d'accumulation (développement de la finance verte, du recyclage sans réduction de la production ni de la consommation, etc.) (Aglietta et Espagne, 2024 ; Boyer, 2023) qui permettrait l'apparition d'un capitalisme et d'emplois verts contribuant à perpétuer l'urbanisation du capital (Harvey, 1985). Selon le deuxième, les transformations des lieux du travail traduirraient la volonté de rétablir le métabolisme social, c'est-à-dire le lien organique entre l'économie et la nature médiatisée par le travail (Marx, 1857 ; 2008), à travers le développement de nouveaux modes de production et de consommation (économie sociale et solidaire, etc.) basés sur un nouveau rapport au travail (Cassiers, Maréchal, et Méda 2024) permettant une compatibilité entre la société et le fonctionnement de la biosphère qui ouvrirait sur la construction de nouvelles territorialités (Raffestin et Bresso 1979). L'état des connaissances scientifiques ne permet pas aujourd'hui de trancher entre ces deux cadres théoriques. Par contre, il est possible de montrer comment les questionnements soulevés par les changements de paradigme dans la conception de certains lieux de travail (site industriel Vénissieux-Nord, zones d'activités économiques de l'est lyonnais, espaces de *coworking*

mardi 25 novembre 2025

de la région AURA) mettent en jeu ces deux cadres théoriques, laissant entrevoir les incertitudes, les tensions et les contradictions propres à ce contexte de transitions socio-économiques au sein des mondes urbains du travail.

Recherche impliquée dans les transitions territoriales

L'Université de Corse au service de la transition territoriale : l'exemple du Tourism'Lab – C. Tafani, J. Angelini, D. Benedetti, L. Bonelli-Bossut, E. Gherardi, F. Landron, P.-J. Paganelli, S. Pedinielli, S. Quenot, N. Sorba, M.-M. Venturini, D. Verdoni

10:45-12:30
Amphi 220 – MSH

En Corse, haut lieu du tourisme au sein du bassin méditerranéen, se pose la question de la transition territoriale à mettre en œuvre pour mieux gérer sa dépendance au tout-tourisme : comment déployer un tourisme plus vertueux que les décideurs appellent de leurs vœux pour le territoire ? Cette transition ne peut être l'œuvre de quelques opérateurs isolés, mais doit se penser collectivement à l'échelle de l'ensemble des parties prenantes du territoire. Parmi celles-ci, l'Université se pose comme un acteur majeur de la transition territoriale en arguant, via son programme PIA UNITI (Université : pour la transformation des territoires insulaires méditerranéens), qu'elle doit se mettre au service de celle-ci pour répondre au mieux aux enjeux académiques de demain comme à ceux du territoire d'aujourd'hui. Cette posture donne lieu à une prise de risque académique qui invite au développement de projets de recherche-action plus qu'à produire des éléments de connaissance à distance des acteurs locaux. En effet, l'organisation des travaux menés dans le cadre du programme UNITI et en particulier de son axe « Tourism'Lab en industrie culturelle » ne peuvent et ne veulent faire l'économie d'une étroite collaboration avec les acteurs : structuré autour de 4 axes de travail principaux (Performatour, Kallist'Ecole, Rime Lab et Atlas), le « Tourism'Lab » est pensé pour et avec les acteurs territoriaux dans une optique de co-construction de la transition touristique à l'œuvre. Qu'il s'agisse de monter un campus des métiers et des qualifications en tourisme avec l'ensemble des structures de formation de l'île (performatour), une école académique de formation en tourisme et culture (Kallist'école), des ateliers artistes-universitaires pour des productions culturelles locales (Rime-Lab) ou des outils pour la valorisation territoriale de l'usage de la langue corse dans le secteur touristique (Atlas), le « Tourism'Lab » œuvre à la transformation du territoire dans le sens de la réappropriation du territoire et de l'offre touristique régionale, par les acteurs locaux et par les citoyens, productions artistiques, linguistiques et culturelles à l'appui. C'est précisément cet outil que nous souhaitons présenter pour interroger plus largement le rôle et la posture de l'université dans ce projet global de territoire au service de la transition régionale. Originale dans sa démarche, l'université vise ici à accompagner au plus près la transition territoriale dans une posture performative qui ambitionne de « faire transition ». Quels rôles et quels leviers d'action pour une « université territoriale » dans la bifurcation de la trajectoire de développement local ? L'université de Corse ne jouerait-elle pas ici le rôle d'opérateur territorial de transition ?

mardi 25 novembre 2025

Quelles alliances entre recherche et acteurs publics pour la transition territoriale des systèmes alimentaires ? Le cas du Projet alimentaire territorial du Grand Clermont et du Parc Livradois Forez – E. Polge, E. El Sayed Admah, M. Dovergne, S. Nguyen Ba, V. Noireaux

10:45-12:30
Amphi 220 – MSH

Dans un contexte anthropocène et de montée en puissance du concept « une seule santé », les transitions des systèmes alimentaires territoriaux (SAT) constituent un champ de recherches et d'actions lié aux sciences de la durabilité à la croisée d'enjeux complexes (relocalisation de l'alimentation, reconnexion rural-urbain, alimentation saine et accessible à tous, etc.). Cette complexité s'accentue par le fait que les SAT impliquent une grande diversité d'acteurs (acteurs du marché, acteurs de la société civile, acteurs publics). Ainsi, les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) incarnent bien la dimension systémique des transitions territoriales évoquée par Gonin(1). De plus, ces dispositifs sont considérés comme des lieux d'interface entre recherche et monde non académique (2). Cependant l'accompagnement des transitions territoriales par la recherche reste peu documenté.

Cette communication porte sur l'hybridation des savoirs entre monde académique et non académique dans des dispositifs de gouvernance de la transition territoriale de l'alimentation. Nous illustrerons notre propos sur la base de notre expérience d'association d'un collectif de chercheurs au PAT Grand-Clermont et Parc Naturel Régional Livradois-Forez (GCLF).

Dans notre cas d'étude, la recherche a fortement contribué à l'émergence de ce PAT grâce à la participation conjointe du Grand Clermont et du PNR Livradois Forez à un projet de recherche en partenariat sur l'articulation urbain-rural (PSDR INVENTER) (3). Les chercheurs ont ensuite assuré un suivi-observation (4) et une analyse critique de l'élaboration du PAT, en particulier sur la méthodologie employée, sur la participation des acteurs (5) et sur la gouvernance du PAT (6). La pérennisation du lien chercheurs-acteurs à travers la création d'un collectif original de chercheurs associés au PAT vient traduire la conviction politique selon laquelle la Recherche peut jouer un rôle important dans la transition agricole et alimentaire.

Le collectif de chercheurs, couvrant un champ large de disciplines et d'objets, s'est institutionnalisé à travers une insertion formelle dans la gouvernance du PAT (droit de vote au COPIL), un fonctionnement stabilisé (bureau, réunion bimensuelle, animation dédiée) et une convention signée entre le PAT et les organismes de recherche qui formalise les missions du collectif. Ainsi au-delà des activités d'un conseil scientifique classique d'expertise, de nouveaux projets de recherches ont été co-construits en partenariat avec le PAT GCLF ce qui a permis de mener diverses expérimentations (menus sains et locaux, ateliers entre étudiants et acteurs des GMS, etc.) et un dispositif d'accompagnement du PAT a permis de suivre l'évolution de la gouvernance et d'expérimenter des modalités d'animations originales (forum alimentaire local itinérant, ateliers illustratifs des enjeux, controverses, etc.).

Nous souhaitons nous appuyer sur ces habitudes de travail en commun forgées depuis une décennie pour co-construire de nouveaux modes de gouvernance plus participatifs et inclusifs. Cela pourrait prendre la forme de *living labs*, dans différents territoires, mobilisant la diversité des acteurs des SAT, dont les chercheurs, pour accompagner les transitions agricoles et alimentaires partagées.

mardi 25 novembre 2025

**Quand les scientifiques accompagnent les transitions territoriales :
implication dans deux processus de candidature sur la liste du patrimoine
mondial de l'Unesco – C. Castelain**

10:45-12:30
Amphi 220 – MSH

Cette communication propose une analyse critique de l'engagement des scientifiques dans des projets de patrimonialisation portés par des collectivités dans une logique de développement durable. Elle analyse comment les chercheurs ont accompagné des transitions territoriales en contexte d'incertitudes – dont les réformes sur l'autonomie des universités – et de tensions – entre visions locale/globale et préservation/valorisation du patrimoine, ou encore entre rigueur scientifique et pertinence sociale de la recherche.

Elle interroge les rapports des scientifiques à leurs terrains d'études (engagement), aux porteurs de projet (posture) et aux modes de production et diffusion des savoirs (épistémologie) entre ceux scientifiques et opérationnels, locaux et exogènes. Elle questionne le caractère transformatif de la recherche dans les transitions territoriales (Hazard et al., 2020), dans un contexte de compétition accrue entre territoires, cherchant à se différencier par leurs ressources territoriales, notamment patrimoniales (Gumuchian et Pecqueur, 2007) et d'urgence à les préserver.

Cette recherche mobilise une conception processuelle des transitions territoriales (Mendez, 2010), en prenant en compte les controverses (Garel et Lièvre, 2010) et bifurcations du projet de territoire (Torre, 2015). Le territoire est perçu comme une construction par un réseau d'acteurs mobilisés autour d'un projet commun et concret de transition (Gonin, 2021). Les modes de construction collective de ce projet commun et de la coordination des acteurs sont étudiés par le prisme de la gouvernance territoriale (Rey-Valette et al., 2014).

L'analyse s'appuie sur l'étude de cas du haut lieu tectonique de la Chaîne des Puys-Faille de Limagne. Son inscription sur la liste du patrimoine mondial a mobilisé de nombreux scientifiques locaux qui se sont questionnés sur leur rôle dans ce projet de développement territorial (Vollet et al., 2012) et ont continué de l'accompagner *a posteriori*. En ouverture, une comparaison avec le bien Unesco des Causses et des Cévennes illustre la diversité des formes d'implication des chercheurs dans des processus de transition territoriale.

Ce travail repose sur l'étude d'archives, une revue de littérature des communications scientifiques réalisées par les membres de ces projets, 78 entretiens semi-directifs, l'observation de 32 réunions des dispositifs de gouvernance et le suivi de projets de recherche liés aux deux biens Unesco.

**Raviver la dimension démocratique des transitions agroécologiques dans
les territoires : réflexions sur les alliances entre chercheurs et acteurs
territoriaux à partir de deux recherches participatives – C. Pachoud**

10:45-12:30
Amphi 220 – MSH

Les transitions agroécologiques dépendent du contexte territorial dans lequel elles se déroulent, car les territoires font face à des problèmes singuliers qui reposent sur des acteurs et ressources spécifiques pour y répondre. Dans un territoire donné, les transitions agroécologiques nécessitent des processus démocratiques impliquant la diversité des acteurs agroalimentaires pour co-construire des trajectoires agricoles partagées et justes (Lamine et al., 2023). Ces dynamiques sont complexes, car

mardi 25 novembre 2025

une pluralité de groupes sociaux compose les territoires, avec des valeurs, des imaginaires, des pratiques et des formes d'organisation singulières (Pachoud et Koop, 2024). Ces divergences conduisent généralement à des conflits entre les groupes (Gasselin et al., 2021), mais qui peuvent être accélérateurs de changements lorsque qu'ils sont débattus entre la diversité des points de vue (Skrimizea et al., 2020).

Les chercheurs et chercheuses peuvent jouer un rôle central de médiateur entre la multitude d'acteurs d'un territoire pour raviver la dimension démocratique des transitions agroécologiques. Ce rôle n'est pas sans difficulté quant à la posture (Hazard et al., 2020) que l'on adopte face aux multiples acteurs territoriaux, ayant des intérêts et enjeux différents. Je propose d'apporter mes réflexions sur les postures de recherche à partir d'expériences participatives qui visent à améliorer les compréhensions mutuelles et accroître le faire ensemble dans les territoires. Je cherche notamment à répondre aux questions suivantes : comment créer des relations de confiance et horizontales avec la diversité d'acteurs territoriaux alors que les intérêts sont parfois divergents et les relations entre acteurs conflictuelles ? Comment définir un cadre où tout le monde ait un intérêt à participer et qui permette de gagner la confiance des personnes méfiantes, voire réticentes à ces démarches de recherche participative ?

Cet exposé présente des réflexions issues de deux recherches participatives en cours : la première dans le Cœur des Bauges et la seconde dans la vallée de la Galaure. Je montre que les dynamiques collectives dépendent des contextes de chaque territoire, conduisant à des alliances plus ou moins fortes avec les chercheurs selon les acteurs et fluctuant au cours du temps. Plus particulièrement, le contexte conflictuel dans les Bauges amène à renforcer les alliances avec des acteurs institutionnels situés à l'interface des différents groupes, d'établir des liens plus informels avec la société civile alternative et gagner la confiance des agriculteurs et agricultrices plus conventionnels. Dans la vallée de la Galaure, l'absence de participation d'acteurs institutionnels et l'engagement de la société civile organisée et des agriculteurs et agricultrices alternatifs conduits à des alliances plus originales pour construire les transitions agroécologiques.

La transition peut-elle être le remède pour faire des territoires de marge des laboratoires de l'innovation ? Récit d'une trajectoire de recherche-action en Ségala-Limargue (Lot, Occitanie) – L. Lelli, C. Auquier, G. Dherissard

10:45-12:30
Amphi 220 – MSH

Le Ségala Limargue est une région agricole située dans le nord du département du Lot en région Occitanie. Marqué par l'élevage bovin, ce territoire a vu son agriculture se transformer, passant depuis les années 60 d'une agriculture quasi vivrière à une agriculture de production plus intensive. La taille des exploitations s'est accrue pour moderniser les systèmes d'élevage bovin-viande et lait, faisant passer le Ségala, pourtant marqué au fer rouge par l'écrivain académicien Pierre Benoit, comme un territoire de marge qui « ...n'est plus le Quercy, sans être tout à fait l'Auvergne » et « ...hostile aux innovations, farouchement cramponnée au sol... »(1), à un territoire agricole inséré dans les flux commerciaux régionaux comme internationaux.

Cependant, ce cliché d'une région agricole restant en marge du développement économique de la Région Midi-Pyrénées d'abord, puis de la grande Région Occitanie ensuite, a la vie dure. La coopérative agricole Fermes de Figeac a pourtant cherché à tordre le cou à toutes les prospectives faisant de ce territoire un espace dynamique où l'agriculture est aux avant-postes des évolutions de notre société. Qualifié d'hyper rural et donc peu attractif pour développer des activités économiques viables porteurs d'emplois, le projet coopératif des Fermes de Figeac a, depuis sa création, cherché à innover dans les techniques de production, dans la vente des produits de ses adhérents, dans l'explicitation du lien de l'agriculture à son territoire, dans le développement des énergies

mardi 25 novembre 2025

renouvelables, etc. Peu à peu, le projet coopératif est devenu un projet de territoire dans lequel l'agriculture doit constituer l'un des leviers pour rendre le Ségala Limargue vivant et habité (2). Accompagnée en cela par différents laboratoires de recherche, la coopérative a participé à plusieurs projets de recherche-action.

Notre communication cherchera à développer le récit critique d'une collaboration récente engagée entre deux géographes d'AgroParisTech et la coopérative au travers de deux programmes de recherche ayant contribué à faire germer une démarche stratégique de transitions agricoles des fermes adhérentes à la coopérative : Réacteurs (3) et Herbalogue (4). Au débouché de ces travaux de recherche-action, un consortium de partenaires est né. Intitulé Fermes en transition, ce projet encore en structuration doit incarner un programme d'actions pour faire évoluer la stratégie des exploitations agricoles du Ségala-Limargue. Cette communication propose d'analyser la trajectoire de recherche-action de ce territoire afin de comprendre les mécanismes d'adhésion, mais aussi de résistances des acteurs locaux face à une politique partenariale de transition agricole co-portée par des collectivités territoriales, des associations, des syndicats de bassin, la chambre d'agriculture, une agence de bassin, etc. C'est donc un retour critique et réflexif sur cet itinéraire de coopération interterritoriale et acteurs-chercheurs que la communication propose.

Intensification urbaine et écologisation de l'action publique

Mesurer la biodiversité pour faire compter le vivant dans les projets d'aménagement : un urbanisme écologisé à l'épreuve. L'exemple du canton de Genève – Z. Grilhot, A. Bastin, Daniel Florentin

10:45-12:30
Amphi 219 – MSH

La crise écologique actuelle, liée à des dérèglements profonds des milieux et du vivant et à leur faible prise en compte, suscite des remises en question des pratiques d'aménagement, reconnues comme un facteur de pressions anthropiques important (Rode, 2023). Ce travail cherche à explorer cette remise en question autour de l'analyse des instruments visant à mesurer la biodiversité dans les projets, regardés de leur conception à leur déploiement et à leur héritage. Il repose sur une enquête menée à Genève par analyse documentaire et entretiens auprès d'acteurs issus des milieux scientifiques, administratifs et opérationnels cadrant l'action publique urbaine localement.

Ces dernières années, la mise en lumière des effets néfastes de l'urbanisation sur les écosystèmes a conduit les directions administratives du canton de Genève à solliciter l'expertise d'écologues afin de mieux « faire compter » (Florentin et al., 2024) la biodiversité dans leurs décisions. Plusieurs instruments se sont ainsi succédé : indice d'écopotentialité, infrastructure écologique, quartier en transition, etc. Conçus par des experts issus du milieu universitaire ou du secteur privé en étroite négociation avec les acteurs locaux de l'aménagement, ces dispositifs révèlent, à travers leur usage non homogène, des tensions entre objectifs d'urbanisation et de protection de la nature en ville, dans un contexte de contraintes sur l'étalement urbain.

Cette communication interroge la place de ces démarches d'évaluation biodiversitaire dans les projets urbains menés sur le canton, les effets de leur utilisation ainsi que leur capacité à infléchir les pratiques de planification et de conception des projets. Elle analyse de manière critique comment la prise au sérieux de l'effondrement de la biodiversité amène des transformations dans les référentiels d'action publique urbaine et dans les métriques qui les sous-tendent (Mormont, 2013 ;

mardi 25 novembre 2025

Granjou et al., 2010). Les premiers résultats de l'enquête révèlent que, si ces dispositifs sont peu appropriés par les praticiens dans l'exercice de leur activité - ce qui interroge sur leur capacité à transformer en profondeur leurs pratiques - ils trouvent néanmoins un usage détourné en permettant la circulation de savoirs entre experts écologues et praticiens de la fabrique urbaine, et en facilitant les échanges entre ces acteurs, ainsi qu'entre services administratifs.

Ce travail s'inscrit au croisement des axes 1.1. et 2.1. du colloque *Transitions territoriales*, en interrogeant la manière dont les méthodes de mise en valeur du vivant peuvent contribuer à une transition de l'aménagement. L'écologisation de l'aménagement est ici analysée comme la transition d'un modèle anthropocentré à un modèle écosystème-centré, qui vise à réinscrire l'acte d'aménager dans les limites planétaires. Elle s'appuie sur de nouvelles métriques qui peuvent non seulement contribuer à mieux comprendre et prendre en compte les questions de biodiversité dans l'action publique, mais participent également à une reconfiguration plus profonde du sens donné aux projets et des façons de les concevoir. C'est l'intensité de cette reconfiguration à l'œuvre que nous interrogeons, en prêtant attention aux acteurs qui la portent et à ceux qui l'ignorent.

L'objectif zéro artificialisation nette (ZAN) : une politique de transition territoriale par les friches ? Questionnements autour des notions d'artificialisation et d'anthropisation des sols, à la lumière d'une « expérimentation ZAN » à Ris-Orangis (91) – C. Mattoug

10:45-12:30
Amphi 219 – MSH

Fondée sur les cinq thématiques de la Convention citoyenne pour le climat (CCC), la loi Climat et Résilience (2021) porte de nombreux objectifs de transition territoriale. Parmi les décrets les plus marquants de cette loi du point de vue de l'aménagement, l'objectif zéro artificialisation net (ZAN) désigne les friches comme des leviers bénéfiques pour poursuivre la course à l'urbanisation. Les friches y sont définies dans la loi comme « tout bien ou droit immobilier, bâti ou non bâti, inutilisé et dont l'état, la configuration ou l'occupation totale ou partielle ne permet pas un réemploi sans un aménagement ou des travaux préalables. » (Art. L. 111-26). Dans le même texte, la mobilisation des espaces vacants est présentée comme une solution pour éviter l'aménagement des espaces naturels et forestiers (ENAF) (article L. 151-5). Ce levier légal part du postulat que les friches sont des espaces artificialisés et que leur réaménagement ne compte pas dans le calcul des zones artificialisées, épargnant ainsi des mesures de compensation. Cette définition des friches comme des espaces artificialisés répond aux besoins de l'aménagement qui voient depuis les années 1980, ces espaces comme des ténements dégradés ou sous-utilisés, faisant l'objet d'un « temps de veille » (Andres, 2008). Cette perspective, tournée vers le potentiel de régénération des friches (Chaline, 1999), oublie les fonctions écologiques et environnementales des friches urbaines. Définie en écologie comme de nouveaux écosystèmes (Muratet et al., 2021), l'anthropisation - à savoir la modification du milieu naturel - contribue à l'hétérogénéité des espèces et, *de facto*, à la biodiversité présente sur les friches. En d'autres termes, une certaine dégradation des sols peut participer à la fonctionnalité du milieu écologique (Desrousseaux et Heckenroth, 2022). À rebours d'une lecture binaire distinguant, d'une part les espaces naturels et, de l'autre, les espaces artificialisés, la friche brouille les pistes (Collectif Inter-friches, 2021) et appelle à nuancer le propos sur la fonctionnalité des sols urbains et la présence de la biodiversité urbaine.

Dans quelle mesure la friche urbaine forme-t-elle un objet propice pour questionner la transition territoriale annoncée par l'objectif ZAN de la loi Climat et Résilience ?

En premier lieu, je reviens sur les angles morts de la définition légale de la friche dans la loi Climat et Résilience, en discutant les notions d'artificialisation et d'anthropisation des sols et ce que ces notions révèlent de la (non)-prise en compte des fonctions écologiques et environnementales des sols urbains.

mardi 25 novembre 2025

En deuxième lieu, j'expose le cas de l'expérimentation ZAN menée à Ris-Orangis (91) de 2022-2024 dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) ZAN (porté par l'ADEME) et d'un projet de sondage des sols urbains de la commune (projet SOLZAN). Par une analyse qualitative des cadres et registres de l'action publique, je mets en lumière le fait que l'expérimentation révèle certaines fragilités de la loi, par une application concrète autour de l'anthropisation des sols.

Enfin, en m'appuyant sur les enjeux plus spécifiques des friches urbaines, j'ouvrirai la discussion en appelant à penser une « politique de la friche », comme support de réflexion d'une transition territoriale, en questionnant les enjeux multiples de l'anthropisation de la ville.

L'intensification urbaine : un paradigme au chevet d'objectifs inconciliables ?
Le cas de la métropole Aix-Marseille-Provence – **S. Bonnin Oliveira,**
C. Fonticelli, L. Raad

10:45-12:30
Amphi 219 – MSH

Avec une projection de deux millions d'habitants à horizon 2030 et une exposition déjà forte aux dérèglements climatiques (canicule et sécheresse en tête), les enjeux de transition du modèle territorial de la métropole Aix Marseille Provence, métropole constituée à marche forcée et singulière à bien des égards (superficie, organisation territoriale polycentrique, occupation du sol dominée par les espaces naturels et agricoles, faible densité moyenne), sont nombreux. Pour rompre avec son modèle d'urbanisation actuel et ainsi sortir de l'étalement urbain, la dépendance à la voiture et l'inégalité d'accès aux ressources (Bihoux et al., 2022), la métropole a progressivement adopté des documents-cadres (PLH, PCAEM, SCOT, PLUI) qui définissent en ce sens le cap stratégique pour le territoire, fixant des objectifs ambitieux non seulement en matière de production de logements (11 000 logements par an, dont 43 % de logements sociaux) et de développement économique (1 400 ha à trouver pour l'industrie productive), mais aussi d'environnement et préservation des ressources (à horizon 2050 : neutralité carbone, diminution de 50 % de la population exposée aux pollutions atmosphériques et sonores...). Cela interroge dès lors la mise en place de stratégies d'aménagement en faveur d'un « urbanisme de la sobriété foncière » (Bourdin et al., 2025), à même, tout en répondant à ces besoins en logements et espaces d'activités complémentaires, de réduire drastiquement la consommation de sols naturels et agricoles et d'adapter la ville au changement climatique, condition *sine qua non* de son habitabilité. Pour repenser son mode de développement au service d'une « redirection urbaine » (Grisot, 2024), la métropole fait alors de l'intensification urbaine (IAURIF, 2009) sa feuille de route, au croisement d'une multitude de démarches parmi lesquelles la plateforme locale de recherche-action POPSU Transitions.

Comment, où, par qui les enjeux d'intensification sont-ils inscrits à l'agenda politique, dans la planification et l'action publique métropolitaines ? Quels compromis ce paradigme construit-il entre enjeu de sobriété foncière / maintien des espaces de nature et enjeu d'accueil d'activités et de population / développement urbain ? Quels débats engendrent-ils ? Ces questions guident une première phase du programme de recherche, appuyée sur une analyse des principaux documents de planification stratégiques et sectoriels adoptés, de l'échelle régionale à l'échelle métropolitaine (SRADDET, SCOT, PCAEM, PLH, PMM, PCAET, Plan Paysage, Agenda du développement économique), une campagne d'entretiens auprès des différents services portant ces politiques métropolitaines et l'observation de différentes scènes publiques de débat (séminaire d'orientation du programme POPSU, conférences organisées par l'ESPI...). Deux éléments principaux en ressortent : une montée en puissance progressive, mais inégale et incomplète de la notion ; un certain flou dans sa définition aux effets ambivalents sur son appropriation par les acteurs métropolitains.

mardi 25 novembre 2025

Vers une critique institutionnaliste de l'adaptation : jeux d'acteurs, vulnérabilités et conflits latents – M. Kharbouche, A. Artis

10:45-12:30
Amphi 219 – MSH

Cette communication étudie comment l'adaptation au changement climatique, loin d'être neutre, peut émerger comme une co-production institutionnelle locale. Cette co-production est le fruit d'une série de négociations entre des acteurs publics et privés, qu'ils soient concernés, exposés, vulnérables ou influents face à des risques « naturels » objectivés ou incertains (dans un contexte d'évolution d'événements extrêmes difficiles à prévoir avec précision). Ancrée dans une approche en économie institutionnaliste, cette communication se base sur les résultats d'un travail doctoral étudiant les scénarios d'adaptation aux risques d'inondations. Méthodologiquement, cette analyse s'appuie sur une approche ascendante (Bottom-Up) et ancrée dans plusieurs scènes dans la métropole de Grenoble, dans le cas du risque d'inondations.

Notre analyse montre que l'action publique locale est orientée via un régime de risques, entendu comme un compromis institutionnalisé stabilisé qui oriente les modalités d'adaptation selon le modèle productif local, la gouvernance des risques et la culture de prévention dominante ou contestée. Ce régime tend à favoriser certains intérêts au détriment d'autres, écartant ainsi des trajectoires concurrentes d'adaptation. Une forme d'adaptation consensuelle émerge et domine, dans laquelle les conflits et les vulnérabilités produites sont mis en retrait, contribution à une distribution inégale des risques, des coûts et des opportunités économiques.

Dans ce cadre, notre travail traite la notion de mal adaptation, considérée comme non seulement un échec technique de protection, mais en tant qu'une production du compromis local stabilisé. En effet, l'alignement des acteurs autour d'une trajectoire dominante (souvent dépendante au sentier, ou portée par des priorités économiques et des contraintes techniques) peut neutraliser les formes de conflictualité, consolidant davantage l'adaptation comme verrouillage et renforçant les logiques d'inertie associées.

Cette contribution vise à nourrir une lecture critique des politiques d'adaptation. Ces dernières ne relèvent pas seulement d'une problématique de risques naturels neutres. L'adaptation relève d'un jeu complexe et dynamique de règles et d'acteurs. Cette lecture critique interroge la capacité des territoires en transition à ouvrir des trajectoires réellement transformatrices.

Table ronde

« L'autre transition ». Le vieillissement démographique et les campagnes françaises, un enjeu majeur pour l'action publique – Hélène Blasquiet-Revol, Anton Paumelle, Lorette Klepper

10:45-12:30
Salle 332 – MSH

Le vieillissement démographique constitue un phénomène structurant pour la société française contemporaine. Souvent abordée dans le cadre théorique de la transition démographique (Clément

mardi 25 novembre 2025

mardi 25 novembre 2025

et Bruegelles, 2020), cette mutation affecte désormais très concrètement les territoires. L'arrivée à l'âge de la retraite des générations du baby-boom bouleverse les équilibres démographiques locaux, en particulier dans les campagnes françaises, où la population est, en moyenne, plus âgée qu'ailleurs (Dumont, 2010 ; Blanchet et al., 2017). Les effets de cette transition sont d'autant plus marqués que les trajectoires démographiques des territoires ruraux et périurbains restent contrastées, bien qu'également concernées par un vieillissement de leur population (de Lapasse et Pilon, 2017).

Dans ce contexte, l'adaptation des territoires à l'avancée en âge devient un enjeu central pour les politiques publiques locales. Si des dispositifs nationaux comme le programme « Petites Villes de Demain » intègrent progressivement les enjeux liés au vieillissement (ANCT, 2021), les réponses locales restent fragmentées. Elles mobilisent une diversité d'acteurs, institutions, bailleurs, aménageurs, associations, habitants, autour de projets liés à l'habitat, à la mobilité ou aux services à destination des aînés (Labit, 2018 ; Delfosse et al., 2024 ; Klepper, 2024).

Toutefois, ces actions demeurent souvent cantonnées à une lecture médico-sociale du vieillissement, au détriment d'une approche plus transversale (Ennuyer, 2020). Chez les élus locaux, l'adaptation des territoires au vieillissement n'apparaît pas souvent comme une priorité. Elle peut, à ce titre, être mise en concurrence avec d'autres objectifs jugés prioritaires comme les politiques d'attractivité en direction d'autres publics (Paumelle, 2024).

De plus, l'engagement et la participation des personnes âgées restent peu reconnus dans les cadres institutionnels. Or, les seniors contribuent activement à la vie sociale et associative locale, notamment en milieu rural, à travers des formes d'engagement souvent informelles, mais déterminantes pour le maintien du lien social (Blasquiet-Revol et al., 2018 ; 2024). Cette invisibilisation de leurs pratiques questionne la capacité des politiques publiques à reconnaître les personnes âgées comme actrices à part entière des transformations territoriales (Argoud, 2017). Cette table ronde, proposée par le Révic (Réseau sur le vieillissement dans les campagnes), réunira trois jeunes chercheur.es en géographie pour interroger les formes de territorialisation de l'action publique face au vieillissement démographique. À partir de terrains ruraux et périurbains, les échanges porteront sur les perceptions politiques du vieillissement, les tensions entre attractivité et adaptation, la place des personnes âgées dans la fabrique des politiques locales, et les marges de manœuvre des acteurs engagés dans cette « autre transition ».

Outiller l'action publique pour les transitions (1)

Aménagement et science politique : réfléchir, outiller et délimiter nos pratiques de recherche en contexte de transition – M. Pailler, R. Villion

14:00-15:45
Amphi 220 – MSH

La transition est conçue comme un changement systémique qui provoque de profondes recompositions spatiales (Gonin, 2021). Elle désigne aussi les étapes successives de ce changement (Villalba et Melin, 2022). Aujourd'hui, ce processus sert de registre de justification de l'action publique face aux crises. La transition met également en jeu les temporalités de la fabrique territoriale. Celles-ci sont étroitement liées aux instruments de l'action publique (Lascoumes et Simard, 2011), lesquels conditionnent à leur tour la mobilisation des acteurs (Portier, 2024). Or, sa mise en œuvre oscille entre vitrine performative, contrainte réglementaire, injonctions contradictoires à l'action (Chabert et al., 2025) et projet politique, notamment à l'échelle pluri-intercommunale.

mardi 25 novembre 2025

À partir du programme POPSU-Transitions conduit en Haute-Bretagne, notre communication propose d'examiner nos coopérations entre deux chercheurs, à la croisée de la science politique et de l'aménagement du territoire, en trois volets :

- **Une réflexivité bienveillante entre chercheurs.** Nous questionnons nos propres postures face aux sollicitations d'expertise : tension entre politisation et technicisation du débat, risque d'endogénérité non assumée quand le chercheur devient partie prenante, et nécessité de dévoiler nos présupposés pour ne pas naturaliser la transition comme un fait qui va de soi.
- **Un dispositif méthodologique partagé.** Une grille d'analyse, co-construite puis testée auprès de huit EPCI, combine variables politiques (historicité des politiques, coalitions, controverses), spatiales (formes urbaines, réseaux) et socio-techniques (infrastructures, pratiques). Mobilisée dans une trentaine d'entretiens semi-directifs et à travers la technique des « dessins contés » (Pailler, 2024), elle débouche sur des fiches-portraits qui révèlent défis et marges de manœuvre propres à chaque intercommunalité.
- **Des limites aux résultats empiriques.** Si l'enquête s'appuie sur des outils partagés, l'écart entre intentions stratégiques et réalisations demeure flagrant, notamment dans l'aménagement (Dugua, 2015). Face à l'épuisement des récits institutionnels (Prigent et al., 2019), nous sommes surpris de l'expérience empathique de l'enquête, où nous devons prendre soin du vécu exprimé (Laugier, 2021). Quelle recherche de cohérence face aux injonctions de gouvernance territoriale lisible (Pasquier et al., 2013) et de politiques publiques d'excellence (Bouba-Olga et Grosseti, 2018) en partie pilotées à distance (Demaye-Simoni et al., 2022), et auxquelles nous contribuons malgré nous?

En définitive, cette contribution interroge la capacité de la science politique et de l'aménagement à penser conjointement la conduite de la transition : notre recherche propose de réorganiser le débat interne, de mettre en récit les arbitrages et de rappeler l'exigence de réflexivité sans laquelle les chercheurs risqueraient d'adopter eux-mêmes un registre justificatif « transition », davantage performatif que questionnant.

Des transitions sans territoires ? L'apport du droit à l'analyse des transitions territoriales : territorialisation, contradictions, contestations – R. Gosse

14:00-15:45
Amphi 220 – MSH

Cette proposition prend le parti de l'interdisciplinarité pour exposer la place du droit dans l'analyse des transitions territoriales. En ce sens, elle s'appuie sur la notion de territorialisation en tant que « processus par lesquels les acteurs (re)composent leurs relations et assemblent des systèmes territoriaux », auquel le droit participe assurément. En effet, les régimes juridiques – en tant que dispositifs sociotechniques qui distribuent des compétences, cadrent les relations entre acteurs, délimitent des espaces d'action, de dialogue, et constituent des ressources à mobiliser – orientent les transitions à différentes échelles et contribuent à produire des territoires, non sans résistance et contradiction.

Le premier point de la communication présente les régimes juridiques généraux de trois objets d'étude en lien avec les transitions, notamment vers la neutralité carbone : la protection des puits naturels de carbone, le développement des énergies renouvelables, le renouveau minier actuel. Cette

mardi 25 novembre 2025

comparaison met en lumière des territorialisations contrastées, issues de niveaux décisionnels différents (décentralisé, déconcentré, centralisé) et de spatialités variées (plus ou moins diffuses).

Le deuxième point en tire quelques analyses concernant l'appréhension juridique des territoires, réductrice en termes d'implication des acteurs et de prise en compte de leur multidimensionnalité. Cette réduction donne lieu à des conflits qui sont susceptibles de se traduire en contentieux, dans lesquels l'épaisseur des territoires pousse de nouvelles interprétations du droit. Des cas significatifs tirés de la jurisprudence illustrent ces tensions entre échelles de décision et de contestation.

Le troisième point en tire quelques analyses concernant les contradictions entre les transitions cette fois et leur évolution – toute conjoncturelle. Le contexte actuel fait en effet glisser les priorités des transitions (écologiques puis énergétiques) vers des secteurs plus stratégiques (numérique, défense), ayant moins d'égards pour les territoires. Les territorialisations différencieront des régimes juridiques rendent compte de ces tensions, qui obèrent par ailleurs certaines trajectoires territoriales – là encore sont mobilisés des cas tirés de projets de territoire situés (planification d'aménagement et climatique).

Renversant la formule du titre, la conclusion interroge des territoires « sans transitions » : le prisme juridique montre la marginalisation des transitions d'initiative locale, la difficulté du passage à l'échelle, et exprime plutôt une dépendance au sentier dans la manière de gouverner les territoires. L'analyse juridique aide ainsi à jauger la territorialisation des transitions et à identifier des mobilisations et interprétations de normes pouvant faire levier ou obstacle, contribuant ainsi à la science des territoires.

Les innovations territoriales peuvent-elles contribuer à transformer le territoire ? – C. Sigel, R. Le Fur, P. Mao

14:00-15:45
Amphi 220 – MSH

La multiplicité des enjeux sociaux et écologiques contemporains nécessite des transformations territoriales qui instituent un nouveau régime d'habitabilité pour tous les êtres vivants. Les concepts de « développement durable » et son successeur, « transitions écologiques », n'ayant eu que peu de prise sur les changements structurels (Banos et al., 2024), nous utiliserons le terme de transformation qui renvoie à un changement profond et systémique de nos systèmes sociaux, techniques, culturels (Pachoud et al., 2022 ; Loorbach et al., 2020). Cette notion englobe donc une modification, à la fois de nos systèmes sociotechniques, mais surtout une modification de nos valeurs et de nos croyances plus enclines à respecter l'habitabilité du vivant (Koop, 2021). De même que les travaux francophones qui ont cherché à rapprocher le champ des *Sustainability Transition Studies (STS)* des transitions territoriales – tel que Koop (2021) qui a lié la *STS* à la Géographie Critique pour pallier les inconsidérations des enjeux sociaux et politiques de la *Multi-Level Perspective (MLP)*, ou encore Rouch et George (2024) qui, dans leur étude sur les stratégies de diversification en montagne, ont appliqué la synthèse de la géographie économique évolutionniste et la *MLP* – nous proposons de nous inscrire dans la continuité de ces travaux visant à territorialiser les *STS* et, plus particulièrement, la théorie des *Transformative (Social) Innovation (TSI)* (Pel et al., 2020). Ces travaux mettent en évidence que, pour qu'il y ait transformation socioécologique d'un territoire, il faut des innovations qui portent des valeurs à fortes composantes sociales et écologiques, autres que les valeurs dominantes (Koop, 2021), et qui questionnent leurs attachements et héritages (Bonnet, Landivar, 2024).

Pour autant, ces innovations sont-elles suffisantes à la transformation des territoires ? Il semble qu'une transformation des institutions dominantes du « régime » en place soit également nécessaire pour accompagner ces innovations (Frayssignes, 2024), permettre leur émergence et montée en puissance. Est-ce que ces institutions peuvent effectivement devenir motrices des transformations ? Peut-il exister une forme de « partenariat » (De Schutter, Dedeurwaerdere, 2020) entre les institutions et les innovations pour transformer leur territoire ? Nous analysons ces hypothèses dans

les territoires de moyenne-montagne support de stations de ski, car ce sont des territoires fragiles, face à un « point vertigineux » (Viès, 2019), propices aux innovations (Soubirou, Jacob, 2019) et dans une forme d'obligation au changement et à l'anticipation (Bourdeau, 2021; Viès, Hatt, 2019).

Outiller des aménageurs pour écologiser les projets urbains : quels dialogues science-action publique ? – A. Bastin, D. Florentin, M. Castex

14:00-15:45
Amphi 220 – MSH

Cette proposition analyse de manière réflexive la place des savoirs produits et des déplacements effectués dans le cadre d'un travail mené avec des aménageurs sur la transformation de leurs pratiques professionnelles et de leurs outils de pilotage pour les écologiser.

Face aux changements environnementaux globaux, les aménageurs se trouvent pris dans un dilemme entre, d'un côté, des injonctions à la sobriété foncière, matérielle et énergétique et, de l'autre, des modèles historiques de fonctionnement qui reposent largement sur la construction. Cette situation constitue une crise existentielle pour les aménageurs, qui tentent d'écologiser leurs pratiques. Nous faisons l'hypothèse que la transformation écologique de l'aménagement passe par une refonte des outils qui orientent l'acte d'aménager et reposent aujourd'hui largement sur des métriques économiques. Des métriques environnementales émergent, comme la mesure de l'empreinte carbone des projets, mais peinent à s'inscrire dans les outils de pilotage comme paramètres de décision (Florentin et al., 2025).

Le bilan d'opération constitue un outil central dans le pilotage et le cadrage des projets. Il nous semble de ce fait constituer un point d'entrée pertinent pour transformer les pratiques aménagistes. Dans le cadre du projet *Ecomodam*, nous travaillons avec des aménageurs publics locaux sur des manières de repenser les bilans dans au moins deux directions :

- recherche en aménagement, à travers une analyse inspirée de l'ethnocomptabilité (Cottereau, 2016). Celle-ci permet de mettre en évidence des controverses sur la valuation écologique des projets par les aménageurs.
- en faire **un outil permettant de « faire compter »** les fonctionnements de la biosphère et l'empreinte matérielle dans les prises de décision, dans une démarche inspirée des travaux des *critical accounting studies* et en particulier des comptabilités écosystèmes centrées (Feger et Mermet, 2021). L'objectif de ces démarches est de proposer des approches à front renversé par rapport aux pratiques dominantes de monétarisation du vivant ou des services écosystémiques, en partant de l'identification d'un bon état écologique à viser avant de déterminer les coûts des actions à mettre en œuvre pour maintenir ou restaurer cet état (Levrel et al., 2012).

Cette communication revient sur la mise en place de la méthode d'ethnocomptabilité et des démarches de bilans écologisés, à travers plusieurs cas encore en cours d'expérimentation, à Clermont, Rennes et Aix-Marseille. Dans ce dialogue science-action publique, des déplacements se jouent autour de plusieurs nœuds :

- La production de **savoirs critiques** concernant les processus d'écologisation en cours.

mardi 25 novembre 2025

- La production de **catégories d'analyse** des projets urbains participant à la transition des pratiques aménagistes.
- L'élaboration de **démarches comptables**, qui peuvent donner lieu au déploiement de nouveaux outils de pilotage au sein des entreprises locales d'aménagement.

Ainsi, nous mettons à la discussion l'intérêt d'une posture de recherche « impliquée » dans laquelle il ne s'agit pas de produire des savoirs théoriques qu'il conviendrait ensuite d'appliquer sur des territoires, mais des savoirs élaborés avec et pour les acteurs du territoire (Coutellec, 2015).

Transitions et jeux d'acteurs : inerties, freins et leviers

Le rôle de l'inertie dans les processus de transitions territoriales – A. Arik, E. George, M. Schoendoerffer

14:00-15:45
Amphi 219 – MSH

Durant des décennies, la nécessité d'anticiper les conséquences du réchauffement climatique n'a pas été suffisamment relayée en actions concrètes. Malgré les alertes successives du GIEC, d'abord centrées sur l'atténuation puis sur l'adaptation, l'inaction collective persiste. La question des motifs de cette inaction collective fait l'objet d'une réflexion depuis de nombreuses années. À titre d'illustration, dès 2001, le GIEC faisait référence au concept d'inertie au sein des systèmes climatiques, écologiques et humains. Il suggérait que l'inertie socio-économique, bien que structurelle et conduisant à une lente évolution des systèmes, était également modifiable, rendant ainsi possible l'anticipation des impacts, et non plus une simple conséquence inéluctable (IPCC, 2001). Reste qu'aujourd'hui, les stratégies d'adaptation au dérèglement climatique actuellement mises en œuvre s'avèrent soit largement inadéquates pour répondre à la rapidité et à l'ampleur des impacts, soit inexistantes (Berrang-Ford *et al.*, 2021).

Bien que les discours en faveur d'une transition vers des territoires plus durables et plus résilients se multiplient, diverses forces – souvent imperceptibles – contrecarrent cette évolution ou la ralentissent de manière substantielle par rapport aux objectifs souhaités ou nécessaires. Pour mieux comprendre ces résistances, nous proposons de mobiliser la notion d'« inertie territoriale ». Le concept désigne l'ensemble des mécanismes, au sein d'un territoire donné, qui structurent, souvent de manière contraignante, les dynamiques de transition, et qui peuvent perpétuer des configurations obsolètes ou sous-optimales du territoire. Selon Mahoney (2000), l'inertie découle de mécanismes autorenforçants qui perpétuent un schéma établi ou d'enchaînements d'actions et de réactions formant une logique d'événements successifs ancrés dans l'histoire de place.

Cette communication mobilise un cadre d'analyse qui croise la notion de dynamique de transformation territoriale, définie par Pachoud *et al.* (2022), avec les mécanismes clés d'inertie institutionnelle proposés par Munck af Rosenschöld *et al.* (2014). Le premier propose une approche dynamique du territoire, en considérant ses dimensions matérielle, institutionnelle et idéelle, afin de proposer un prisme pour comprendre comment les activités humaines façonnent et sont façonnées par des contextes multiscalaires, tout en ouvrant des perspectives vers la durabilité. Le second –s'inspirant de la théorie néo-institutionnelle – identifie cinq mécanismes d'inertie institutionnelle qui freinent l'action face au changement climatique : les coûts, l'incertitude, la dépendance au sentier, le pouvoir et la légitimité.

mardi 25 novembre 2025

Dans ce cadre, nous examinerons le cas d'une communauté alpine de moyenne montagne confrontée à des équipements déficitaires dans un contexte d'enneigement incertain. Cette étude souligne que la transition territoriale nécessite une réorganisation structurelle en mesure de surmonter les inerties et de réarticuler les différentes dimensions du territoire dans une direction harmonieuse.

L'économie sociale et solidaire dans la transition socioécologique, enjeux fonciers et immobiliers – F. Cottet

14:00-15:45
Amphi 219 – MSH

Bien que de nombreux acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) revendentiquent une contribution à la transition socioécologique dans leurs pratiques et activités professionnelles, via la relocalisation des activités productives, le développement de coopératives de production d'énergie durable, ou encore le développement du réemploi et de l'économie circulaire, la littérature scientifique n'a encore que peu abordé l'ESS sous l'angle de sa participation à la transition (Demoustier, 2020). De plus, si les années 2000 ont permis l'avènement d'un « tournant territorial » de l'ESS (Gianfaldoni *et al.*, 2024a), les ponts entre ESS et territoires – principalement au travers du concept de développement local – ont été progressivement analysés en économie et en géographie (Bioteau et Fleuret, 2014 ; Itçaina et Richez-Battesti, 2022 ; Gianfaldoni *et al.*, 2024b), mais ceux entre ESS et la transition socioécologique et territoriale restent encore à construire. Pourtant, afin que cette économie sociale et solidaire et ses acteurs puissent continuer à se développer et accompagner les territoires dans la transition socioécologique, les structures de l'ESS, associations, coopératives, mutuelles et fondations, peinent parfois à s'inscrire dans les territoires et à trouver des locaux d'activités adaptés et économiquement abordables (Cot- tet, 2024). L'offre de l'immobilier d'entreprise traditionnelle n'est ainsi que peu adaptée pour ces structures économiques en secteur urbain dense. À travers cette communication, il s'agit de réaliser une analyse comparative des politiques territoriales de l'ESS menées dans trois métropoles (Paris, Lyon et Lille) afin de comprendre comment le développement de cette économie est liée aux objectifs de la transition socioécologique mis en avant par ces territoires.

Cette communication s'appuie sur une recherche doctorale (*ibid.*) afin de présenter des analyses portant sur les trois métropoles de Paris, Lyon et de Lille réalisées grâce à l'étude de documents de planification à l'échelle régionale, métropolitaine et intercommunale ; de documents de politiques publiques de l'ESS et enfin d'un corpus d'une vingtaine d'entretiens semi-directifs auprès des services techniques des métropoles et d'aménageurs. Il s'agit ainsi d'analyser les écarts entre une reconnaissance d'une part des enjeux de l'ESS et le développement de politiques publiques métropolitaines en soutien, et une reconnaissance d'autre part des enjeux spécifiquement associés à l'accueil de ces structures économiques sur le territoire, c'est-à-dire des enjeux fonciers et immobiliers. Ainsi, il est question dans cette communication de mettre en lumière l'importance de construire des stratégies foncières territoriales pour renforcer l'économie sociale et solidaire afin de conforter sa contribution aux transitions territoriales et socioécologiques.

mardi 25 novembre 2025

Les eaux thermales comme levier de transition territoriale : analyse du « cas pilote » Chaudes-Aigues dans le cadre du projet européen ThermEcoWat – M. Roussel, E. Brut, C. Iasio, S. Becerra, A. Chaillet

14:00-15:45
Amphi 219 – MSH

La littérature scientifique montre que l'adaptation au changement climatique ne va pas de soi et suppose des changements de trajectoires territoriales, changements conditionnés par différents facteurs comme, entre autres, le niveau de « « concernement » des décideurs sur ce sujet (O'Brien et Wolf, 2010) notamment les élus locaux (Simonet et Leseur, 2019); la disposition au changement (Bertrand et Richard, 2014); l'engagement d'actions concrètes (Horne et al., 2021) notamment par des « territoires pionniers » (Bertrand et Richard 2014); l'action collective – dans la mesure où la problématique est globale – (Adger, 2003) ce qui suppose une coordination des actions menées dans différentes arènes décisionnelles (Rauken et al., 2015); l'identification de motivations économiques – comme celle d'assurer un avenir à une entreprise – (Horne et al, 2021). Les villes thermales, bien que peu présentes dans la littérature sur l'adaptation, dépendent d'une ressource souterraine vulnérable. Leur transition pourrait s'appuyer sur une valorisation élargie de l'eau thermale, au-delà des usages médicaux ou touristiques.

Le projet européen ThermEcoWat (2024-2026), financé par Interreg SUDOE, explore les leviers et freins à une gestion durable des eaux thermales dans trois territoires pilotes : Chaunes-Aigues (France), Caldes de Montbui (Catalogne) et São Pedro do Sul (Portugal). Ces territoires partagent un fort héritage culturel, une économie liée au thermalisme et une forte dépendance à une ressource naturelle soumise à diverses pressions.

Face au changement climatique, à la pression touristique, aux enjeux de santé et à l'évolution des politiques locales, ces territoires doivent interroger leurs trajectoires et leurs usages de l'eau thermale. ThermEcoWat accompagne ce processus à travers une méthodologie hybride : groupes de travail locaux, ateliers transnationaux, diagnostics territoriaux, base de connaissances partagée, cartographie des acteurs et des tensions, analyse des cadres réglementaires, et scénarisation prospective.

L'eau thermale n'est pas une ressource neutre : elle concentre des logiques sectorielles cloisonnées (santé, tourisme, énergie) que le projet tente de reterritorialiser via une gouvernance inclusive.

À partir du cas de Chaunes-Aigues, cette communication interroge :

- Les tensions d'usage entre fonctions thérapeutiques, touristiques, énergétiques et environnementales, dans un contexte de pressions croissantes.
- Les jeux d'acteurs : la distribution des responsabilités et savoirs entre élus et opérateurs thermaux, scientifiques et le rôle de l'association Thermauvergne dans l'évolution du jeu d'acteurs.
- Les outils mobilisés : une base de connaissances commune partagée entre acteurs hétérogènes est en construction pour éclairer les prises de décisions via des scénarios comparant coûts et bénéfices. Cette démarche soulève cependant des enjeux techniques et théoriques.

mardi 25 novembre 2025

- Les dynamiques d'adaptation : exploration des vulnérabilités perçues au changement climatique, postures et réponses locales mises en place pour transitionner.

En s'appuyant sur un objet peu étudié, l'eau thermale, cette contribution propose d'éclairer la manière dont des territoires thermaux peuvent engager leur transition en articulant savoirs scientifiques, expertise locale et politiques d'aménagement.

Quand habiter et manger font récit des transitions : croisement méthodologique entre filières alimentaires et filières de construction dans les dynamiques de projets de territoire – V. Iceri

14:00-15:45
Amphi 219 – MSH

Dans un contexte d'urgence écologique, les dynamiques de reterritorialisation des systèmes alimentaires et des filières de construction partagent des enjeux structurels similaires. Cette communication propose de croiser les enseignements tirés de l'accompagnement de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) et d'initiatives de filières locales de matériaux afin de mettre en lumière les conditions concrètes d'une transition écologique territorialisée. En mobilisant le cadre analytique du métabolisme territorial (Mura-Ravaud, 2024; Barles, 2014), nous réfléchissons aux limites actuelles des systèmes alimentaires, tout en ouvrant une perspective élargie : et si les dispositifs alimentaires, comme les PAT, pouvaient aussi inspirer la gouvernance d'autres filières clés, à commencer par celle de la construction ? Ces dispositifs, reconnus comme leviers de gouvernance alimentaire multiacteurs (Lamine et al., 2019 ; Rastoin, 2020), permettent d'observer comment les territoires s'organisent pour articuler ressources, acteurs et finalités collectives dans une approche systémique.

La communication s'appuie sur deux expériences concrètes conduites par le CISCA : l'accompagnement à l'émergence du PAT de l'agglomération Pays d'Issoire et la démarche inter-PAT du Cantal (sollicité par la DRAAF) ainsi que la structuration d'une filière territoriale de construction autour des matériaux locaux dans le territoire Chavanon Combrailles Volcans (projet POPSU).

À travers ces études de cas, nous montrons que la transition des territoires repose sur quelques éléments communs telles que la mise en réseau des acteurs (producteurs, artisans, collectivités, institutions); un cadre de projet lisible favorisant la coopération; l'identification et la valorisation des ressources endogènes (foncier, savoir-faire, matériaux, pratiques vernaculaires) et l'existence de réserves/ressources matérielles disponibles sur le territoire.

Cependant, ces dynamiques de reterritorialisation rencontrent des limites structurelles récurrentes : les filières locales sont souvent fragmentées ou incomplètes, freinées par des normes sanitaires ou techniques peu adaptées aux spécificités territoriales. La coordination entre échelles d'action reste faible, laissant les initiatives locales isolées et sans relais institutionnels. Enfin, la discontinuité des financements et le décalage entre temporalités politiques et temps long de la coopération territoriale compromettent la pérennité des démarches engagées.

mardi 25 novembre 2025

Table ronde

La santé, un levier des transitions territoriales ? – Y. Fayet, C. Griffoul, E. Faure, C. Besombes

14:00-15:45
Salle 332 – MSH

Dans un monde sous tensions, où l'action publique semble moins anticiper que tenter de répondre aux crises, la promotion de la santé semble rester un objectif politique suffisamment consensuel et performatif pour motiver et organiser des « changements systémiques à l'échelle d'un territoire, qui modifie en profondeur les modes d'habiter, les systèmes productifs, et les relations au milieu d'un collectif d'acteurs engagés dans un projet commun » (Gonin, 2021). Reconnue comme « un état de complet de bien-être physique, mental et social (qui) ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » (OMS, 1945), l'acception du concept de santé est aujourd'hui élargie par de nouveaux concepts particulièrement holistiques, visant à insister sur les dépendances entre santé humaine, santé animale et santé des écosystèmes (*One Health*) ou encore sur le rôle des activités humaines sur le changement global et ses effets sur la santé (*Planetary Health*). Ces nouvelles considérations épistémologiques de la santé participent au rapprochement, voire à la mise en concordance, des objectifs et des actions de promotion de la santé et de transition territoriale. S'inspirant de différentes initiatives en ce sens, cette table ronde visera à s'interroger sur la place de la santé dans le processus de transitions territoriales.

Outiller l'action publique pour les transitions (2)

Une mise en laboratoire de l'espace urbanisé par l'expérimentation : un instrument des transitions urbaines soutenables ? – L. Spadaro

16:00-17:45
Amphi 220 – MSH

L'urbanisation a entraîné et entraîne encore aujourd'hui des bouleversements importants sur l'occupation du sol, la demande énergétique, la biodiversité et les modes de vie. Ces constats nécessitent d'engager des transitions urbaines soutenables par des actions délibérées qui transforment les espaces urbanisés (Torrens et al. 2021), faisant de ces derniers à la fois un contexte, un objet et une scène d'apprentissage (Hölscher et Frantzeskaki, 2021). Dans cette perspective, les transitions urbaines soutenables ne concernent pas l'innovation technologique ou sociale en soi, mais la manière dont de multiples innovations sont expérimentées, combinées et reconfigurées dans des contextes urbains existants et spécifiques (Hodson et al., 2017). Ce tournant urbain s'illustre notamment par de nouveaux termes tels que *real-world experiment*, *urban experiment* ou encore *urban climat change experiment* qui pénètrent progressivement le champ d'études sur les transitions (Sengers et al., 2019).

Dans ce cadre, le recours à des expérimentations apparaît comme une des réponses pour engager des transitions urbaines soutenables, car les outils habituels de l'aménagement urbain, tels que le projet d'urbanisme et la planification, peinent à faire leurs preuves (Scholl et De Kraker, 2021). L'expérimentation est d'ailleurs, en France, clairement instituée par la loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte (2015) et fait l'objet de nombreux dispositifs et programmes d'action publique (Ademe ; Urban Lab ; Démonstrateur Industriel pour la Ville Durable). Ces démarches expérimentales impliquent des interventions directes dans des espaces urbanisés et localisés qui sont un moyen de fournir, par l'action, des preuves empiriques sur les changements à opérer. Certains chercheurs vont même jusqu'à défendre l'idée d'une mise en laboratoire de l'espace urbanisé qui se caractérise par la dimension située (*situatedness*) de l'expérimentation, la contingence (*contingency*) des conditions dans lesquelles elle se déroule ainsi que par une claire intentionnalité des responsables de cette démarche à engager un changement de manière relativement maîtrisée (*change-orientation*) (Karvonen et Van Heur, 2014).

Dans ce colloque, j'interrogerai l'apport du recours à des démarches d'expérimentation pour prendre en compte les dimensions urbaine et territoriale des transitions soutenables. Cette mise en laboratoire de l'espace urbanisé témoignerait-elle d'un changement de paradigme en urbanisme dans un contexte où les transitions se jouent à différentes échelles et entre plusieurs acteurs dans des conditions urbaines à chaque fois spécifiques ? À partir des résultats de ma thèse (Spadaro, 2024), je mettrai en évidence qu'une dynamique expérimentale de transition énergie-climat est à l'œuvre en région Île-de-France et qu'elle entretient un rapport différencié à la transformation urbaine. Je présenterai à la suite de cela l'analyse croisée de trois expérimentations dans des projets d'urbanisme qui est un mode d'action encore sous-exploré. Je défendrai l'idée que l'expérimentation ne se substitue pas aux outils habituels de l'aménagement, mais contribue à impulser un renouvellement des pratiques urbaines en promesse d'une transition urbaine soutenable.

***Coût résidentiel des ménages et transitions territoriales : révélateur des pratiques d'adaptation des ménages et des besoins d'outils transversaux de politiques publiques territoriales* – N. Marme, H. Mainet, J.-P. Nicolas**

16:00-17:45
Amphi 220 – MSH

La notion de coût résidentiel interroge les modes de vie des habitants sur un territoire à travers leurs pratiques pour se loger et se déplacer au quotidien. L'approche par les coûts permet de déterminer les différents postes de dépense, mais permet aussi d'intégrer les stratégies mises en place par les ménages (pour dépenser moins, dépenser mieux, dépenser autrement en fonction du contexte et des contraintes socio-économiques et territoriales). Cette notion, formalisée en France par les sociologues Maresca et Mercurio (2014) éclaire les interactions qui se jouent entre le logement et la mobilité et entre le ménage et son territoire de vie, à travers les coûts induits pour les ménages. Cette proposition repose sur un travail de recherche mené en partenariat avec le Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération clermontoise (SMTC-AC), dans le cadre d'une thèse CIFRE. Deux enjeux principaux questionnant les transitions territoriales et alliant recherche et action publique nous paraissent intéressants à partager et à discuter.

Dans un premier temps, l'intérêt d'un acteur comme le SMTC-AC sera mis en avant. En effet, les motivations d'un acteur « de la mobilité », autorité organisatrice des transports en commun de l'agglomération clermontoise, pour une approche comme le coût résidentiel sont révélatrices d'un enjeu de connaissance intersectorielle et de production de savoirs transversaux, afin de mieux adapter les actions publiques mises en place. L'expérimentation d'un module « Coût résidentiel » dans les dernières Enquêtes Ménages Certifiées Cerema administrées à Clermont-Ferrand (en 2023)

mardi 25 novembre 2025

illustre ce besoin de transversalité pour appréhender les enjeux de transition territoriale dans leurs dimensions économiques, sociales et spatiales.

Dans un second temps, les enquêtes qualitatives menées auprès de ménages de l'agglomération clermontoise dans le cadre de la thèse CIFRE permettent d'éclairer les arbitrages faits par les ménages pour s'adapter à des situations de vulnérabilité, notamment énergétique. L'adaptation des pratiques quotidiennes et la mobilisation de ressources (financières, familiales, sociales) sont illustratives des stratégies individuelles et collectives mises en place. Par ailleurs, les enjeux de trajectoires sont également mis en avant, trajectoires de vie (et effets de chocs que sont par exemple divorce, veuvage, perte d'emploi) combinent souvent trajectoires résidentielles en contexte d'incertitude ou de tensions.

Transitions socio-environnementales et cadre de vie : l'urbanisme transitoire comme outil de gestion temporelle du projet urbain – V. Duverly

16:00-17:45
Amphi 220 – MSH

La reconnaissance des limites planétaires et l'urgence d'adapter les villes aux effets du changement climatique mettent à l'épreuve les pratiques urbanistiques (Florentin, 2024). Elles soulignent la nécessité de prendre en compte les temporalités dans l'action publique, particulièrement dans un contexte d'austérité (Schipper et Schönig, 2016) et d'incertitudes (Callon, Lascoumes, Barthes, 2001). Dans ce cadre, de nouvelles formes de conception et gestion de l'espace émergent, centrées sur les enjeux de transition et portées par des agencements inédits entre institutions et habitants. Ces dispositifs provisoires d'aménagement et d'occupation de l'espace (Pinard, 2021, Douay, Prevot, 2016, Diguet, 2022) accompagnent les habitants au quotidien dans les transitions sociales, écologiques, énergétiques et spatiales des territoires (Vigne 2019). Ils se déplient notamment dans les quartiers populaires (Hasenknopf, 2025), marqués par une vacance durable génératrice de désordres matériels et environnementaux (Arab, Miot, 2021) qui contribuent à augmenter la vulnérabilité de ces habitants à plusieurs niveaux.

Dans le cadre d'une recherche doctorale, nous analyserons le Démonstrateur Ville Durable (DVD) « Iéna-Mexico : un quartier ancien à santé positive et bas carbone », mené sur le NPNRU de la Métropole Européenne de Lille. Ce projet, structuré autour de plusieurs démarches transitoires, vise à accélérer les transitions par une approche systémique du bâti, du modèle énergétique, des espaces publics et de leurs usages. Sa mise en œuvre met en lumière les liens entre incertitudes, transitions socio-environnementales et renouvellement de la gestion urbaine.

Comment ces démarches d'urbanisme transitoire mobilisant des pratiques écologiques citoyennes reconfigurent-elles les modes de gestion et de gouvernance des projets urbains ?

Nous montrerons d'abord que l'urbanisme transitoire, en ouvrant des espaces-temps de négociation entre institutions, collectifs citoyens et acteurs privés – notamment autour de la décarbonation des modèles énergétiques et des mobilités – tend à reconfigurer les modalités de pilotage des transitions. Il participe ainsi à l'écologisation de la gestion du cadre de vie, en expérimentant des solutions concrètes « ici et maintenant » et en explorant collectivement des futurs souhaitables (Arab, 2013). Ainsi l'urbanisme transitoire, replacé dans le cadre d'une étude du système d'acteurs, est aussi bien lié aux modalités de légitimation des transitions à l'œuvre qu'à la production de connaissances face aux incertitudes.

Les citoyens dans les transitions territoriales

L'ancrage territorial, un levier politique des initiatives écologiques citoyennes : le cas du Grand Paris (France) et d'Arnhem (Pays-Bas) –
H. Rochard, N. Blanc, C. Emelianoff

16:00-17:45
Amphi 219 – MSH

Le territoire constitue une dimension centrale – mais encore insuffisamment théorisée – des dynamiques de transition socioécologique portées par les initiatives citoyennes. Cette recherche s'intéresse à la manière dont l'ancrage territorial contribue au passage à l'échelle de ces initiatives, en mobilisant la typologie proposée par Moore et al. (2015), articulant diffusion horizontale (*scaling out*), changement institutionnel (*scaling up*) et transformation en profondeur (*scaling deep*).

À partir de trois études de cas situées en milieu urbain (Paris, Massy, Arnhem), il apparaît que les initiatives citoyennes écologiques participent à une reconfiguration des rapports au territoire, envisagé non seulement comme espace d'intervention, mais comme enjeu politique en soi. L'action territoriale vise à transformer les conditions de vie écologiques, sociales et démocratiques, à travers des pratiques de réappropriation matérielle et symbolique de l'espace. Ce processus traduit une volonté d'autonomisation locale, qui interroge les formes dominantes de gouvernance urbaine et les modes traditionnels de production de l'environnement.

Le territoire agit également comme un levier politique : il permet de consolider la visibilité des initiatives, de favoriser leur coordination, et de produire des effets concrets qui renforcent leur légitimité. Par l'activation de ses dimensions écologiques (sols, faune, flore, habitats, connectivité...), mais aussi par sa charge historique et symbolique, il devient le support d'une action située, ancrée et potentiellement transformitive.

En outre, les espaces publics créés ou réinvestis par ces initiatives – jardins, friches, trottoirs, interstices – fonctionnent comme des arènes de politisation, où se construisent des compétences collectives, une légitimité à agir sur l'espace, et des formes de subjectivation politique. Ces lieux contribuent à l'émergence de nouveaux répertoires d'action et à la production de référentiels partagés sur les enjeux de transition.

Ce travail d'ancrage territorial favorise ainsi des processus d'apprentissage, de coordination et d'émancipation qui débordent le cadre local. Il permet de penser le territoire non comme une simple variable contextuelle, mais comme un réseau d'acteurs humains et non humains, tentant de s'instaurer en opérateur politique pour une transformation structurelle et systémique à partir des initiatives citoyennes.

mardi 25 novembre 2025

***Vers une résilience hydrique renforcée : perceptions citoyennes des contributions financières liées à l'eau dans le Dunkerquois* – K. Diouf**

16:00-17:45
Amphi 219 – MSH

Le Dunkerquois, territoire côtier du nord de la France, cumule plusieurs vulnérabilités face aux aléas climatiques : exposition à la submersion marine, récurrence des inondations, absence de ressource souterraine potable locale. L'alimentation en eau dépend entièrement d'un transfert interbassin, soutenu par des infrastructures techniques coûteuses et fortement consommatrices d'énergie. Dans ce contexte de dépendance structurelle et de risques croissants, la résilience hydrique s'impose comme un impératif stratégique, d'autant plus pressant que les effets du changement climatique exacerbent les tensions sur le cycle de l'eau.

Pour y répondre, la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) a mis en œuvre des instruments de gestion innovants, tels qu'une tarification écosolidaire de l'eau potable et la taxe GEMAPI (*Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations*), et visant à financer les actions locales de protection contre les risques hydrauliques. Ces dispositifs, bien qu'orientés vers une durabilité accrue, engagent les citoyen·nes dans un effort contributif qui interroge leur acceptabilité, leur lisibilité et leur équité perçue.

Cette communication s'appuie sur les premiers résultats d'une recherche-action, menée dans le cadre du programme POPSU Transition (Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines), qui vise à mieux articuler connaissance scientifique et action publique locale. Basée sur des entretiens semi-directifs et des ateliers participatifs avec des habitant·es du territoire, l'étude examine les représentations sociales associées aux politiques de l'eau, les perceptions du risque climatique, ainsi que les modalités d'adhésion aux démarches de sensibilisation (économie d'eau, comportements écologiques, etc.). L'objectif est d'identifier les conditions sociopolitiques d'un engagement citoyen durable, en replaçant la société au cœur des stratégies territoriales de résilience hydrique.

***Appréhender les transformations territoriales « par le bas » en zone de montagne : initiatives citoyennes et politiques publiques* – J.-B. Grison**

16:00-17:45
Amphi 219 – MSH

Dans la mesure où elles ne sont pas directement produites par l'action publique, les initiatives citoyennes d'innovation sociale ne sont pas considérées a priori dans l'arsenal des politiques publiques. Pourtant, l'action collective dans laquelle elles s'inscrivent est à même, dans certaines conditions, de participer à l'adaptation des territoires aux changements globaux. Cette proposition de communication s'appuie sur plusieurs années de recherches (projet « Transfor Mont ») dans des territoires de montagne des Alpes et du Massif central, ayant permis de constituer un corpus documenté de plusieurs centaines d'initiatives et de proposer plusieurs grilles de lecture questionnant la manière dont ces initiatives produisent du changement à l'échelle des territoires. Dans un premier temps, les liens spécifiques entre les actions portées par ces initiatives citoyennes et l'action publique seront abordés. Ainsi, se posera la question de la manière dont les porteurs de projets alternatifs se saisissent des dispositifs d'aide publique, à quels échelons et pour quelles actions : apparaissent alors le rôle fondamental des fonds européens d'une part, et des dispositifs nationaux ou régionaux de financement de la vie associative, d'autre part, tandis que la facilitation par les échelons locaux reste à géométrie variable. Ensuite, il est intéressant d'observer comment les structures territoriales de l'action publique se réapproprient ces initiatives, en favorisant leur

mardi 25 novembre 2025

visibilité, leur mise en lien, ou en les intégrant dans le développement de nouvelles actions. Enfin, la manière dont les initiatives citoyennes en réseaux modifient les rapports de force politiques au sein des territoires de montagne sera abordée, en particulier dans les situations de controverses locales.

Dans un second temps, ces observations permettront de mettre en évidence des « cas d'école », ou figures types de relation entre territoires et écosystèmes alternatifs territorialisés : Bauges, Vercors, Hautes-Alpes... Ces figures types permettent d'élaborer une typologie des relations entre initiatives en réseau et institutions. Cette typologie s'appuie également sur les résultats des travaux menés par l'équipe de recherche du projet *Transfor Mont* au cours des dernières années (Hakimi Pradels et al., 2022 ; Grison et Hakimi Pradels, 2022 ; Grison et Gros-Balthazard, 2024 ; Koop, 2021) Dans chacun de ces cas, se pose la question spécifique de la circulation des savoirs et des pratiques de recherche en lien avec les acteurs locaux. Les pratiques transdisciplinaires et autres formes d'accompagnement de long terme entre universitaires et réseaux citoyens et politiques locaux tendent à montrer l'importance de l'hybridation des connaissances en matière de transitions socioécologiques des territoires.

Capacitation citoyenne, démocratie alimentaire et transitions agroécologiques : analyse d'une expérimentation locale inspirée de la Sécurité sociale de l'alimentation (SSA) à Dieulefit et alentours –
L. Elzière, S. Girard, M. Houdart

16:00-17:45
Amphi 219 – MSH

Dans le prolongement des réflexions sur la démocratie alimentaire (Paturel, 2019 ; Paturel et Ndiaye, 2023), cette communication s'intéresse au pouvoir d'agir citoyen entendu comme la capacité effective des personnes à choisir leur alimentation, participer aux décisions qui les concernent, et contribuer à la transformation des systèmes agroalimentaires territoriaux (Hochedez et Gall, 2016 ; Mangin et al., 2022). Alors que de nombreuses initiatives se développent en France dans cette perspective, leurs effets concrets sur la capacitation citoyenne et la transition agroécologique restent peu documentés.

À travers l'étude du collectif vers une SSA à Dieulefit et alentours, nous proposons une lecture située et pragmatique de la transformation sociale à l'œuvre sur le territoire de la communauté de communes de Dieulefit-Bourdeaux. Nous analysons les formes de capacitation individuelles et collectives permises par un dispositif original associant mécanismes de solidarité financière, démocratie locale et mobilisation citoyenne.

L'approche repose sur une immersion auprès du collectif et de ses partenaires et la réalisation de 21 entretiens semi-directifs avec les parties prenantes. L'analyse s'inscrit dans une perspective matérialiste centrée sur les transformations concrètes (ressources territoriales, Loudiyi et Houdart, 2019), croisée avec une approche par les imaginaires sociaux et les capacités d'agir émergentes (Castoriadis, 1975 ; Dewey, 2001 ; Peuch, 2022).

Deux enseignements principaux se dégagent de l'analyse. En premier lieu, l'expérimentation se caractérise par l'articulation entre l'ancrage du projet dans un récit collectif partagé (droit à l'alimentation, solidarité, autonomie) et sa concrétisation par des pratiques locales (marché à 3 prix, assemblées citoyennes), articulation qui semble favoriser l'adhésion et l'engagement des habitants. Toutefois, des tensions émergent entre les ambitions politiques du projet et les contraintes pratiques de sa mise en œuvre. Par ailleurs, l'expérimentation à l'œuvre présente des effets multiformes sur les individus et le territoire : renforcement des liens sociaux et de l'interconnaissance, émergence de nouvelles dispositions à l'action (prise de parole, implication locale), évolution des pratiques d'achat et des circuits de distribution, capacitation politique de groupes jusque-là peu

mardi 25 novembre 2025

visibles. Ces effets s'inscrivent dans une logique de transformation sociale territorialisée, mobilisant les ressources endogènes autant qu'elles en créent de nouvelles.

Finalement, cette étude met en lumière la capacité de dispositifs citoyens, ancrés localement, à susciter des formes concrètes de capacitation et à contribuer, à leur échelle, à une transformation du régime alimentaire dominant. Elle invite à une reconnaissance politique plus forte de ces expérimentations et à leur mise en réseau pour en démultiplier les effets sur les transitions territoriales.

Table ronde

***Le dialogue formation-recherche comme levier de changement dans les territoires face aux crises* – C. Ferrieux, C. Déprés, O. Aznar**

16:00-17:45
Salle 332 – MSH

Comment nos activités de recherche, avec leurs outils analytiques et pratiques, contribuent-elles activement à repenser nos formations sur le développement territorial face aux crises écologique, environnementale ou encore agricole en cours ? Comment nous permettent-elles de répondre aux interpellations de la part des étudiants, des institutions universitaires ou encore des professionnels avec lesquels nous travaillons ?

Nous proposons dans cette table ronde d'animer un débat entre enseignants-chercheurs, chercheurs et praticiens des territoires pour comprendre comment les formations dédiées aux questions territoriales, à la croisée du monde de la recherche et du monde professionnel, se saisissent de la question des transitions.

Nombreux sont les cursus en sciences sociales tout comme en sciences de l'ingénieur, à avoir opéré un tournant vers la transition, dans la voie ouverte par les formations au développement durable. Plus récemment, l'éducation au temps de l'anthropocène, inspirée en partie par les différents courants de pédagogie critique, fait le pari d'une articulation entre sciences de la nature et SHS avec un objectif réaffirmé de construction d'une citoyenneté politique (Perrine Devleeshouwer et Denise Orange Ravachol, 2022). On peut citer le Manuel de la grande transition (2020) destiné aussi bien aux étudiants, enseignants qu'aux professionnels et qui est issu des travaux du collectif FORTES (Former à la transition écologique et sociale de l'enseignement supérieur). Dans les sphères plus opérationnelles, on repère aussi une appropriation des problématiques liées aux débats sur la durabilité comme en témoigne le programme du FECODD. Former à la transition renvoie donc aujourd'hui à des référentiels théoriques et pratiques qui, s'ils partent d'un constat commun d'une nécessité à agir face aux crises, sont extrêmement différents. En nous appuyant sur ces réflexions, nous proposons de revenir sur l'intégration des transitions dans le champ des formations sur le territoire en explorant trois axes :

1 - Transition et territoire, un couple qui va de soi ?

Comment les transitions viennent-elles transformer les formations sur le territoire ? Cet axe, à l'articulation des travaux de recherche et des formations, vise à comprendre quels sont les concepts et cadres théoriques mobilisés par les collectifs enseignants : comment ces choix sont-ils réalisés ? Comment ces derniers s'incarnent-ils dans les programmes et méthodes pédagogiques ?

2 - Quelles modalités de dialogue recherche-formation à l'aune des transitions ?

Au-delà des apports scientifiques de la recherche dans les formations, il s'agit ici de voir en quoi les dispositifs de recherche autour des transitions, notamment dans leurs liens aux acteurs des territoires, permettent de confronter les étudiants à différents régimes d'expertises et de développer des outils d'action qui contribuent à construire une professionnalisation en prise avec les changements dans les territoires.

3 - Quels professionnels former ?

Nous chercherons à comprendre comment les transitions bousculent les relations au monde professionnel que ce soit dans la construction de dispositifs pédagogiques en lien avec les acteurs locaux ou dans la réponse à apporter aux besoins exprimés en termes de compétences professionnelles. En ce sens, nous essaierons de voir comment la formation aux outils de la recherche peut être reconnue comme une compétence nécessaire pour accompagner ces transformations.

Mercredi 26 novembre 2025

L'action publique au défi des transitions: vers une évolution des paradigmes de développement territorial ? (1)

Les collectivités territoriales à l'heure du référentiel Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) et de la Feuille de Route de l'Économie Circulaire (FREC), un changement de paradigme ? – A. Diemer

8:45-10:30
Amphi 220 – MSH

La communication que nous proposons, entend associer à ce processus de fusion des référentiels, la mobilisation d'une méthode scientifique robuste - la dynamique des systèmes (Forrester, 1968, 1969, Sterman, 2000, Diemer, 2024) – via les 12 points leviers de Donella Meadows (2023, 1999). Cela s'apparente à un test d'intégration de l'approche systémique dans le système de notation de l'ADEME.

Il s'agit d'évaluer l'activation des différents leviers du référentiel Meadows (1999) dans le cadre du référentiel TETE et FREC. La communication comportera deux parties :

- une première analyse du potentiel de changement systémique (passage à un nouveau paradigme – la dynamique des systèmes – et processus d'acculturation) ;
- une étude de la robustesse et de la validation du nouveau référentiel (prenant en compte les territoires déjà labellisés TETE et les nouveaux territoires qui s'engageraient dans le nouveau référentiel).

Territoires agroalimentaires en transition : trois trajectoires de développement territorial en région Occitanie – S. Seynhaeve, J. Frayssignes, M. Pouzenc

8:45-10:30
Amphi 220 – MSH

En une soixantaine d'années, les politiques publiques françaises ont évolué pour passer d'une politique nationale d'aménagement du territoire à une période de « développement local » dans les années 1960-1980, puis de « développement territorial » dans les années 1980-2000 dans un contexte de mondialisation jusqu'aux « transitions territoriales » qui émergent aujourd'hui. En parallèle, la prise en compte des enjeux écologiques dès les années 1970 a donné lieu à la

mercredi 26 novembre 2025

mobilisation du concept de « développement durable ». Bien que longtemps intégré aux politiques publiques, ce concept a été critiqué en raison de sa connotation productiviste et a finalement coexisté avec celui de « transition » (agroécologique, énergétique, etc.), qui lui est à présent préféré dans les communications officielles pour faire référence à une trajectoire menant vers une société plus durable (Arrignon, 2020). En plus des évolutions sémantiques autour de la notion de développement, les modalités de l'action publique ont elles aussi évolué, notamment sur le plan de la gouvernance : elle se veut aujourd'hui plus transversale, intégrant une multiplicité d'acteurs publics et privés dans des projets de territoires.

Dans le cadre d'une thèse financée par la région Occitanie, nous nous intéressons à l'évolution des trajectoires de développement de trois territoires d'action (en Aubrac, dans le Lot et en Ariège) mobilisant l'agriculture et l'alimentation comme ressources et outils de différenciation (notamment grâce à la présence de produits « emblématique »), et comme objet de transitions. Nous nous interrogeons ainsi sur la façon dont les acteurs de ces territoires se saisissent des enjeux de transitions pour faire évoluer leurs modèles de développement. En Occitanie, la problématique posée s'avère particulièrement cruciale : les secteurs agricoles et agroalimentaires combinés représentent le premier employeur régional avec plus de 165 000 emplois (Région Occitanie, 2022) et près de 250 produits placés sous SIQO, secteurs qui connaissent de nombreuses difficultés liées au bouleversement climatique.

La communication fait suite aux premiers entretiens dans les trois terrains étudiés. Nous proposons une analyse en termes de trajectoires (Aubry et al., 2022 ; Darrot et al., 2022; Lamine et al., 2022) pour retracer l'évolution historique et systémique des politiques de développement, en prenant en considération le rôle des différents acteurs du territoire ainsi que les échelles de gouvernance et de mise en œuvre des politiques publiques liées à l'alimentation dans le contexte des transitions. Les premiers résultats laissent entrevoir que les transitions territoriales ne se font pas forcément en termes de rupture ou d'adaptation, mais plutôt en termes de réajustement. En Aubrac, le modèle de développement initié avec succès dans les années 1960-1970 survit plutôt bien aux enjeux actuels. Dans le Lot, il semblerait que le paradigme des transitions ait induit un glissement de l'opérateur territorial : initialement garante d'un modèle fondé sur la gastronomie et des produits agricoles à forte valeur ajoutée, la Chambre d'Agriculture doit aujourd'hui partager ses compétences avec d'autres structures publiques (PNR, Communautés de Communes, etc.). Enfin en Ariège, le succès du PAT du PETR montre un modèle de développement plus récent, ayant pour socle une forte coopération de tous les acteurs du système alimentaire local.

Les transitions territoriales face au chômage de longue durée : le rôle des effets d'entraînement dans TZCLD – J. Reysz

8:45-10:30
Amphi 220 – MSH

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) est une expérimentation nationale visant à supprimer le chômage de longue durée. Or, après sept ans d'existence, plusieurs éléments questionnent l'engagement et la place des acteurs engagés dans ce projet. Ces différents acteurs interagissent et collaborent dans la perspective de la diffusion de pratiques censées produire les changements structurels indispensables à l'adaptation du territoire. Dans TZCLD, les relations nouées entre les acteurs locaux se traduisent par la mobilisation de ressources spécifiques au territoire afin de garantir à la population concernée par le projet (chômeurs de longue durée, habitants du territoire) de pouvoir maintenir sa qualité de vie, au travers notamment de l'accès à un emploi et à des services de proximité.

Notre étude a porté sur quatre TZCLD Rhône-alpins. Celle-ci a mobilisé une méthodologie qualitative d'enquête par entretiens semi-directifs réalisés auprès des principaux acteurs qui mettent en

mercredi 26 novembre 2025

œuvre TZCLD. À ces entretiens semi-directifs se sont ajoutées des journées d'observation d'EBE, ainsi que la lecture de documents institutionnels et administratifs, d'articles de journaux locaux et de travaux académiques portant sur le projet TZCLD, enfin la prise en compte des résultats de la première évaluation économique de l'expérimentation (Perrot, Lallement-Kirche et Allot, 2019). Ces matériaux ont été complétés par des entretiens informels avec des bénéficiaires de l'expérimentation et des bénévoles ou des salariés dirigeants d'EBE et par les résultats et conclusions de la journée d'étude *Effets d'entraînement des projets Territoire zéro chômeur de longue durée* qui s'est déroulée à Grenoble le 11 avril 2024 et qui a permis de mettre à jour des témoignages d'acteurs impliqués dans le projet ainsi que des retours d'expérience restitués dans les ateliers qui ont eu lieu lors de cette journée (CREG, 2024 ; Lamotte et Mauger, 2024). La thèse développée est que les territoires engagés dans TZCLD produisent des effets d'entraînement nécessaires aux transitions socio-économiques du territoire. Un effet d'entraînement peut se définir comme les conséquences relatives à un événement qui, ayant eu lieu sur un territoire, produit des effets sur d'autres territoires. Le constat, issu de nos observations, de l'existence d'effets d'entraînement sur de nombreux territoires ayant mis en place TZCLD nous a amenés à nous questionner sur les raisons de ces effets et leurs impacts sur les territoires concernés. Les résultats obtenus indiquent que les projets TZCLD sont de véritables « projets de territoire » (Tabet, 2022) qui engendrent de nombreux effets d'entraînement, à la fois économiques et institutionnels, tant sur les publics bénéficiaires que sur les acteurs de terrain ou encore sur les territoires (Reysz, Lamotte et Mauger, 2025). TZCLD reconfigure en effet le système d'acteurs en mettant l'accent sur la valeur globale créée comme moteur de la dynamique du territoire. Le modèle d'action véhiculé par cette expérimentation s'inscrit dans une logique de redéfinition de l'action publique et de l'action collective via le développement de la démocratie participative (Blanc, 2023). Alors que les formes traditionnelles d'action sociale sont en déclin, les projets TZCLD constituent les laboratoires d'un mode d'agir collectif expérimental, propre à impulser une dynamique de transition sur le territoire.

Habiter la transition : l'habitabilité comme clé de lecture territoriale dans le Massif vosgien – C. Méplain, P. Calenge

8:45-10:30
Amphi 220 – MSH

L'habitabilité, entendue comme une condition toujours à redéfinir face aux mutations contemporaines, se trouve en tension avec les multiples dynamiques de transition – écologique, démographique, économique – qui traversent nos sociétés. Dans ce cadre, les territoires dits « en marge » (Depraz, 2017) apparaissent non pas comme des périphéries délaissées, mais comme des espaces centraux pour penser les futurs soutenables. Le Massif vosgien, marqué par une déprise et des recompositions, illustre bien cette situation : à travers des initiatives locales souvent discrètes, mais porteuses de formes de transitions, s'esquiscent des trajectoires territoriales inédites qui renouvellent la manière d'appréhender l'habitabilité (Barrioz et Laslaz, 2025).

Ce texte examine comment la notion d'habitabilité permet de dépasser les approches sectorielles ou quantitatives du développement territorial pour penser la transition. Elle s'appuie sur une recherche doctorale en cours, articulant enquêtes de terrain, entretiens qualitatifs et observation de projets territoriaux à l'échelle de plusieurs espaces vosgiens appartenant à la Moyenne Montagne (Bettinger et Ormaux, 2011) Vosgienne (Pays de Bitche, Moselle-Sud-Sarrebourg, Mille Étangs. L'objectif est de comprendre comment des acteurs locaux (re)définissent les conditions d'une vie possible, désirable et durable dans ces espaces parfois perçus comme « en tension » ou « en décroissance », mais en quête d'une transition (Bourdeau-Lepage et Pasquier, 2024) comme le souligne leur appartenance à des projets de territoire tel Avenir Montagne.

À partir d'une entrée par les usages de l'espace, les formes de gouvernance locale et les imaginaires habités du territoire (Bonetti, 2019), l'analyse met en évidence la pluralité des conceptions de

mercredi 26 novembre 2025

l'habitabilité : accès aux services, lien social, qualité environnementale, hospitalité, attachement au lieu... Ces dimensions coexistent souvent avec des contradictions fortes révélant des tensions entre injonctions à la transition et réalités locales.

En replaçant ces dynamiques dans le cadre plus large des politiques publiques territoriales, cette communication propose une lecture critique de la capacité des outils actuels (Plans Locaux d'Urbanisme, PNR, Avenir Montagne, PETR) à intégrer les enjeux d'habitabilité. Elle met en lumière les formes d'innovation institutionnelle à l'œuvre, mais aussi les fragilités, les angles morts et les conflits. La notion d'habitabilité, mobilisée pour penser les interactions entre sociétés et milieux (Raffestin, 1986 ; Bonetti, 1994), s'est récemment enrichie de perspectives liées à l'Anthropocène (Bourdeau-Lepage et Pasquier, *op. cit.*), en insistant sur la coexistence des humains et des non-humains, sur la durabilité des conditions de vie et sur la justice environnementale.

L'objectif est d'expliquer comment la notion d'habitabilité peut renouveler la lecture des *transitions territoriales* : non seulement comme adaptations techniques, mais comme recompositions des conditions mêmes de vie dans des milieux en tension. En définitive, il s'agira de discuter dans quelle mesure la notion d'habitabilité peut constituer un levier d'action territoriale à part entière dans une perspective de justice territoriale et de résilience locale qui s'étudie à travers et dans la transition dépeinte par le cycle territorialisation – déterritorialisation – reterritorialisation (Raffestin 1986).

Savoirs et accompagnement de l'adaptation

La recherche académique comme acteur des transitions des territoires touristiques de montagne ? Le cas du projet TranStat à Saint-Pierre-de-Chartreuse – Le Planolet – M. Schoendoerffer, E. George

8:45-10:30
Amphi 219 – MSH

Depuis la seconde moitié du XXe siècle, le tourisme lié au ski alpin occupe une place importante dans de nombreux territoires de montagne (DSF, 2024 ; Bérard-Chenu, 2021). Ce développement du ski et du tourisme a longtemps été soutenu par les politiques publiques, portant l'injonction du tourisme comme seule opportunité économique dans ces espaces. Aujourd'hui, les stations et les territoires associés font face à des problématiques importantes : changement climatique, capacités économiques et financières des collectivités locales, évolutions de la demande touristique, évolutions démographiques, etc. (George et al., 2019 ; François et al., 2023).

Si des politiques de diversification touristique ont été mises en place dès la seconde moitié des années 2000' (Achin, 2015), des approches appelant à une diversification économique à l'échelle du territoire, et à la « transition », ont émergé tant dans le champ académique que politique (Hansen et Coenen, 2014 ; Bourdeau, 2009 ; Hatt et Claeys, 2024). Bien que largement utilisé ces dernières années dans les dispositifs d'accompagnement des territoires de montagne, le terme transition reste peu défini, et recouvre ainsi des réalités différentes selon les acteurs et les territoires. Il convient alors de documenter les transitions à l'œuvre sur le terrain : sont-elles uniquement touristiques, ou traduisent-elles des évolutions plus larges à l'échelle territoriale ? Quels freins et résistances sont observables dans ces processus ? Quelles ressources les nourrissent ? Quelles évolutions des rapports entre acteurs ? Surtout, les stations et territoires de montagne ne disposent pas d'un référentiel d'action solide ni de modèle en matière de transition. Dès lors, outiller les démarches en cours et développer une analyse réflexive des processus menés apparaît nécessaire, interrogeant la place de la recherche dans ces démarches de transitions territoriales (Cardona et al., 2024 ; Bouwma et al, 2022 ; Gamache et al., 2020).

mercredi 26 novembre 2025

Dans ce cadre, le projet TranStat vise à documenter et accompagner les processus de transition des territoires de montagne, en mettant en place des dispositifs de recherche-action dans 9 stations de l'arc Alpin. Cette communication relatera ainsi la démarche menée dans l'un de ces territoires, dans un contexte de crise et de fortes interrogations sur le devenir du domaine skiable : la station de Saint-Pierre-de-Chartreuse - Le Planolet. Retracer cette expérience permettra d'apporter des éclairages sur la place des savoirs académiques dans les processus de transitions territoriales. Comment la recherche a produit de la connaissance, spécifique ou non au territoire, utile à la transition ? Comment les savoirs produits ont-ils été diffusés et mis en discussion dans le territoire ? Avec quelle articulation avec les savoirs locaux ? Comment le dispositif mis en place a-t-il composé avec les impératifs d'adaptabilité, de respect de la place de chacun, et de satisfaction des exigences scientifiques ? En proposant une analyse réflexive sur les outils utilisés (cadres de gouvernance, diagnostics pluridisciplinaires, restitutions publiques, médiation artistique, co-design, etc.), cette communication explorera ainsi les liens entre transdisciplinarité et transitions territoriales, leurs apports mutuels et leurs limites, et contribuera aux réflexions globales sur la transition du tourisme en territoires montagnards.

Les outils de la gestion souple du trait de côte, des objets transitionnels ? –

M. Hilbert

8:45-10:30
Amphi 219 – MSH

Interface terre-mer, le littoral constitue un laboratoire à ciel ouvert pour plusieurs disciplines, et un lieu d'expérimentation de politiques publiques pour des territoires en demande d'accompagnement face aux incertitudes futures. Plusieurs stratégies et politiques publiques de gestion intégrée voient le jour en France afin d'apporter des outils à ces territoires. Le Conservatoire du littoral (CDL) a engagé des expérimentations de « gestion souple du trait de côte » avec le projet Adapto (2017-2022) et actuellement Adapto+ (2024-2029) : l'établissement accompagne le passage d'un trait de côte fixé à un trait de côte dont la mobilité aurait été restaurée. Ce passage s'accompagne d'incertitudes en termes d'efficacité, de coûts, de spatialité et de temporalité nécessaires à cette transition.

La gestion souple constitue une adaptation incrémentale. Malgré l'échelle spatiale réduite de son action, circonscrite à sa zone d'influence, le CDL soutient la dynamique transformative des modes de penser l'aménagement des territoires littoraux. Selon la définition donnée par Alexis Gonin (2021), la gestion souple représente donc une partie seulement du processus de transformation des territoires, située entre une demande locale exprimée par les acteurs (et auquel répond le CDL avec ses expertises) et des orientations nationales et européennes. Sans l'intégration de ses principes dans un projet de territoire plus vaste, le CDL demeure à sa place d'acquéreur foncier et d'accompagnateur, sans être en capacité d'insuffler une dynamique transitionnelle tant que le politique ne se saisit pas de cette opportunité de faire évoluer l'aménagement (Lefooghe, 2018). Or, qu'est-ce que le politique, si ce n'est « un champ social de contradictions et d'agréations d'intérêts (ou d'aspirations) (...) » (Braud, 2017 : 6) ?

Et si la géographie du littoral, environnementale (Amalric, 2019) et sociale, travaillant sur l'adaptation des sociétés en intégrant des dimensions psychosociales, se penchait sur un objet d'étude de la psychologie, « *l'objet transitionnel* », conceptualisé par Donald. W. Winnicott en 1951 (Winnicott, 1975 ; Volevay, 2013) ? Sur des espaces littoraux vécus et générateurs d'affects, les outils mobilisés par Adapto s'apparentent-ils à des objets transitionnels, permettant ce passage complexe et source de tensions, d'un état intérieur à un état extériorisé et objectivé ? Si l'aménagement parle de reculer les biens et les activités, qu'en est-il de la "prise de recul" des parties prenantes ?

Les résultats de cette démarche holistique suggèrent l'évolution d'acteurs locaux sur des sujets comme l'incertitude face à l'ampleur des submersions futures ou encore la capacité des milieux (et des usages)

mercredi 26 novembre 2025

à se transformer sans disparaître pour autant. Tout comme dans les travaux de Rey-Valette *et al.* (2019), les évolutions observées sur les sites pilotes Adapto varient selon les situations géographiques, les formes d'attachement, les enjeux économiques, les jeux d'acteurs politiques... L'enquête sur les perceptions sociales a problématisé le passage d'un espace anthropisé à un espace rendu à la mer auquel sont associées des réactions comme l'attachement, la crainte du changement, la compréhension ou le déni des risques, etc. L'approche paysagère, par exemple, fédère autour de valeurs qui rassemblent, efficace dans des situations bloquées de conflits d'usage.

Adaptation au changement climatique en montagne – transdisciplinarité, partage des savoirs et passage à l'action – C. Barbieux, I. Ruin, I. Palomo, J. Blanchet

8:45-10:30
Amphi 219 – MSH

L'adaptation au changement climatique est un enjeu majeur pour les socioécosystèmes de montagne, particulièrement vulnérables à ses effets. La littérature scientifique appelle à un renforcement des liens et des collaborations entre les sphères académique et socio-économique pour favoriser une adaptation efficace des territoires. Un concept central de ces liens sciences-société est la transdisciplinarité. Alors que les recherches théoriques sur ce concept sont nombreuses, sa mise en pratique reste peu étudiée. Notre recherche s'inscrit dans cette perspective, en s'intéressant à la mise en pratique de la transdisciplinarité dans les projets d'adaptation en montagne. Dans un premier temps, l'étude de la diversité des projets transdisciplinaires d'adaptation au changement climatique en montagne, nous a permis de recenser 39 initiatives menées dans le Massif central et sur le territoire de l'Alpine Space. Cette analyse révèle que la majorité de ces projets, d'envergures territoriales, nationales ou européennes, adopte une approche théorique de l'adaptation ou se concentre sur la conception d'outils pour y faire face. Seule une minorité vise la mise en œuvre concrète de mesures d'adaptation sur les territoires. Par ailleurs, les méthodologies de la transdisciplinarité et les modalités de collaboration entre acteurices sont rarement explicitées. C'est sur l'approfondissement des mécanismes de collaboration et le rôle de ces mécanismes dans le passage à l'action que s'appuie la seconde partie de notre étude. Elle est centrée sur le territoire du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la Grande Région de Grenoble. Par le biais d'entretiens semi-directifs auprès d'acteurices des sphères académique et socio-économique, nous avons mis en lumière des hiérarchies dans la reconnaissance et l'usage de différents types de savoirs (experts, expérientielles, académiques, etc.). L'étude dessine des réseaux complexes d'acteurices impliquées dans l'adaptation. Elle souligne les freins et les leviers à une mise en action effective de l'adaptation territoriale et nous permet de questionner le rôle de la recherche académique dans ce passage à l'action.

Les transitions territoriales entre injonctions gouvernementales et co-construction de projets avec les acteurs locaux et les habitants – M. Taabni

8:45-10:30
Amphi 219 – MSH

Les crises environnementale et climatique de l'anthropocène mettent, par leurs impacts, les territoires sous une forte tension, par effet de *feed-back*. Les dynamiques territoriales sont elles-mêmes sources et causes, à leur échelle, de ces crises. Les incertitudes quant à la trajectoire d'évolution des socioécosystèmes (et par conséquent du niveau des vulnérabilités à anticiper) dans les territoires, dépendent des scénarios de réduction des gaz à effet de serre et de l'empreinte

mercredi 26 novembre 2025

écologique . Les autorités nationales ont adopté des textes et documents normatifs (SNBC, Loi climat et résilience, PNACC3, Plan national de l'eau, ZAN...) qui doivent trouver une traduction dans les documents locaux d'aménagement et les projets territoriaux. Cet ensemble d'orientations et leur mise en œuvre locale et régionale sont censés assurer une convergence des dynamiques sectorielles vers une dynamique transformative et non plus d'ajustements, des territoires, vers la sobriété et la résilience. La transition territoriale, assimilée à la transition socioécologique des territoires (théories des transitions socioécologiques, des systèmes territoriaux...), reposant sur de nouveaux modèles économiques, sociaux, environnementaux et institutionnels, est ainsi formellement encadrée dans toutes ses composantes. Cette communication vise à montrer comment la communauté urbaine de Grand Poitiers, avec la mise en place de l'Assemblée climat pour la 2e phase du PCAET s'est engagée un processus de coopération et de concertation, à faire du Plan Climat un outil majeur du projet de territoire coconstruit avec l'ensemble des parties prenantes. Il s'agira de montrer :

- Le changement d'approche par les institutionnels du PCAET par rapport à la 1re phase (2019- 2022) marquée par des réunions d'information, la consultation et le recueil de propositions des habitants (niveau 3-5 de l'échelle d'Arnstein). Les objectifs et programme d'action ont été adoptés par l'exécutif en interne avec l'appui d'un bureau d'études, sans référence à la transition écologique et à la résilience durant cette phase.
- L'analyse s'attachera à identifier les déterminants explicites ou sous-jacents de la volonté d'impliquer réellement les acteurs pour le PCAET actualisé par le biais de l'Assemblée climat (modalités d'interaction entre les acteurs) dans l'évaluation des actions passées et la formulation de propositions.
- Seront traités, l'interprétation par les acteurs institutionnels de la transition socioécologique du territoire, et le mode d'intégration de membres non institutionnels issus de l'Assemblée dans le pilotage du programme « Acteurs engagés pour la transition écologique », dispositif ouvert, avec référentiel d'autoévaluation pour les acteurs du territoire volontaires.

La méthode d'observation participante est mobilisée avec l'analyse des résultats et documents (l'auteur étant membre de l'Assemblée climat et de l'actuel Comité de pilotage) la qualité du processus participatif (qualité, force et faiblesse du dispositif, mesure de l'atteinte des objectifs vérification de l'influence de la participation sur les décisions). *In fine*, évaluer la manière et l'efficacité de la collaboration des acteurs locaux et institutions dans la co-construction multi- niveaux du projet PCAET actualisé, la gestion de la transition et les légitimer.

Transitions des systèmes agroalimentaires

Vers une transition territoriale des systèmes agroalimentaires à l'échelle du bassin de la Seine : le cas d'AgriParis Seine et de Seine Nourricière – L. Meunier

8:45-10:30
Salle 332- MSH

La crise du Covid-19 a mis en lumière les vulnérabilités du système agroalimentaire parisien, tout en étant un temps d'expérimentations en faveur d'alternatives sociales et environnementales (Alim-MAMA, 2023). Les approches territorialisées des systèmes alimentaires portant sur la relocalisation des filières, la lutte contre les précarités alimentaires, la reconnexion entre les territoires urbains et

mercredi 26 novembre 2025

ruraux ainsi que le développement des politiques alimentaires, sont admises comme des voies vers la transition visant la résilience et la territorialisation des systèmes (Page *et al.*, 2024). Cette communication analyse la manière dont la collectivité parisienne prend en charge ces enjeux dans la fabrique d'un territoire agroalimentaire dans le bassin de la Seine. Elle vise à caractériser le rôle de la politique alimentaire dans la structuration de filières territorialisées et l'écologisation des pratiques, dans un contexte de multiplication des contre-modèles agroalimentaires (Gasselin *et al.*, 2021) et des coopérations interterritoriales.

Cette recherche s'appuie sur une enquête en cours à la méthodologie mixte, mêlant participation observante en contrat CIFRE au sein du service chargé de la politique d'alimentation durable et entretiens semi-directifs auprès d'acteurs impliqués dans deux projets de la collectivité. Le premier, AgriParis Seine, est une association de collectivités territoriales du bassin de la Seine qui vise la structuration des filières de proximité pour la restauration collective. Le second, Seine Nourricière, démonstrateur territorial co-piloté par la Ville de Paris et AgriParis Seine, réunit un consortium d'acteurs économiques et institutionnels pour structurer et décarboner les filières durables du bassin de la Seine.

Dans le cadre de cette communication, nous nous intéresserons principalement à deux résultats. Tout d'abord, depuis la pandémie, la politique alimentaire parisienne a progressivement changé d'échelle, évoluant d'une politique municipale à une dynamique de coopérations interterritoriales dans le bassin de la Seine. L'étude des projets menés par AgriParis Seine et Seine Nourricière permet d'identifier les modèles et critères d'une transition agroalimentaire défendue par les acteurs locaux. Nous montrerons que ces projets partenariaux participent de l'avènement d'un système agroalimentaire dont la clé de voûte est l'identité territoriale, définie par le bassin versant séquanien. Ensuite, nous présenterons les principes guidant les projets menés, les outils de planification mobilisés ainsi que les enjeux de gouvernance associés. Dans un contexte de forte complexité géographique et administrative, l'étude de l'agencéité des acteurs éclaire les défis de la prise en charge multiscalaire de ces enjeux et la capacité de ces dynamiques à renforcer résilience et justice alimentaires au sein du territoire (Gonin, 2024). Cette approche permettra de montrer que l'ancrage territorial de la transition agroalimentaire constitue à la fois un horizon souhaitable et un cadre opérant pour l'action publique parisienne.

Le Marché d'Intérêt National de Strasbourg au prisme des transitions agroalimentaires territoriales : entre service public et logiques privées – S. Dermine-Brullot, V. Wawrzyniak, P. Guillemin

8:45-10:30
Salle 332- MSH

Dans un contexte de montée des préoccupations écologiques, sociales et économiques autour des systèmes alimentaires, les transitions agroalimentaires territoriales s'affirment comme un levier structurant pour réorienter les modes de production, de distribution et de consommation (Soulard, 2020). Elles mobilisent une pluralité d'acteurs et d'échelles d'action, et interrogent les conditions concrètes de mise en œuvre de politiques agricoles et alimentaires à visée plus durable. Nous proposons une étude de cas issue du projet de recherche-action TETRAE-TRANSAAT, qui vise à analyser les modalités et échelles de coopération territoriale pour accompagner les transitions agroalimentaires. Plus précisément, nous nous intéressons au Marché d'Intérêt National (MIN) de l'Eurométropole de Strasbourg et au rôle prescripteur de l'organisme chargé de sa gestion, dans le cadre d'une délégation de service public.

Dans le prolongement d'une politique publique ambitieuse de la collectivité en faveur d'un système agroalimentaire territorialisé, inscrite dans un Projet Alimentaire Territorial (PAT), le MIN et ses opérateurs - principalement des grossistes - constituent un enjeu central du fait des volumes de produits alimentaires qui y transitent. L'objectif de l'étude est d'analyser l'ancrage territorial du MIN,

mercredi 26 novembre 2025

en mobilisant l'approche sociométabolique (Buclet, 2024; Madelrieux et Redlingshöfer, 2023), croisant une quantification des flux agroalimentaires avec une analyse des logiques d'action associées aux flux. Ces logiques sont le résultat d'une succession de choix résultant de la capacité à s'adapter à l'évolution de l'environnement. L'analyse met en lumière des logiques d'action façonnées par une capacité d'adaptation à un contexte socio-économique en constante évolution.

Les premiers résultats révèlent une tension entre la mission de service public portée par le MIN et les logiques privées de ses opérateurs, qui diffèrent sensiblement entre les grossistes. Si certaines intègrent pour partie, notamment pour des raisons réglementaires (Loi Egalim), les objectifs de transition agroalimentaire territorialisée de la collectivité, d'autres au contraire, en sont totalement éloignées.

Cette disjonction s'explique en partie par une méconnaissance réciproque : d'une part, les grossistes connaissent peu la politique alimentaire de la collectivité ; d'autre part, cette dernière saisit insuffisamment les logiques d'action des opérateurs économiques.

Un atelier de restitution est prévu à l'automne 2025 pour partager ces résultats avec les parties prenantes (grossistes, gestionnaire du MIN, collectivité). En vue de co-construire une trajectoire de transition agroalimentaire adaptée aux spécificités du territoire (Baritaux et Billon, 2018), il visera à faire émerger une compréhension mutuelle des enjeux, intérêts et représentations des différents acteurs.

La transition à l'épreuve du terrain : un concept opératoire pour saisir les dynamiques autour des variétés locales végétales ? – M. Jaume

8:45-10:30
Salle 332- MSH

Depuis les années 1970, les productions végétales de légumes, légumineuses et céréales font face à de profondes mutations via le développement de l'agriculture biologique, des circuits courts, des Indications Géographiques (IG) et la promotion des variétés locales. L'engagement pour sauvegarder et promouvoir de telles variétés caractérisées par un ancrage local pourrait alors témoigner de dynamiques de transitions territoriales. Partant de cette hypothèse, cette communication vise à présenter l'intérêt et les limites d'une analyse des productions végétales et de leurs variétés locales au prisme de la transition territoriale.

Elle s'appuiera sur le cas spécifique de deux variétés d'oignon cultivées spécifiquement dans les Pyrénées-Orientales (France) et dans la région de Bamberg (Allemagne) : toutes deux sont reconnues comme spécifiques, mais ne disposent pas d'Indication Géographique. Cette étude comparative conduite dans le cadre de ma thèse sera complétée par une recherche menée actuellement sur deux variétés locales de céréales et de légumineuses : la lentille de Saint-Flour (France) et le *Fränkische Grünkern*, un épeautre labellisé par une Appellation d'Origine Protégée en Allemagne.

Nous montrerons en premier lieu la valeur heuristique de la « transition territoriale » pour saisir la diversité des acteurs, des échelles, des savoirs, des pratiques et des modèles de production en jeu, leur confrontation et leur trajectoire dans le temps.

Dans un deuxième temps, nous soulignerons deux difficultés liées à l'emploi de cette notion :

- Aucun acteur agricole rencontré dans le cadre de ma thèse n'y a fait référence, en France comme en Allemagne.

mercredi 26 novembre 2025

- En dépit de leur caractère local reconnu, les variétés ne disposant pas d'Indication Géographique ne s'inscrivent pas dans un territoire qui serait formalisé et reconnu collectivement.

Ces éléments amènent à interroger l'appropriation de la notion par les acteurs locaux : est-elle utilisée au-delà du cadre scientifique et politique et, notamment, par ceux que la recherche considère comme les porteurs d'une transition territoriale ? Cette appropriation se pose d'autant plus sur des terrains étrangers : la traduction de la transition territoriale est délicate et la retrouver dans les discours d'acteurs compromis. Dès lors, quand bien même la notion a une valeur heuristique indéniable, il faut admettre l'écart entre la réalité empirique et le discours analytique.

Pour y remédier, nous proposons de compléter l'approche en termes de transition territoriale par une démarche compréhensive. Par sa dimension inductive, cette méthode repose non pas sur un cadre conceptuel fixé à l'avance, mais sur des termes utilisés par les acteurs pour construire l'analyse. De plus, par sa dimension réflexive, elle conduit à questionner la manière dont le concept de transition influe sur la posture du chercheur lors de son enquête, de ses choix conceptuels et de la production de résultats.

En s'intéressant à la place du concept de transition chez les acteurs locaux et dans la démarche de recherche, cette communication s'inscrit dans l'Axe 1 du colloque.

Développer une approche One Health dans les dynamiques de transition des systèmes alimentaires territoriaux : ce que nous dit la revue de la littérature !
– M. Dovergne, C. Darrot , M. Streith

8:45-10:30
Salle 332- MSH

Dans le cadre de la Déclaration d'Helsinki adoptée en 2014, l'OMS et ses états membres promeuvent la « santé dans toutes les politiques », pour tenir compte des conséquences sanitaires des décisions publiques afin d'améliorer la santé de la population (OMS, 2014). Il s'agit d'agir sur les déterminants sociaux, économiques et environnementaux de la santé.

Parmi ces déterminants, l'alimentation joue un rôle majeur (WHO, 2009). La transition alimentaire et nutritionnelle, marquée par une alimentation plus riche en sucres, produits d'origine animale, graisses saturées et produits transformés (Popkin, 1993), a été associée à une transition sanitaire, avec une augmentation des maladies chroniques (Popkin, 2006). Les systèmes alimentaires engendrent aussi d'importants coûts sociaux et environnementaux (FAO, 2023), et apparaissent particulièrement vulnérables dans le contexte des crises croissantes liées à l'anthropocène. Un consensus émerge autour de la nécessité de transformer nos systèmes alimentaires.

Les politiques agricoles et alimentaires, historiquement sectorielles, tendent aujourd'hui vers des approches plus intégrées et territorialisées (Fouilleux et Michel, 2020), notamment à travers les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) qui fédèrent une diversité d'acteurs autour des enjeux de territorialisation des systèmes alimentaires via des approches systémiques. Pourtant, les secteurs de la santé et de la protection de l'environnement restent timidement investis (Polge et al., 2024).

Cette communication présente les premiers résultats d'une thèse co-financée par l'ADEME et l'axe 4 du CIR 1 (UCA) qui porte sur l'enrichissement des dynamiques de PAT par la prise en compte des enjeux de santé, avec pour cas d'étude deux PAT du Puy-de-Dôme. Il s'agira d'expérimenter une nouvelle approche pour concevoir des systèmes alimentaires territoriaux respectueux de l'environnement, des animaux et de la santé humaine, tout en explorant la manière dont la santé pourrait favoriser une meilleure transversalité entre les politiques publiques locales. Nous présenterons une

mercredi 26 novembre 2025

analyse croisée bibliométrique et exploratoire (entretiens avec des chercheurs) sur l'application de l'approche *One Health* aux systèmes alimentaires, permettant de dégager des pistes d'actions concrètes.

Le concept *One Health* met en évidence l'interdépendance entre la santé humaine, animale et de l'environnement (OHHLEP et al, 2022). Initié au début des années 2000 face à l'émergence de maladies infectieuses, il s'est renforcé avec la crise du Covid-19, révélant les causes environnementales de nombreuses maladies. Ce concept est aujourd'hui validé scientifiquement et à l'international.

Au-delà de l'infectiologie, *One Health* s'élargit à de nouveaux champs d'études (Morand et al., 2020). Dans le champ alimentaire, il reste majoritairement associé aux risques sanitaires (infections, intoxications), alors qu'il offre un cadre systémique propice pour structurer une approche intégrée des systèmes alimentaires au prisme de la santé par l'alimentation (Duru, 2023). Toutefois, si ce concept rencontre un intérêt croissant, son opérationnalisation reste limitée. Doter les territoires des compétences nécessaires et expérimenter des démarches transdisciplinaires dans des PAT par une approche *One Health* pourrait constituer une réponse pertinente pour articuler les enjeux de santé publique et environnementaux.

L'action publique au défi des transitions: vers une évolution des paradigmes de développement territorial ? (2)

Penser la transition métropolitaine comme une transition territoriale – De la révision des cadres d'analyse à l'invention d'un paradigme émancipateur – L. Viala

10:45-12:30
Amphi 220 – MSH

L'objectif de cette communication est de contribuer au renouvellement du socle épistémologique, théorique, méthodologique sur la base duquel l'appel à la « transition territoriale » sera audible. Enjeu conceptuel, mais également pratique pour un accompagnement des changements en cours, dans l'action. Peut-être s'agit-il d'ailleurs de réinventer ce socle tellement le dépassement du paradigme développementaliste se joue/doit se jouer sur le mode de la rupture franche ? Autrement dit, la priorité est donnée à la révision paradigmatic sans laquelle rien ne semble réellement possible.

La voie problématique retenue pour cette communication s'ancre dans le phénomène de métropolisation en France avec une focale sur la région montpelliéraise comme terrain de mise à l'épreuve. La transition métropolitaine est envisagée comme la prise de conscience par l'ensemble des acteurs du territoire des limites du phénomène, de ses dangers pour un développement pérenne optimal et maîtrisé, qui ne s'en remettrait pas aux seuls attendus finalement trompeurs que rappelle la mythologie CAME.

Tout cela conduit à l'idée selon laquelle la transition métropolitaine doit impérativement et prioritairement être considérée comme une transition territoriale.

Trois propositions plaident en ce sens. Elles soutiennent l'idée d'un ajustement voire d'une révision des cadres d'analyse jugés insuffisants, voire inopérants, pour une juste compréhension des

mercredi 26 novembre 2025

mutations en cours. L'affirmation d'un paradigme émancipateur, post-développementaliste, en dépend.

Face à un monde qui se transforme radicalement, les grands concepts habituellement mobilisés pour le penser, en dire les formes et qualités, et mieux en comprendre les traductions sociospatiales, réclament : soit, en cas de maintien, une mise à jour ; soit, pour la part de réalité qui échappe aux premiers, à être inventés. Le réarmement conceptuel peut donc être considéré comme la première des priorités. Les concepts de centralité et de hiérarchie sont réinvestis, leurs positionnements respectifs et liés reconsidérés, et leur utilité pour affirmer la « portée heuristique et transformatrice » de la transition territoriale discutée, testée.

L'instabilité générale et la montée en complexité aidant, la référence au modèle reconductible n'est plus opérante. Toutefois, l'observation de situations localisées peut aider à réfléchir. Nos travaux récents ont conduit à considérer le caractère pléomorphe de logiques territoriales y voyant ainsi la forme idéale typique de la territorialité métropolitaine montpelliéraise.

L'action publique comme la recherche elle-même, dans son organisation, son déploiement, ses méthodes, ses postures, etc., ne doit pas être trop hermétique à l'innovation. Organiser la coproduction de la connaissance entre acteurs et chercheurs constitue un premier pas. Cette coproduction a été expérimentée. Qu'en retient-on ? Sans doute la nécessité de l'engager dans une recherche dé-coïncidente. « La dé-coïncidence est une attitude, « un art d'opérer » des écarts avec les normes et les idées reçues pour se défaire des représentations installées, un écart intellectuel pour redonner du sens à l'action et sortir des mots d'ordre et des courants de pensée consensuels (Jullien, 2017). » (Marette, Lejars, 2024).

Entre paradigme de l'attractivité et prise en compte des transitions territoriales : les hésitations des acteurs locaux – H. Mainet, J.-C. Edouard

10:45-12:30
Amphi 220 – MSH

La notion d'attractivité nourrit des débats anciens, remis à l'agenda politique par le contexte de crise sanitaire et de crise climatique qui interroge les modèles de développement, tant pour les chercheurs que pour les acteurs locaux. Avec une mondialisation accrue et une métropolisation croissante, la mobilité des personnes, des capitaux et des biens s'est imposée comme un paradigme de l'action publique locale, renforçant la mise en relation – qui peut prendre la forme d'une mise en concurrence – des territoires. Quelle que soit l'échelle géographique considérée, les acteurs des territoires sont incités à définir leurs stratégies locales dans un contexte où l'installation des personnes et des moyens de production n'est jamais acquise.

L'attractivité est la résultante de deux approches. La première est d'ordre quantitatif et traite la question sous l'angle de l'attraction, autrement dit des flux de personnes ou de capitaux attirés par un territoire. La seconde approche est qualitative et aborde l'attractivité sous le prisme de l'attrait ou de l'attrire pour le territoire. Dans cette optique, il s'agit de comprendre ce qui est de nature à attirer des personnes ou des capitaux sur un territoire. Dans un contexte de mobilités croissantes et de demande sociale pour un meilleur cadre de vie, les enjeux de qualité de vie sont de plus en plus mis en avant dans les facteurs d'attractivité par les décideurs locaux. Un nouveau paradigme d'attractivité se met en place, non plus fondé exclusivement sur des données quantitatives, mais accordant une place importante aux aspects qualitatifs. Le « bien » (bien-vivre, bien-être, bien-vieillir, bien-travailler, etc.) s'ajoute au « plus » et devient un argument de communication et de positionnement de nombreux territoires. Pour autant, est-ce suffisant pour prendre en compte les enjeux de transitions territoriales ?

mercredi 26 novembre 2025

À partir de travaux de recherche menés récents (PopSu Métropoles, PSDR AttractInnov, veille sur les politiques d'attractivité), cette présentation propose de mettre en perspective les nouveaux ingrédients de l'attractivité, telle que portée par les acteurs des territoires à travers leurs politiques locales, qu'elles soient de développement ou de frugalité, de croissance ou de décroissance, et leurs objets de communication, face aux enjeux actuels d'habitabilité des territoires. Aux approches classiques et quantitatives, largement basées sur des critères mesurables et des objectifs exogènes (faire venir des entreprises, des emplois, des habitants), se combinent désormais des approches basées sur l'attrait, sur des dimensions qualitatives et sur une part non mesurable liée à l'image. Les actions publiques intègrent ces différentes dimensions tant pour attirer que pour retenir. Pourtant, si certains territoires, notamment les plus attractifs (objets de « sur »-fréquentation touristique ou de fortes pressions foncières par exemple) cherchent à freiner leur développement, renoncer à l'attractivité (et à tout ce qu'elle véhicule de positif et de dynamique) est bien plus difficile pour de nombreux acteurs.

***Récits de transition territoriale et planification urbaine en contexte de décroissance* – A. Klöden-Billemont,**

10:45-12:30
Amphi 220 – MSH

La recherche urbaine considère parfois les contextes géographiques de décroissance comme propices à l'invention de nouvelles formes d'action et de transformation territoriales (Kil, 2004 ; Oswalt 2004 ; Roth, 2011). Plus récemment, elle met l'accent sur la nécessaire redirection des politiques urbaines vers l'habitabilité des villes pour les habitants « encore l », tant les stratégies de compétitivité ont fait la preuve de leur contre-productivité en contexte de décroissance urbaine (Béal et al., 2021 ; Fol, 2020 ; Miot, 2021).

Par ailleurs, les études urbaines s'intéressent de plus en plus à la relation entre les récits, les transformations urbaines et la planification territoriale. Cette dernière est considérée comme une forme de narration persuasive et constitutive de l'avenir (Görmar, 2024 ; Throgmorton, 2005). Dans le même temps, les récits constituent des outils efficaces pour l'implication et la participation des habitants (Lanza, 2022 ; Sandercock, 2003), certains auteurs allant jusqu'à parler d'un « tournant narratif » dans la planification urbaine (Ameel, 2017).

À la croisée de ces deux entrées, cette proposition vise à interroger l'évolution sur un quart de siècle des récits de transition territoriale tels qu'ils sont développés et utilisés dans les documents stratégiques de planification urbaine dans des villes très affaiblies par des décennies de déclin démographique et économique. Dans quelle mesure les documents de planification urbaine de petites villes en décroissance témoignent-ils d'un changement de paradigme dans l'action publique locale, d'une approche développementaliste à une approche orientée sur l'habitabilité ?

Cette communication s'appuiera sur la comparaison de deux cas de petites villes (post)minières situées en Auvergne (France) et en Lusace (Allemagne), engagées dans des politiques d'accompagnement de la décroissance et de transition territoriale qui mobilisent leur passé et envisagent leur avenir économique de façons très différentes. Dans un contexte de fortes incertitudes, elle étudiera notamment la place différenciée attribuée à l'histoire minière et aux transitions énergétiques dans les récits d'action publique et les documents stratégiques de planification urbaine. La comparaison internationale permettra de saisir l'importance des configurations locales et régionales, mais également des enjeux nationaux dans la formulation des politiques locales de transition territoriale (Aykut et Evrard, 2017).

mercredi 26 novembre 2025

L'apport de la matérialité pour penser de nouveaux modèles de développement territorial. Une illustration à travers le cas des régions européennes – G. Renault

10:45-12:30
Amphi 220 – MSH

Au cours des dernières décennies, à la faveur de profondes mutations des économies, la matérialité semble avoir pris un rôle secondaire dans le développement des territoires européens. La géographie économique a montré l'intérêt, pour les territoires, de s'arrimer à des chaînes de valeur globale de plus en plus complexe, d'y occuper des positions stratégiques à même de commander les chaînes de valeur (Crescenzi et Harman, 2023), généralement peu intensives sur le plan de l'extraction ou de la transformation de ressources physiques (R&D, services qualifiés). L'économie territoriale a de son côté mis en avant des logiques de développement endogène, largement appuyé des facteurs intangibles : l'interconnaissance, le patrimoine, le savoir-faire (Pecqueur, 2022).

Face à une apparente émancipation des territoires des contraintes matérielles, on observe une résurgence de tensions matérielles à l'échelle mondiale. Le dépassement des limites planétaires (Richardson et al. 2023) chamboule le paysage des extractions matérielles (biomasse notamment). Les stratégies de transition, menées de concert à l'échelle mondiale, créent un engorgement de la demande pour certaines matières, comme le montre le cas des minéraux critiques (Li, Ascani, et Iammarino, 2024). Dans ce contexte, certaines puissances retrouvent des postures impérialistes d'accaparement de la ressource (Orain, 2025) ; tandis que d'autres remettent en cause des relations inégales (Le Monde avec AFP 2024). Or, ces facteurs macro ont des implications meso (Essletzbichler et al., 2023).

Les matières se rappellent ainsi comme une précondition au développement territorial, pas seulement dans leur capacité à faire émerger une valeur économique, en tant que simple input homogène et substituable intégré aux processus de production, mais aussi dans leur capacité à satisfaire des besoins locaux essentiels : se nourrir, se loger, se déplacer... le tout à l'interface avec un système écologique et environnemental en plein chamboulement. Les territoires se sont construits en partie dans des spécialisations et dans des interdépendances matérielles, qui se trouvent aujourd'hui questionnées. Dans ce contexte, il semble nécessaire d'interroger comment la matérialité peut permettre de renouveler les approches du développement territorial.

La contribution s'appuie sur une base de données originale d'extractions matérielles des régions (NUTS-2) européennes, déclinées par type de matière pour l'année 2018. Elle éclairera l'inégalé spécialisation des régions européennes dans des extractions matérielles, mise en regard de leur situation et de leur trajectoire socioéconomique. Elle identifiera des vulnérabilités et de possibles conflictualités auxquelles sont exposés des groupes de régions en tant qu'espaces de tension, qui constituent un défi d'aménagement au sein des régions concernées et qui questionnent aussi la nature et la réciprocité des interdépendances régionales.

Les résultats contribueront ainsi à éclairer la notion de transitions territoriales par le prisme de la matérialité. Ils participeront d'une mise en discussion, déjà entamée, de fondamentaux de l'économie et du développement territorial, telles que les notions de ressources territoriales (Banos 2023; Durand et al., 2024), de valeur (Jeannerat 2024), de spécialisation. Ils interrogeront aussi les leviers d'action des territoires comme espace agissant, pour infléchir et remodeler leur matérialité.

Effets de l'action publique sur les transitions

Les politiques territoriales d'accès au littoral à Marseille – Une transition vers une meilleure habitabilité du territoire ? – B. Cabioch, R. Blasco

10:45-12:30
Amphi 219 – MSH

Depuis l'avènement du «Désir du rivage» en occident, les bienfaits associés à l'élément marin font l'objet d'une reconnaissance unanime et les espaces côtiers sont largement plébiscités (Corbin, 1988). Dans les grandes villes côtières, cette proximité avec le littoral est parfois contrariée par des frontières physiques (grilles, infrastructures industrielo-portuaires, ouvrages de défense contre la mer...) et par la structure socio spatiale des villes (prix des logements en bord de mer, résidences secondaires, Airbnb...) (Chica-Olmo et al., 2020; Desse et al., 2024). Pourtant, l'équité d'accès au rivage constitue une dimension clé de la justice socio-environnementale dans les villes littorales (Hellequin et Gibout, 2012 ; Kim et al., 2019). Aujourd'hui, elle est même renforcée sous l'effet conjugué du changement climatique (Nicholls et al., 2005; 2021) et de la multiplication des revendications citoyennes en faveur d'une meilleure accessibilité des espaces côtiers (Bertoncello et Hagel, 2016).

Dans ce contexte, nous proposons d'analyser les politiques publiques et les mouvements citoyens à l'œuvre sur le littoral de Marseille, où sont déployées depuis plus d'une décennie des opérations urbaines de réouverture et de requalification du rivage (Bergsli, 2008; Cabioch, 2023). En intégrant les travaux de Gonin (2024) sur le caractère territorial des transitions, nous cherchons à définir comment l'accessibilité du littoral est appréhendée par les pouvoirs publics locaux et si les actions mises en œuvre entraînent une transition du «système littoral» au sens de Corlay (1995) et renforcent l'habitabilité du territoire au sens de Le Berre (1992) et Moine (2006). À travers cette communication, nous souhaitons également analyser l'influence de l'action des usagers et des acteurs associatifs locaux sur cette éventuelle transition.

Dans le prolongement de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) (Cicin-Sain et Knecht, 1998), le littoral est ici considéré comme un système, ici à l'interface entre la ville et la mer (Robert, 2019) où interagit une grande diversité d'acteurs territoriaux. Sur la base de ce référentiel théorique, diverses composantes spatiales de ce système littoral sont alors considérées (ports de plaisance, plages, promenades) et plusieurs protocoles méthodologiques sont mobilisés afin d'identifier et caractériser l'éventuelle transition du système territorial marseillais vers une accessibilité accrue aux aménités côtières : analyse de contenu des politiques publiques littorales locales; entretiens semi-directifs auprès d'acteurs locaux; observations participantes lors de concertations locales. L'analyse des données collectées révèle une transition territoriale au long cours, marquée par une succession d'interventions sur la bande côtière bénéfiques pour l'habitabilité du territoire; ainsi qu'une plus grande prise en compte de cet enjeu dans les discours d'acteurs. Cependant, de fortes inégalités d'accès perdurent et confirment d'importantes fractures socio spatiales inhérentes au territoire marseillais. Enfin, ces travaux mettent en lumière une mobilisation citoyenne continue, dont la prise en compte dans les politiques publiques locales demeure récente et balbutiante.

mercredi 26 novembre 2025

Les conséquences de la piétonnisation sur l'activité commerciale –
D. Cardenas Morales, M.-P. Champagne, C. Duvivier, L. Védrine

10:45-12:30
Amphi 219 – MSH

Pour répondre aux défis environnementaux et sanitaires actuels, les autorités mettent en œuvre des politiques visant à limiter l'usage de la voiture en ville, comme la piétonnisation ou la réduction des places de stationnement. Bien que la littérature scientifique montre que ces mesures n'ont généralement pas d'impact économique négatif sur les commerces, elles suscitent néanmoins des inquiétudes parmi les commerçants, notamment lors de la phase de mise en œuvre.

Ce travail a pour objectif d'estimer l'effet de ces mesures visant à restreindre la place de la voiture dans l'espace urbain sur l'activité commerciale. Nous traitons des questions suivantes :

- Quel est l'effet des mesures de réduction de la place de la voiture sur les revenus et charges des entreprises?
- Existe-t-il de la complémentarité entre certaines associations de mesures incitatives et désincitatives?
- Existe-t-il des effets de diversion de l'activité sur les zones alentour?

Pour identifier l'effet de ces mesures, notre étude reposera sur une stratégie en différences de différences échelonnées. Celle-ci permet d'identifier de manière crédible des effets dynamiques (court vs long terme) en exploitant le fait que les zones sont affectées par les mesures de restriction à des périodes différentes, y compris en présence d'effets hétérogènes. De plus, cette approche est suffisamment flexible pour modéliser les combinaisons de traitement nous permettant d'identifier des synergies entre mesures. La complémentarité et l'hétérogénéité des effets sont analysées à l'aide de l'approche par forêts causales.

Pour mesurer l'activité commerciale, nous utilisons, dans un premier temps, les données issues de FARE (Statistique structurelle annuelle d'entreprises), regroupant un ensemble détaillé d'informations à la fois sur les revenus et les charges annuelles des entreprises.

L'identification des mesures de restriction repose sur la combinaison de plusieurs sources de données (BD TOPO® de l'IGN, complétée par les données d'OpenStreetMap et les données récoltées auprès des collectivités locales).

Évaluation économique des bénéfices du réseau Natura 2000 en Castilla y León à travers le tourisme rural –
C. Chapel, M.Hilal, J. Le Gallo, J. Velasquez, C. Chasco

10:45-12:30
Amphi 219 – MSH

Les initiatives de protection de la biodiversité, telles que le réseau Natura 2000, impliquent des arbitrages entre les services écosystémiques qu'elles génèrent et les coûts ou restrictions qu'elles induisent pour les populations locales. Cette étude propose une évaluation économique causale de l'impact des zones protégées du réseau Natura 2000 sur le marché du tourisme rural, à travers le prix des hébergements touristiques dans la région de Castilla y León (Espagne). En mobilisant une

mercredi 26 novembre 2025

base de données originale construite à partir d'annonces de locations touristiques et en appliquant un estimateur doublement robuste (Augmented Inverse Probability Weighting), nous mesurons la disposition à payer des touristes pour séjourner au sein de ces zones protégées. Les résultats indiquent que les hébergements situés dans le périmètre du réseau Natura 2000 bénéficient d'une valorisation moyenne de 1,12 € par nuit et par personne. Ce chiffre, bien qu'en apparence modeste, représente une création de valeur significative à l'échelle régionale, en particulier pour les acteurs du tourisme de nature en pleine croissance. L'étude souligne également que cette valorisation est conditionnée par certaines caractéristiques de l'hébergement (jardin, stationnement, vélos disponibles), révélant des effets de substitution ou de complémentarité avec les aménités naturelles environnantes.

Cette recherche se distingue par plusieurs contributions :

- une analyse à l'échelle régionale couvrant l'ensemble du réseau Natura 2000 en Castilla y León,
- l'utilisation innovante du modèle hédonique dans le secteur du tourisme rural,
- le recours à une méthode économétrique robuste permettant une interprétation causale,
- la construction d'un jeu de données inédit sur les locations touristiques rurales.

Les résultats offrent des enseignements précieux pour les politiques publiques de conservation, les gestionnaires d'aires protégées et les professionnels du tourisme durable, notamment en matière de financement, d'acceptabilité sociale et de régulation du flux touristique.

***La gouvernance territoriale de la transition énergétique dans le Sud-Ouest
– Étude de la rénovation énergétique des copropriétés dans les moyennes
villes – L. Dorison***

10:45-12:30
Amphi 219 – MSH

Notre communication s'inscrit dans une approche territorialisée de la transition énergétique dans le secteur résidentiel. Elle regarde plus particulièrement la manière dont se déploient les politiques publiques de transition énergétique relatives aux copropriétés dans de moyennes villes, à partir de trois cas occitans, Millau Tarbes et Colomiers.

Dans un premier temps, d'importantes disparités dans le déploiement de cette transition sont constatées selon nos cas. Bien que les moyennes villes soient envisagées comme des territoires d'innovation, pivot de l'aménagement durable (Santamaría, 2012; Fol, 2020), cibles de programmes d'ampleur tels qu'Action cœur de ville (Chouraqui, 2023), elles observent pour ce qui est de la rénovation énergétique, des conditions de réussite et des difficultés particulières. Les dispositifs actuels pensés à l'échelle nationale visent principalement la rénovation des grandes copropriétés d'après-guerre (Brisepierre, 2010; Simon, 2017). Or, les centres-villes et les périphéries de Tarbes ou de Millau se composent de nombreuses petites copropriétés où la rénovation est techniquement plus complexe et coûteuse. Elles ne bénéficient pas d'aide complémentaire de leur collectivité, contrairement à Colomiers intégrée à l'aire métropolitaine de Toulouse. La question du financement de cette transition est majeure, avec une population vieillissante et moins aisée à Tarbes et Millau, peu encline à s'endetter pour solder sa quote-part travaux qui représente parfois plus de la moitié de la valeur de l'appartement. Une fois aboutie, une rénovation revêt toutefois des bénéfices renforcés, telle qu'une amélioration du bâti et paysagère, la diminution de la vacance, enjeu de taille dans les moyennes villes à l'aune de la zéro artificialisation net (Miot, 2021). Pour autant, les acteurs publics et privés locaux rencontrés peinent à se saisir de ce volet, disposant d'une ingénierie territoriale parfois limitée en termes de moyens humains et financiers. Nous verrons donc ensuite comment la gouvernance territoriale de la transition énergétique est portée par un certain paradoxe, avec dans la plupart des EPCI (Établissement public

mercredi 26 novembre 2025

de coopération intercommunale) une compétence habitat décentralisée qui n'associe pas encore celle de la rénovation énergétique, principalement portée par des services déconcentrés. À l'échelle régionale, l'Occitanie s'est positionnée avec une stratégie politique et environnementale forte, mais voit certaines de ses prérogatives arrivées à échéance courant 2025 avec les Pactes territoriaux. Ils associent l'Anah (Agence nationale de l'habitat), l'État et les collectivités dans un document agrégeant l'ensemble des compétences de l'Anah. Derrière l'intention d'une porte d'entrée unique des parcours de rénovation, via une intégration de ce volet aux documents de planification locale, ils interrogent sur la continuité des dispositifs encore en cours et des professionnels qui portent cette transition depuis déjà plusieurs années à l'échelle locale.

Gouvernance de l'eau en transition

Vers des gouvernances transversales de l'eau pour une transition territoriale et résilience hydrique face aux risques : recherche-action sur le delta de l'Aa – C. Wagnon

10:45-12:30
Salle 332 – MSH

Face à l'intensification et l'exposition des risques hydriques liés au changement climatique, la transition des territoires doit faire évoluer les politiques publiques de l'eau vers des formes de gouvernances multiscalaires. La communication s'appuie sur une démarche de recherche-action en cours sur le Delta de l'Aa, à travers les premiers résultats d'une thèse via la plateforme POPSU Transitions de Dunkerque. Dans un contexte d'incertitude climatique, les enjeux hydriques de ce territoire soulèvent préoccupations et questionnements, tant par les discours sur les réponses politiques et techniques potentielles à mettre en place, que sur le terrain, à travers les récits d'acteurs agricoles, industriels et civiles.

Sur le Delta de l'Aa, le plus grand polder habité de France, se sont mises en place, dans un contexte transfrontalier, des gouvernances de l'eau. Elles se traduisent par une volonté de coopération avec la Belgique, en lien avec la gestion de l'eau. Un Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) est également en cours de création, qui permettrait pour les politiques publiques d'assurer une coordination territoriale de bassin entre les acteurs. Mutualisées, la coopération transfrontalière ainsi que la coordination de bassin ont pour objectif de tendre vers une cohésion multiniveau, afin de pallier tensions et risques pour une transition territoriale.

Nous proposons le concept de coordination, coopération et cohésion (co 3), comme un système interdépendant pour une co-construction territoriale, appliquée aux enjeux de l'eau, à l'heure où les discours politiques prônent l'idée d'une co-construction des projets de grands territoires.

La gouvernance appelle coordination, coopération et cohésion (co 3) pour un passage à l'action effectif, adaptatif et inclusif vers des transitions territoriales. Agir pour la co-construction implique en amont une démarche participative, en cours sur le territoire de recherche-action, par des ateliers ouverts aux acteurs de la société civile.

À travers une méthode qualitative : enquête de terrain, ateliers et entretiens semi-directifs avec les acteurs politiques et techniques, l'objectif de cette communication est de questionner le rôle de la recherche-action comme levier dans la mise en place de gouvernances transversales de l'eau, capables de renforcer la résilience hydrique des territoires à risques. Il s'agit également de comprendre les gouvernances multiniveaux : interbassins, intersectorielles et participatives, pouvant renforcer la résilience hydrique de ces territoires en tensions hydriques.

mercredi 26 novembre 2025

Les premiers résultats soulignent la nécessité de mettre en lien les actions et politiques publiques de l'eau par les solidarités amont/aval-aval/amont et la collaboration des institutions, notamment par la mise en place de structure instituante. Plus localement, il s'agit d'ancrer les stratégies d'adaptation dans les expériences et réalités vécues des territoires. Une ouverture pourrait être proposée sur la manière dont les acteurs pourraient coconstruire des réponses face aux risques hydriques.

En mobilisant les outils de la recherche-action, comme l'observation participante, cette contribution propose une lecture systémique des relations entre gouvernances des transitions, pratiques d'adaptation et dispositifs institutionnels pour une justice hydrique.

***Faire avec l'eau et (re)territorialiser l'agriculture en contexte d'incertitude :
vers un nouvel agir métropolitain bordelais au service d'une transition
territoriale ? — J.-B. Wolff***

10:45-12:30
Salle 332 – MSH

Le dérèglement des cycles de l'eau et l'intensification des événements climatiques bouleversent les conditions de production agricole et questionnent la recomposition des systèmes de culture (Caretta et al., 2022). Ces phénomènes autrefois intermittents deviennent des éléments structurants avec lesquels composer. Cette nouvelle donne interroge la manière dont l'action publique se saisit de ces enjeux. À rebours d'un certain «renoncement écologique» (Barone, 2024), nous supposons l'émergence d'un nouvel agir dans un contexte marqué par le renforcement des incertitudes climatiques qu'il convient d'explorer.

L'appropriation des questions relatives au couple eau et agriculture peut être le fait d'acteurs pluriels, producteurs d'actions à diverses échelles. Entre logiques descendantes (top-down), circulation de modèles et dynamiques endogènes, la question agricole fait progressivement sa place dans les politiques urbaines, qui peuvent être lues comme des trajectoires de «territorialité(s) agriurbaine(s)» (Bonin, 2020). Par cet intérêt renouvelé pour les espaces agricoles et leur (re)développement, les politiques urbaines se trouvent interconnectées aux enjeux de l'eau par la question agricole : utilisation des ressources, matérialisation spatiale et gestion des risques associés.

Issue du travail d'une première année de thèse, cette communication propose d'analyser les modalités de transition territoriale de la rencontre entre l'urbain et le couple agriculture-eau à partir de l'espace métropolitain bordelais. Dans la continuité des débats sur l'intérêt d'une «géographie des transitions territoriales» (Banos et al., 2024), la communication est organisée autour des questions de recherche suivantes : de quelles manières les enjeux de l'eau dans l'organisation agriurbaine sont-ils saisis par les acteurs? Quel agir se dessine-t-il? Traduit-il un changement de paradigme tourné vers l'adaptation anticipative de l'espace métropolitain? Ces interrogations déplacent la focale d'analyse sur la temporalité de l'action : d'un territoire ayant muté où les changements sont identifiés *a posteriori*; vers un «territoire fluctuant» et en recomposition permanente, car traversé par des dynamiques de transitions «porteuses de changements systémiques» (Gonin, 2024).

Mobilisant des matériaux issus d'entretiens compréhensifs, de parcours commentés et d'observations d'arènes, la communication s'attache à documenter les processus de transitions territoriales entre l'urbain et le couple agriculture-eau en articulant l'étude des discours et leurs traductions spatiales, ainsi que de la manière dont l'espace participe à la production de sens. Une telle documentation ne se réduit donc pas à l'étude de récits, parfois incantatoires, mais vise aussi à rendre compte de la matérialité des relations sociales. Cette perspective invite à penser une transition de l'espace métropolitain qui ne se construit pas au détriment des campagnes (Charmes,

mercredi 26 novembre 2025

2023), dans l'esprit des transitions «socioécologistes justes» (Durand et al., 2024) et à partir des cadres analytiques provenant de la *Political Ecology* (Bœlens et al., 2016).

La démocratie locale de l'eau au défi du changement climatique – Le cas de la CLE du bassin versant de la Drôme – A. Mollaret, S. Girard, A. Flipo

10:45-12:30
Salle 332 – MSH

La mise en œuvre des SAGE et des CLE dans les années 1990 portait l'espoir d'une gestion démocratique, territoriale et écologique de l'eau (Barone et al., 2018; Ghiotti, 2006). Ces dernières ont vocation à être de véritables «parlements locaux de l'eau» rassemblant les différentes parties prenantes au sein d'un territoire. Elles disposent d'une fonction délibérative et d'une portée réglementaire (Barbier, Lizard, et Fernandez, 2022). L'objectif affiché est de pouvoir gérer la ressource en eau comme un «bien commun territorial» (Allain, 2012; Lascoumes et Le Bourhis, 1998).

Pourtant, pour de nombreux chercheur.es «la démocratie de l'eau reste une promesse inachevée» (Barbier, 2024). Dans un contexte de remise en question des politiques de transitions, la politique de l'eau en France est même analysée comme l'illustration du «renoncement écologique» (Barone, 2023). L'hypothèse qui domine est celle d'instances locales de gestion de l'eau qui restent prises dans des rapports de forces économiques et politiques, tendant à réduire leur portée démocratique. Cela peut se traduire par un déficit de transparence, de représentativité, de qualité délibérative ou de capacité à faire valoir les intérêts de l'eau sur les autres secteurs (Massardier, 2009; FNE, 2012; Barone, 2023).

Face à l'accélération du changement climatique et des tensions sur les ressources, assistons-nous à un épuisement de la démocratie locale de l'eau et à son échec dans l'accompagnement d'une transition territoriale écologique et juste? Nous souhaitons contribuer à l'analyse des défis démocratiques soulevés par la gouvernance territoriale de l'eau à partir de l'étude du cas particulier du bassin versant de la Drôme, souvent présenté comme un territoire pionnier en matière de gouvernance partagée de l'eau (Girard et Rivière-Honegger, 2014; Richard et Rieu, 2009). Grâce au suivi sur le long terme (trente ans) de ce territoire, à l'observation depuis l'intérieur des instances de gouvernance, à des entretiens avec les parties prenantes et à l'analyse des contenus des réunions de concertation, nous documentons les freins à une transition territoriale écologique et nous analysons les stratégies déployées par les élu.es et technicien.nes qui portent et défendent ce mode de gestion collectif.

Nous montrons tout d'abord comment la gestion locale de l'eau a pu constituer un modèle en matière de gouvernance territoriale, avant d'investiguer les raisons de sa mise sous tension dans le contexte du changement climatique et de son essoufflement face aux nouveaux défis (écologiques, réglementaires, sociaux). Nous interrogeons ensuite les possibilités d'un renouveau de la gestion de l'eau au défi d'une raréfaction de la ressource, qui dépassent le strict cadre des instances existantes et articulent davantage les échelles, secteurs et types d'acteurs. Enfin, plus largement nous discutons de la capacité de tels modèles de gouvernance locale des transitions à tenir le choc lorsque les situations se tendent, à maintenir un dialogue quand les intérêts et les visions de l'avenir s'opposent de plus en plus frontalement.

mercredi 26 novembre 2025

Impact des politiques publiques sur la gestion territorialisée de l'eau : étude de cas «Terres de Sources» – G. Petit, P. Wokuri

10:45-12:30
Salle 332 – MSH

Le concept de transition connaît un usage croissant dans les sphères scientifique et politique, mais son sens reste souvent flou. À la fois descriptive et prescriptive, la notion désigne des processus de transformation systémiques, généralement souhaités, mais rarement linéaires. Initialement développée dans les *transition studies* pour analyser les mutations sociotechniques (Geels, 2002), elle a été critiquée pour son absence d'ancrage spatial (Hansen et Coenen, 2015). En réponse, la notion de transition territoriale s'est imposée pour penser les dynamiques de changement à l'échelle locale, en articulant enjeux environnementaux, justice sociale et capacités d'agir (Gonin, 2021; Debizet et al., 2024). Elle met l'accent sur la dimension située des transitions, leur conflictualité, et la nécessité d'une hybridation des savoirs (Clark et Harley, 2020). Elle invite à dépasser les logiques descendantes pour co-construire des trajectoires soutenables avec les acteurs locaux, dans un contexte où se combinent impératifs écologiques, attentes sociales et tensions politiques (Beveridge et al., 2024). La transition territoriale apparaît ainsi moins comme un état final que comme un processus incertain, traversé de résistances, d'apprentissages, et de négociations.

L'étude de cas «Terres de Sources» s'inscrit dans ce cadre, avec un ancrage fort dans la gouvernance de l'eau au niveau territorial. Elle interroge la capacité des politiques publiques à assurer une gestion durable des ressources hydriques face aux pressions agricoles, au changement climatique et à la complexité des dispositifs. Elle analyse les leviers d'action à l'échelle des bassins versants et la préservation des zones sensibles, dans une optique de durabilité intégrée. L'approche mobilisée combine analyse documentaire, entretiens avec les parties prenantes, enquêtes auprès des agriculteurs et ateliers participatifs, pour croiser perceptions, usages et gouvernance. Elle s'inscrit dans une démarche comparative visant à éclairer des situations analogues dans d'autres territoires.

Les résultats révèlent des failles importantes dans la coordination des acteurs et l'adaptation des dispositifs au changement climatique. Les agriculteurs et élus locaux expriment des difficultés à se repérer dans les politiques existantes, jugées complexes et peu efficaces au plan territorial. Le projet met en lumière la nécessité de renforcer les mécanismes de coopération, de clarifier les responsabilités entre acteurs publics et privés, et d'intégrer plus finement les spécificités locales dans les politiques de l'eau. Il appelle également à repenser les logiques de financement et d'évaluation des politiques publiques à l'aune de la durabilité.

Par son approche transversale et participative, «Terres de Sources» apporte une contribution originale à l'analyse des transitions territoriales. En combinant diagnostics partagés, méthodologies mixtes et implication des parties prenantes, elle propose des pistes concrètes pour améliorer la gouvernance de l'eau dans un contexte de crise écologique, contribuant ainsi à l'opérationnalisation des transitions durables à l'échelle locale.

mercredi 26 novembre 2025

Table ronde

Une «géographie des transitions territoriales»? Actualités et perspectives d'un champ en construction — S. Girard, S. Loudiyi, M. Houdart, V. Banos, K. Koop, E. Valette

14:00-15:30
Amphi 219 — MSH

L'approche territoriale des transitions a suscité un véritable engouement ces dernières années, dans les sphères académique et opérationnelle. L'espoir était de voir les territoires locaux — acteurs, ressources, proximités et héritages — être des leviers de transition (Bouisset, 2020) et un terreau fertile pour répondre aux crises multiples. La promesse était de voir émerger une communauté de recherche francophone capable d'éclairer et d'accompagner ce foisonnement d'initiatives territoriales. Les conditions semblaient réunies pour voir émerger une géographie des transitions territoriales apte à penser les freins et leviers d'une transformation systémique et radicale des rapports à la nature, modes d'habiter, de consommation et de production à l'échelle des territoires (Gonin, 2021). Mais, en dépit de nombreuses enquêtes et contributions éditoriales (Debizet *et al.*, 2024; Van Neste *et al.*, 2024, Banos *et al.*, 2024), cette géographie reste fragmentée, se heurtant à la polysémie du concept de territoire et peinant à s'entendre sur les définitions et horizons de la transition. C'est d'autant plus dommageable que des vents contraires se lèvent au-dessus des fragiles initiatives territoriales : recul des politiques environnementales, essor du *backlash* politique et écologique, appels à la souveraineté et à la croissance verte, montée des populismes et contre-mouvements réactionnaires. Alors que les inégalités sociales s'accentuent et que les effets de la crise écologique s'amplifient, que peuvent et doivent faire les géographes? Faut-il «réarmer» nos manières de penser et développer une approche critique des transitions (Banos, 2025); valoriser et outiller la capacité des innovations sociales à transformer les territoires, au risque de perdre en force critique (Koop, 2021; Lapostolle, 2021; Valette, 2024) ou encore essayer de «réanimer les énergies» (Labussière, 2024) par la recherche-création? Ces approches, méthodes et concepts peuvent-ils être articulés pour constituer deux faces d'une même géographie des transitions territoriales, plus réaliste et offensive?

Pour contribuer à ce débat, nous proposons une table ronde, réunissant trois géographes ayant récemment formulé différentes propositions théoriques, conceptuelles et méthodologiques faisant écho aux approches territoriales des transitions : Vincent Banos, Kirsten Koop et Élodie Valette. La table ronde comprendra trois séquences. Les intervenant.es présenteront d'abord leurs propositions, détaillant leurs inspirations théoriques, choix d'objets et d'approches, manières de mobiliser le territoire, postures et pratiques de recherche. Puis, un temps d'échange visera à faire émerger les synergies, complémentarités et différences de positionnement épistémologique; concernant en particulier : les parts d'emprunts, d'oubli et de réinventions des différentes visions de la transition; les avancées, limites et angles morts des approches territoriales (et outils opérationnels) au regard des enjeux écologiques et de justice; la responsabilité des chercheurs et leur pouvoir d'agir dans la transformation sociale; ainsi que la capacité du langage territorial à passer d'une géographie détachée «conseillère des princes» à une géographie engagée, source d'émancipation. Enfin, nous discuterons des perspectives à creuser pour construire et consolider une géographie des transitions territoriales.

Liste des participants

Nom	Prénom	Catégorie	Établissement d'appartenance	Laboratoire
Agbessi	Eric	Intervenant	Université Clermont Auvergne	ComSoc
Amblard	Laurence	Intervenant	INRAE	UMR Territoires
Arfaoui	Rafik	Participant	Université Jean Moulin Lyon 3	UMR EVS / UMR Territoires
Arik	Aida	Intervenant	INRAE	LESSEM
Auréjac	Cécile	Intervenante	WBRecup	
Avard	Michel	Participant		
Ayroles	Kilian	Participant	Université Savoie Mont Blanc	EDYTEM
Banos	Vincent	Intervenant	INRAE	ETTIS
Barbieux	Clara	Intervenant	Université Grenoble Alpes	Institut des Géosciences de l'Environnement
Bardet	Catherine	Participant	AgroParisTech	Sans
Baritaux	Virginie	Participant	INRAE - VetAgro Sup	UMR Territoires
Bastin	Agnès	Intervenant	Université Gustave Eiffel	Lab'Urba
Bernt	Guillaume	Participant	IADT	
Berthomé	Guy-El-Karim	Intervenant	Agroparistech	Territoires
Besombes	Camille	Intervenant	sciences po	médialab
Bessy	Olivier	Participant	UPPA	TREE
Bigot	Geneviève	Participant	INRAE	UMR Territoires
Blasco	Rémi	Intervenant	Aix-Marseille Université	UMR ESPACE
Blasquiet-Revol	Hélène	Intervenant	VetAgro Sup	UMR Territoires
Bonnin-Oliveira	Séverine	Intervenant	AMU	LIEU
Boukhaima	Hafsa	Participant	UFR STAPS	UFR STAPS
Brunet	Alexa	Intervenante		
Brunet	Elisabeth	Participante		
Brunet	Yann	Participant	Université Clermont Auvergne	UMR Territoires
Bucher	H.	Intervenant	Design des Territoires	
Buclet	Nicolas	Intervenant	Université Grenoble Alpes	PACTE
Buffet	Léa	Participant	Université Clermont Auvergne	CleRMA
Cabioch	Brieuc	Intervenant	CNRS	UMR ESPACE
Calenge	Pierrick	Intervenant	Université de Lorraine	LOTERR
Cantrelle	Florence	Participant	non concerné	non concerné
Carton	Nicolas	Participant	VetAgro Sup	VetAgro Sup
Castelain	Camille	Intervenant	INRAE	UMR Territoires
Chaillet	Albin	Intervenant	IADT (UCA)	CNRS Toulouse, BRGM Auvergne
Chapel	Capucine	Intervenant	INRAE	UMR Herbivores
Cisse	Hassana	Participant	Université Clermont Auvergne	STAPS
Clémence	Etienne	Participant	Université Clermont Auvergne	STAPS
Cognard	Françoise	Participant	UCA	GEOLAB
Coratti	Emmanuelle	Participant	UCA	UMR Territoires
Corneloup	Jean	Intervenant	UFR STAPS Clermont-Ferrand	UMR PACTE

Cornu	Pierre	Intervenant	INRAE	UMR Territoires
Cot	Cécile	Participant	AgroParisTech	UMR Territoires
Cottet	Fanny	Intervenant	Université Gustave Eiffel - École d'Urbanisme de Paris	Lab'Urba
Coutarel	Axel	Participant	Université Clermont Auvergne	STAPS
Cukierman	Paul	Intervenant	Université Paris Cité	Géographie-cités
Darrot	Catherine	Intervenant	Institut Agro Rennes Angers	
Daudin	Kevin	Participant	Chercheur indépendant	G-EAU
Daumont	Garance	Participant	Université Clermont Auvergne	UMR Territoires
De Freitas Sousa	Manon	Participant	Université Clermont Auvergne	STAPS
Dermine-Brullot	Sabrina	Intervenant	Université de technologie Troyes et INRAE	UR InSyTE et ASTER
Dhérisard	Guillaume	Intervenant	AgroParisTech Clermont	Coopérative Fermes de Figeac
Diemer	A.	Intervenant	Université Clermont Auvergne	CERDI
Diouf	Khady	Intervenant	l'Université du Littoral Côte d'Opale	TVES (Territoires, Villes, Environnement et Société)
Dorison	Louise	Intervenant	Université Toulouse Jean Jaurès	LISST - CIEU
Dovergne	Morgane	Intervenant	Université Clermont Auvergne	LAPSCO
Ducol	Loup	Intervenant	UC Louvain	Laap
Durillon	Paul	Participant	Staps Clermont-Ferrand	/
Duverly	Vassili	Intervenant	Université de Lille	TVES
Duvivier	Chloé	Participant	INRAE	UMR Territoires
Edouard	Jean-Charles	Intervenant	Université Clermont Auvergne	UMR Territoires
El Sayed Ahmad	Elissar	Intervenant	Université Clermont Auvergne	UMR Territoires
Elaich	Sara	Participant	Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme- Rabat	Centre d'études et de Recherches en Aménagement et Urbanisme-CERAU
Etienne	Rébecca	Intervenant	Agroparistech	UMR Territoires
Fardet	Anthony	Intervenant	INRAE	UMR1019, Unité de Nutrition Humaine
Faure	Emmanuelle	Intervenant	UPEC	Lab'URBA
Fayet	Yohan	Intervenant	Université Clermont Auvergne	UMR Territoires
Feintrenie	Laurène	Participant	CIRAD	TETIS
Ferrieux	Cécile	Intervenant	AgroParisTech	UMR Territoires
Florentin	Daniel	Intervenant	ENPC – École des Ponts	LATTS
Garcier	Romain	Intervenant	Agence nationale de la recherche	Département des sciences humaines et sociales
Gasmi	Houssem	Participant	Université Clermont Auvergne	/
George	Emmanuelle	Intervenant	INRAE	LESSEM
Girard	Sabine	Intervenant	INRAE	LESSEM
Gonin	Alexis	Intervenant	Université Paris Nanterre	UMR LAVUE
Gosnet	Antoine	Intervenant	EHESS	UMR Géographie-cités
Gosse	Romain	Intervenant	CNRS	PACTE - Laboratoire de Sciences sociales
Granier	Vincent	Participant	Conseil départemental du Puy-de-Dôme	Direction de la transformation et appui aux transitions
Griffoul	Christel	Intervenant	AUCM (Agence d'urbanisme Clermont Massif central)	
Grilhot	Zoé	Intervenant	ENPC	LATTS

Grison	Jean-Baptiste	Intervenant	Université Grenoble Alpes	Pacte / Labex ITTEM
Guedra-Degeorges	Clémence	Participant	Université Gustave Eiffel	LISIS
Guerrieri	Flavia	Intervenant	INRAE/UCA	UMR Territoires
Hilbert	Myriam	Intervenant	Université Paris Saclay	Ecologie Société Evolution
Houdart	Marie	Intervenant	INRAE	territoires
Iasio	Christian	Intervenant	BRGM	BRGM Aubière
Iceri	Vanessa	Intervenant	CISCA	UMR Territoire
Jaume	Marion	Intervenant	UCA	UMR Territoires
Joncheres	Camille	Participant	INRAE	ETTIS
Koop	Kristel	Intervenant	Université de Grenoble	
Le Borgne	Solène	Intervenant	EHESS	Géographie-Cités
Le Fur	Rémi	Intervenant	Université Grenoble Alpes - Indigo	PACTE
Le Fur	Mathieu	Intervenant	Université Clermont Auvergne	STAPS
Leblanc	Pascale	Participant	Université Clermont Auvergne	STAPA
Lécuyer	Joséphine	Intervenant	Université d'Orléans	UR CEDETE
Lejoux	Patricia	Intervenant	ENTPE	LAET
Lelli	Laurent	Intervenant	AgroParisTech	UMR Territoires
Leroy	Thierry	Intervenant	Parc des Volcans	
Loudiyi	Salma	Intervenant	VetAgro Sup	UMR Territoires
Mainet	Helene	Intervenant	Université Clermont Auvergne	UMR Territoires
Malanski	Priscila	Participant	INRAE	UMR Territoires
Mallet	Sandra	Intervenant	Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA)	Habiter
Mao	Pascal	Intervenant	Université Grenoble Alpes	UMR Pacte
Mattoug	Cécile	Intervenant	HEIA (HES-SO)	Institut TRANSFORM
Méplain	Camille	Intervenant	Université de Lorraine	LOTERR
Meunier	Lena	Intervenant	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	Géographie-cités
Mollaret	Adrien	Intervenant	INRAE	Lessem
Monier	C.	Intervenant	Université Montpellier	UMR ART-DEV
Ollivier	Anaïs	Participant	UGA	UGA
Pachoud	Carine	Intervenant	INRAE	UMR AGIR
Paillet	Maxime	Intervenant	UBO	Géoarchitecture
Panossian	Delphine	Intervenant	Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Clermont-Dômes	
Pasquier	Romain	Intervenant	CNRS	Laboratoire Arènes
Paumelle	Anton	Intervenant	CNRS	UMR Géographie-cités
Perrot	Camille	Participant	Vetagro Sup	UMR Territoires
Petit	Gaëlle	Intervenant	IEP Rennes	Arènes
Petouillat	A.	Participant	Thiers Dore et Montagne	
Planchat	Claire	Intervenant	INRAE	UNH
Polge	Etienne	Intervenant	INRAE	UMR Territoires / UR Écodéveloppement
Prevoteau	Alex	Participant	Université Clermont Auvergne	STAPS
Renault	Gabriel	Intervenant	Université Grenoble-Alpes (UGA)	Laboratoire Pacte
Reysz	Julien	Intervenant	Université Toulouse Jean Jaurès	CERTOP
Rigolot	Cyrille	Participant	INRAE	UMR Territoires

Robette	Yalhma	Intervenant	Design des Territoires	
Rochard	Hugo	Intervenant	Université de Lausanne	IGD - Ladyss
Rochette	Corinne	Intervenant	Université Clermont Auvergne	CLERMA
Roth	Hélène	Intervenant	Université Clermont Auvergne	UMR Territoires
Rustan	Thomas	Participant	UFR STAPS UCA	Master MS
Sabourin	Fanny	Participant	La Rochelle Université	Littoral Environnement Sociétés (LIENSS)
Saïd	Sandra	Participant	Université Clermont Auvergne	UMR Territoires
Salanon	Julien	Participant	Université de Toulouse	CRBE
Salieri	Luisa	Intervenant	VetAgro Sup	UMR Territoires
Santini	Clara	Participant	INRAE	CEE-M
Seynhaeve	Séléna	Intervenant	Ut2j	Lisst
Sicot	Lucie	Participant	Université Clermont Auvergne	STAPS
Sigel	Colas	Intervenant	Université Clermont Auvergne	PACTE
Spadaro	Lucas	Intervenant	UPEC/UGE	Lab'URBA
Taabni	Mohamed	Intervenant	Université de Poitiers	RURALITES
Tafani	Caroline	Intervenant	Università di Corsica	UMR CNRS 6240 LISA
Tasset	Cyprien	Participant	VetAgro Sup	Territoires
Teillet	Emma	Participant	Université de Technologie de Troyes	InSyTE - Interdisciplinary research on Society-Technology-Environment interactions
Valette	Elodie	Intervenant	CIRAD	
Vergnaud	Guillaume	Participant	Université Clermont Auvergne	UMR Territoires
Viala	Laurent	Intervenant	Université Montpelliér Paul-Valéry (UMPV), Ecole nationale supérieure d'architecture de Montpellier (ENSAM)	Laboratoire interdisciplinaire formes architectures milieux (LIFAM)
Vila	Charlyne	Participant	UFR STAPS	UFR STAPS
Villion	Romain	Intervenant	Université de Rennes	Arènes
Wagnon	Charlène	Intervenant	Université du Littoral Côte d'Opale	Territoires, Villes, Environnement et Société (TVES)
Watel	Franck	Intervenant	WBRecup	
Wolff	Jean-Baptiste	Intervenant	Université Paris-Est Créteil (UPEC)	Lab'Urba

Table des matières

Lundi 24 novembre 2025

Amphi 219	
Conférence introductory – Ce que le territoire fait aux transitions – Remettre en chantier de deux notions saturées de sens – A Gonin.....	11
Amphi 219	
Table ronde – Regards décalés sur des expériences sciences avec et pour la société – R. Etienne, F. Guerrieri, G. Berthomé.....	12

Mardi 25 novembre 2025

Amphi 220	
Transitions et territoires : perspectives critiques et épistémologiques	13
<i>Le langage territorial des transitions socioécologiques: de l'espace solution aux champs de bataille ? – V. Banos.....</i>	13
<i>La transition territoriale face aux tensions globales : une approche pour tenir compte des vulnérabilités issues d'un monde profondément incertain – N. Buclet, J. Cerceau, M. Debuission, M. Maillefert, R. Méttereau, P. Pech, M. Talandier.....</i>	13
<i>Reconnexion : trajectoire d'un référentiel d'action publique en contexte de transition – C. Darrot...</i>	14
Amphi 219	
Les impensés sociaux des transitions écologiques	15
<i>La métropole en morceaux ? Surgouvernance et résidualisation de la production de logements sociaux dans les quartiers de gare du Grand Paris Express – A. Gosnet</i>	15
<i>Transition verte et écologisation urbaine : tensions de classes autour de la végétalisation d'un quartier populaire à Bruxelles - L. Ducol.....</i>	16
<i>Resituer les classes aisées du point de vue de l'action publique environnementale : le cas de la Ville de Paris – N. Blanc, P. Cukierman.....</i>	17
<i>Accompagner une double transition territoriale ? Freins et émergence d'une action publique locale face à l'adaptation au changement climatique et au vieillissement en Île-de-France – S. Le Borgne, A. Paumelle, B. Fernández Agueda.....</i>	18
Salle 332	
Innovations et expérimentations dans les territoires en transition.....	19
<i>La transition récréative des territoires ruraux : une utopie transmoderne – J. Corneloup.....</i>	19
<i>Agir localement, viser la transition : arrangements et justifications des projets agricoles alternatifs aspirant à un changement d'échelle – L. Salieri</i>	20
<i>Renforcer les transitions des systèmes alimentaires locaux grâce au Living Lab Plan'eat-kids – C. Planchat, A. Fardet.....</i>	20

<i>Quels paradigmes pour penser les transitions socio-économiques au sein des mondes urbains du travail ? – P. Lejoux</i>	21
Amphi 220 – 10 h 45 - 12 h 30	
Recherche impliquée dans les transitions territoriales	22
<i>L'Université de Corse au service de la transition territoriale : l'exemple du Tourism'Lab – C. Tafani, J. Angelini, D. Benedetti, L. Bonelli-Bossut, E. Gherardi, F. Landron, P.-J. Paganelli, S. Pedinielli, S. Quenot, N. Sorba, M.-M. Venturini, D. Verdoni</i>	22
<i>Quelles alliances entre recherche et acteurs publics pour la transition territoriale des systèmes alimentaires ? Le cas du Projet alimentaire territorial du Grand Clermont et du Parc Livradois Forez – E. Polge, E. El Sayed Admah, M. Dovergne, S. Nguyen Ba, V. Noireaux</i>	23
<i>Quand les scientifiques accompagnent les transitions territoriales : implication dans deux processus de candidature sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco – C. Castelain</i> ...	24
<i>Raviver la dimension démocratique des transitions agroécologiques dans les territoires : réflexions sur les alliances entre chercheurs et acteurs territoriaux à partir de deux recherches participatives – C. Pachoud</i>	24
<i>La transition peut-elle être le remède pour faire des territoires de marge des laboratoires de l'innovation ? Récit d'une trajectoire de recherche-action en Ségala-Limargue (Lot, Occitanie) – L. Lelli, C. Auquier, G. Dherissard</i>	25
Amphi 219 - 10 h 45 - 12 h 30	
Intensification urbaine et écologisation de l'action publique	26
<i>Mesurer la biodiversité pour faire compter le vivant dans les projets d'aménagement : un urbanisme écologisé à l'épreuve. L'exemple du canton de Genève – Z. Grilhot, A. Bastin, Daniel Florentin</i>	26
<i>L'objectif zéro artificialisation nette (ZAN) : une politique de transition territoriale par les friches ? Questionnements autour des notions d'artificialisation et d'anthropisation des sols, à la lumière d'une « expérimentation ZAN » à Ris-Orangis (91) – C. Mattoug</i>	27
<i>L'intensification urbaine : un paradigme au chevet d'objectifs inconciliables ? Le cas de la métropole Aix-Marseille-Provence – S. Bonnin Oliveira, C. Fonticelli, L. Raad</i>	28
<i>Vers une critique institutionnaliste de l'adaptation : jeux d'acteurs, vulnérabilités et conflits latents – M. Kharbouche, A. Artis</i>	29
Salle 332 - 10 h 45 - 12 h 30	
Table ronde	29
<i>« L'autre transition ». Le vieillissement démographique et les campagnes françaises, un enjeu majeur pour l'action publique – Hélène Blasquiet-Revol, Anton Paumelle, Lorette Klepper</i>	29
Amphi 220 - 14 h 00- 15 h 45	
Outiller l'action publique pour les transitions (1)	30
<i>Aménagement et science politique : réfléchir, outiller et délimiter nos pratiques de recherche en contexte de transition – M. Pailler, R. Villon</i>	30
<i>Des transitions sans territoires ? L'apport du droit à l'analyse des transitions territoriales : territorialisation, contradictions, contestations – R. Gosse</i>	31
<i>Les innovations territoriales peuvent-elles contribuer à transformer le territoire ? – C. Sigel, R. Le Fur, P. Mao</i>	32
<i>Outiller des aménageurs pour écologiser les projets urbains : quels dialogues science-action publique ? – A. Bastin, D. Florentin, M. Castex</i>	33

Amphi 219 - 14 h 00 - 15 h 45

Transitions et jeux d'acteurs : inerties, freins et leviers	34
--	----

<i>Le rôle de l'inertie dans les processus de transitions territoriales</i> – A. Arik, E. George, M. Schoendoerffer	34
---	----

<i>L'économie sociale et solidaire dans la transition socioécologique, enjeux fonciers et immobiliers</i> – F. Cottet	35
---	----

<i>Les eaux thermales comme levier de transition territoriale : analyse du « cas pilote » Chaude-Aigues dans le cadre du projet européen ThermEcoWat</i> – M. Roussel, E. Brut, C. Iasio, S. Becerra, A. Chaillet	36
---	----

<i>Quand habiter et manger font récit des transitions : croisement méthodologique entre filières alimentaires et filières de construction dans les dynamiques de projets de territoire</i> – V. Iceri	37
---	----

Salle 332 - 14 h 00 - 15 h 45

Table ronde	38
--------------------------	----

<i>La santé, un levier des transitions territoriales ?</i> – Y. Fayet, C. Griffoul, E. Faure, C. Besombes	38
---	----

Outiller l'action publique pour les transitions (2)	38
--	----

<i>Une mise en laboratoire de l'espace urbanisé par l'expérimentation : un instrument des transitions urbaines soutenables ?</i> – L. Spadaro	38
---	----

<i>Coût résidentiel des ménages et transitions territoriales : révélateur des pratiques d'adaptation des ménages et des besoins d'outils transversaux de politiques publiques territoriales</i> – N. Marme, H. Mainet, J.-P. Nicolas	39
--	----

<i>Transitions socio-environnementales et cadre de vie : l'urbanisme transitoire comme outil de gestion temporelle du projet urbain</i> – V. Duverly	40
--	----

Amphi 219 - 16 h 00 - 14 h 45

Les citoyens dans les transitions territoriales	41
--	----

<i>L'ancrage territorial, un levier politique des initiatives écologiques citoyennes : le cas du Grand Paris (France) et d'Arnhem (Pays-Bas)</i> – H. Rochard, N. Blanc, C. Emelianoff	41
--	----

<i>Vers une résilience hydrique renforcée : perceptions citoyennes des contributions financières liées à l'eau dans le Dunkerquois</i> – K. Diouf	42
.....	42

<i>Appréhender les transformations territoriales « par le bas » en zone de montagne : initiatives citoyennes et politiques publiques</i> – J.-B. Grison	42
---	----

<i>Capacitation citoyenne, démocratie alimentaire et transitions agroécologiques : analyse d'une expérimentation locale inspirée de la Sécurité sociale de l'alimentation (SSA) à Dieulefit et alentours</i> – L. Elzière, S. Girard, M. Houdart	43
--	----

Salle 332 - 16 h 00 - 17 h 45

Table ronde	44
--------------------------	----

<i>Le dialogue formation-recherche comme levier de changement dans les territoires face aux crises</i> – C. Ferrieux, C. Déprés, O. Aznar	44
---	----

Mercredi 25 novembre 2025

Amphi 220 - 8 h 45 - 10 h 30

L'action publique au défi des transitions: vers une évolution des paradigmes de développement territorial ? (1).....47

Les collectivités territoriales à l'heure du référentiel Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) et de la Feuille de Route de l'Économie Circulaire (FREC), un changement de paradigme ? – A. Diemer.....47

Territoires agroalimentaires en transition : trois trajectoires de développement territorial en région Occitanie – S. Seynhaeve, J. Frayssignes, M. Pouzenc.....47

Les transitions territoriales face au chômage de longue durée : le rôle des effets d'entraînement dans TZCLD – J. Reysz.....48

Habiter la transition : l'habitabilité comme clé de lecture territoriale dans le Massif vosgien – C. Méplain, P. Calenge 49

Amphi 219 - 8 h 45 - 10 h 30

Savoirs et accompagnement de l'adaptation 50

La recherche académique comme acteur des transitions des territoires touristiques de montagne ? Le cas du projet TranStat à Saint-Pierre-de-Chartreuse – Le Planolet – M. Schoendoerffer, E. George 50

Les outils de la gestion souple du trait de côte, des objets transitionnels ? – M. Hilbert 51

Adaptation au changement climatique en montagne – transdisciplinarité, partage des savoirs et passage à l'action – C. Barbieux, I. Ruin, I. Palomo, J. Blanchet 52

Les transitions territoriales entre injonctions gouvernementales et co-construction de projets avec les acteurs locaux et les habitants – M. Taabni 52

Salle 332 - 8 h 45 - 10 h 30

Transitions des systèmes agroalimentaires 53

Vers une transition territoriale des systèmes agroalimentaires à l'échelle du bassin de la Seine : le cas d'AgriParis Seine et de Seine Nourricière – L. Meunier.....53

Le Marché d'Intérêt National de Strasbourg au prisme des transitions agroalimentaires territoriales : entre service public et logiques privées – S. Dermine-Brullot, V. Wawrzyniak, P. Guillemin 54

La transition à l'épreuve du terrain : un concept opératoire pour saisir les dynamiques autour des variétés locales végétales ? – M. Jaume 55

Développer une approche One Health dans les dynamiques de transition des systèmes alimentaires territoriaux : ce que nous dit la revue de la littérature ! – M. Dovergne, C. Darrot , M. Streith 56

Amphi 220 - 10 h 45 - 12 h 30

L'action publique au défi des transitions: vers une évolution des paradigmes de développement territorial ? (2).....57

Penser la transition métropolitaine comme une transition territoriale – De la révision des cadres d'analyse à l'invention d'un paradigme émancipateur – L. Viala.....57

Entre paradigme de l'attractivité et prise en compte des transitions territoriales : les hésitations des acteurs locaux – H. Mainet, J.-C. Edouard 58

<i>Récits de transition territoriale et planification urbaine en contexte de décroissance – A. Klöden-Billemont.....</i>	59
<i>L'apport de la matérialité pour penser de nouveaux modèles de développement territorial. Une illustration à travers le cas des régions européennes – G. Renault</i>	60
<i>Amphi 219 - 10 h 45 - 12 h 30</i>	
<i>Effets de l'action publique sur les transitions.....</i>	61
<i>Les politiques territoriales d'accès au littoral à Marseille — Une transition vers une meilleure habitabilité du territoire ? — B. Cabioch, R. Blasco</i>	61
<i>Les conséquences de la piétonnisation sur l'activité commerciale — D. Cardenas Morales, M.-P. Champagne, C. Duvivier, L. Védrine</i>	62
<i>Évaluation économique des bénéfices du réseau Natura 2000 en Castilla y León à travers le tourisme rural — C. Chapel, M. Hilal, J. Le Gallo, J. Velasquez, C. Chasco</i>	62
<i>La gouvernance territoriale de la transition énergétique dans le Sud-Ouest — Étude de la rénovation énergétique des copropriétés dans les moyennes villes — L. Dorison.....</i>	63
<i>Salle 332 - 10 h 45 - 12 h 30</i>	
<i>Gouvernance de l'eau en transition</i>	64
<i>Vers des gouvernances transversales de l'eau pour une transition territoriale et résilience hydrique face aux risques : recherche-action sur le delta de l'Aa — C. Wagnon</i>	64
<i>Faire avec l'eau et (re)territorialiser l'agriculture en contexte d'incertitude : vers un nouvel agir métropolitain bordelais au service d'une transition territoriale ? — J.-B. Wolff.....</i>	65
<i>La démocratie locale de l'eau au défi du changement climatique — Le cas de la CLE du bassin versant de la Drôme — A. Mollaret, S. Girard, A. Flipo</i>	66
<i>Impact des politiques publiques sur la gestion territorialisée de l'eau : étude de cas « Terres de Sources » — G. Petit, P. Wokuri.....</i>	67
<i>Amphi 219 - 14 h 00 - 15 h 30</i>	
<i>Table ronde</i>	68
<i>Une « géographie des transitions territoriales » ? Actualités et perspectives d'un champ en construction — S. Girard, S. Loudiyi, M. Houdart, V. Banos, K. Koop, E. Valette</i>	68
<i>Liste des participants</i>	69